

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXX — ANNÉE 2003
2^{ème} LIVRAISON

TARIFS 2003

Cotisation (<i>sans envoi du bulletin</i>)	20 €
Cotisations pour un couple (<i>sans envoi du bulletin</i>)	40 €
Cotisation et abonnement au bulletin	50 €
Cotisations et abonnement au bulletin pour un couple	60 €
Abonnement au bulletin seul (<i>si vous ne souhaitez pas à être membre</i>)	50 €
Abonnement au bulletin pour les collectivités et associations	50 €
Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents)	8 €

Il est possible de régler sa cotisation, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les personnes de moins de 25 ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à la demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'un justificatif (réservé à un abonnement par foyer).

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 534, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sur rendez-vous.

**Pour tous renseignements : tél./fax : 05 53 06 95 88
e-mail : shap24@yahoo.fr**

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

**La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau - Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – 24000 PERIGUEUX**

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXXX — ANNÉE 2003
2^{ème} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2003

● Compte rendu de la séance	
du 5 février 2003	259
du 5 mars 2003	266
du 2 avril 2003	270
● Editorial	275

Thème : Périgueux

● Le cloître de la cathédrale Saint-Front (Thierry Baritaud)	277
● Évolution topographique de Périgueux des origines au Moyen Age (John Lascaud)	285
● Les possessions de Peyrouse à Périgueux et banlieue (Louis Grillon) ..	289
● Petite chronique de Périgueux (1385-1415) (Claude-Henri Piraud)	299
● Une centenaire... La fontaine Plumancy à Périgueux (Christian Salviat) ..	351
● Le mouchoir de Jeanne Blondel ou le grand séminaire de Périgueux (Pierre Pommarède)	355
● Roger Constant et la saga du Regourdou (Alain Roussot)	359
● Dans notre iconothèque : Petit-Breton, un champion cycliste à Périgueux (Brigitte et Gilles Delluc)	365
● Les cent ans de l'amiral de Presle (Pierre Pommarède)	373
● Vient de paraître : <i>Jeux des pouvoirs et familles. Les élites municipales à Bergerac au XVIII^e siècle</i> , de M. Combet (Patrick Petot) ; <i>Lascaux retrouvé</i> , de B. et G. Delluc	375
● Notes de lecture : <i>La Vie des hommes de la préhistoire</i> (B. et G. Delluc) ; <i>Montignac au Moyen Age. Histoire du peuplement et de l'occupation du sol</i> (B. Fournioux) ; <i>Le Grand Livre de Périgueux</i> (G. Penaud)	381
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	383

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Marie-Pierre Mazeau-Janot
et Pierre Ortega avec la collaboration de la commission
de lecture et de Sébastien Pommier

Photo de couverture : Vue du Puy-Saint-Front, détail du tableau *Portrait de Mgr Machéco de Prêmeaux* par A. Gautier. XVIII^e siècle.
Collection musée du Périgord, ville de Périgueux. Cliché Ph. Jacquinet.

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette au format Word. La mise en page est inutile, il est préférable de faire une saisie au « kilomètre ». Les illustrations doivent impérativement être libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications du Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SEANCE DU MERCREDI 5 FEVRIER 2003

Président : le chanoine Pommarède, président.

Présents : 90. Excusés : 10.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- Mlle Mousnier et M. Louis Le Cam, élus respectivement présidente et vice-président du GRHIN

NECROLOGIE

- M. de Lary de Latour
- M. de Cumond
- M. Vignial
- Josette Lassaigue

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées de livres

- Dioudonnat (Pierre-Marie), *Les 700 rédacteurs de Je suis partout, 1930-1944*, Documents d'histoire de la presse, Sedopols, Paris.

Entrées de documents, brochures, revues, tirés-à-part et photographies

- Indépendants du 1^{er} siècle (Les), *Hommage à Louis Delluc*, brochure réalisée pour la soirée du 14 décembre 2002 au Cinéma des cinéastes à

Paris, à l'occasion de la projection exceptionnelle de quatre de ses films, présentés par son neveu, G. Delluc (don B. et G. Delluc)

- *Matéo, adieu clocher de mon village*, chanson du maquis de la Dordogne, créée par Piérot (don M. Delord)

- Cahuet (Albéric), Les cyclo-laitiers du Périgord, *L'Illustration*, 2 août 1941, copie (don M. Delord)

- Sorbets (Gaston), Albéric Cahuet, *L'Illustration*, 14 février 1942, copie (don M. Delord)

- Dossier du XLIII^e congrès de la FHSO de Bergerac, 21-22 avril 1990 (don B. et G. Delluc).

REVUE DE PRESSE

- *Antiquités nationales*, n° 33, 2001 : nécrologie d'Henri Delporte

- *Le Journal du Périgord*, n° 97, 2003 : Couze-et-Saint-Front, le drame de la Prunarède aux Eyzies, le château de la Roque

- *Cap Forum*, n° 4, 2003 : fontaines miraculeuses de Périgueux

- *Le Festin*, n° 44, 2003 : églises fortifiées du Périgord

- *L'Illustration*, n° 5104, 1941 : article de Pierre Ichac sur la grotte de Lascaux à Montignac (don M. Delord)

- *Eglise en Périgord*, n° 1 2003 : vitrail figurant saint Front dans la cathédrale de Périgueux

- *L'Archéologue*, n° 41, 2003 : les problèmes de l'archéologie bénévole et des fouilles de sauvetage

- *Bulletin de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie* : n° 134, 2003 : listes de déportés politiques de la Commune

- *Bulletin de la Diana*, t. LXI, n° 4, 2002 : Henri Delporte.

COMMUNICATIONS

La séance commence par l'assemblée générale ordinaire de notre compagnie. Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité. Le vote est ouvert jusqu'à la pause. Le bureau électoral est tenu par M. Jean-Marie Brénac, assisté de Mme Annie Bélingard et de M. Guy Rousset, en présence de notre trésorier, M. Michel Bernard, assisté de M. Sébastien Pommier. Les résultats du vote sont donnés en fin de séance. Pour l'avenir, M. Brénac attire l'attention des membres de notre compagnie sur la nécessité de bien respecter les consignes du vote, en particulier, l'envoi du chèque de cotisation en même temps que l'enveloppe du vote : cette procédure simplifie beaucoup la tâche des scrutateurs.

En début de séance, le président indique que deux pétitions sont parvenues à notre siège ce mois-ci : une pétition pour remplacer le nom du département en celui de Périgord et une autre pour protester contre la diminution des crédits pour les fouilles de sauvegarde. Ces documents sont disponibles à la bibliothèque.

Le conseil d'administration du 27 janvier a tenu à exprimer sa gratitude à Mme Bélingard, à MM. Combet, Fournioux, Lapouge, Nespoulet et Soubeyran, qui n'ont pas désiré se représenter, et leur a offert un ouvrage en signe de reconnaissance.

M^e Labroue cherche des figurants pour tourner un film sur l'affaire de Puy-de-Pont, relatée à notre dernière séance par M. Elias.

Lors de sa réunion du 21 janvier, la commission des Antiquités et Objets d'Art a protégé : le chemin de croix et une pierre gravée de Zak à Carsac-de-Carlux ; 34 peintures sur bois, hors du commun, dues à M. Deviers, conservées à Salignac-Eyvigues et à Archignac.

Gilles Delluc attire l'attention sur le fait que les textes accompagnant les différentes stations du chemin de croix de Carsac sont de Paul Claudel et que le premier dit : « C'est fini, nous avons jugé Dieu et nous l'avons condamné à mort ».

A propos d'objet classé, P. Pommarède signale que l'antependium de l'église de Saint-Pardoux-de-Drôme, en cuir gaufré de chevrette (XVII^e siècle), vient d'être remarquablement restauré. Les photographies prises par le Dr Brachet lui ont permis de découvrir, au milieu des rinceaux de feuillages, les anges moissonneurs, portant les vases de parfums (nocifs), dont parle *l'Apocalypse*.

A la suite de l'article de J.-P. Bitard sur la recension de la bibliothèque de Chancelade, la bibliothécaire de la Société historique et archéologique de la Corrèze signale que Brive conserve quatre ouvrages de Chancelade. J.-P. Bitard annonce qu'il fournira le fichier sur CD-Rom à la bibliothèque d'ici quelques semaines.

Les 12 et 13 juillet 2003, les dix communes de « la route des canons » recevront trois canons de marine, copies de ceux fabriqués par la Forge d'Ans. Ils seront déposés à La Boissière-d'Ans, à Brouchaud et à Peyzac-le-Moustier.

Brigitte et Gilles Delluc feront une conférence au Musée de l'Homme dans le cadre du séminaire « Représentations préhistoriques », le 14 février, sur « André Glory, une vie de préhistorien consacrée à l'art paléolithique », et une autre, le 22 février, sur la nutrition paléolithique. Leur travail sur les objets et manuscrits retrouvés en 1998 dans la maison d'André Glory au Bugue devrait arriver bientôt à son terme : il donnera lieu à la publication de deux ouvrages (Pilote 24 édition et C.N.R.S.).

Brigitte Delluc évoque la mémoire d'un grand artiste graveur, qui nous a quitté à la fin de l'an passé : Claude Durrens. Il vivait à Veyrines-de-Vergt depuis quarante ans. Il avait été 1^{er} grand prix de Rome en 1952. Ses dessins étaient gravés au burin dans le cuivre, le bois ou l'acier. Une grande partie de son œuvre est liée à la Banque de France et à l'Imprimerie du Timbre : il a réalisé plus de 400 timbres et on se souvient de ses beaux timbres en taille douce consacrés à Biron, Monpazier et Lascaux. On lui doit aussi l'ancien billet de 500 F (le Pascal) et de nombreuses illustrations de livres. Mais il est aussi l'auteur d'œuvres monumentales, comme la décoration du hall du collège de Vergt par des plaques de métal gravées ou

le monument fait de tubes assemblés, au centre d'un giratoire de Boulazac, où se dresse un mammoth inspiré par ceux de Rouffignac (Delluc, *B.S.H.A.P.*, 1999, p. 424, note 1). Gilles Delluc se souvient avec émotion de l'amical et enrichissant entretien qu'il lui avait accordé, pendant la préparation de l'ouvrage *Léo Drouyn en Dordogne*, au sujet de la technologie de la gravure.

Le président a lu, dans *Sud Ouest* (09.01.2003), l'annonce par l'ADRAHP du résultat des fouilles de la Curade : une route pavée avec des rognons de silex, des tessons d'amphores italiennes, les restes au sol d'une maison à trois nefs. Dans le journal du 31.01.2003, il a noté avec satisfaction qu'un groupe de jeunes bénévoles, sous la conduite de Fabrice Mathivet, avait débroussaillé un vieux cimetière de Plazac et brossé les tombes anciennes.

Le président lance un avis de recherche au sujet d'un saint assassiné en Périgord aux environs de 652 : Adalbalde ou Adelbaud ou Adelbret. Fils de sainte Gertrude, il était marié à une basquaise, père de quatre enfants, tous déclarés saints. Appelé en Dordogne, il fut assassiné « dans les solitudes du Périgord » par les parents de sa femme. Des miracles lui sont attribués et un culte s'est développé en Périgord. Ses reliques sont vénérées à Marchienn (Nord), au monastère d'Hamages, fondé par sa veuve, Rictrude. Il était fêté le 2 février, ailleurs en mai.

L'ouvrage que P. Pommarède a consacré, avec le Dr Brachet, aux églises oubliées du Périgord a donné lieu à quelques lettres de personnes regrettant que la chapelle qui est près de chez elles n'y figure pas. Il rappelle qu'il s'agit du premier tome d'une série d'albums. C'est donc une histoire à suivre.

Notre séance s'achève par une intéressante présentation de M. Claude Ribeyrol sur les peintures murales de l'église de Saint-Méard-de-Drôme, au nom de l'association « Saint-Méard et Dronne, patrimoine », et en compagnie de son président, M. Alain Mazeau. Cette présentation a été rendue possible grâce aux clichés de M. Serge Bretonnet, photographe à la retraite, qui a mis sa compétence au service de la connaissance de ce patrimoine remarquable. Il semble que tous les murs et les voûtes de l'église aient été décorés de peintures au XV^e siècle. Elles furent ensuite dissimulées sous des badigeons. Leur découverte s'est faite à l'occasion de la chute naturelle de quelques lambeaux du badigeon et de plusieurs sondages effectués par des mains compétentes. Certains décapages ont mis au jour des peintures étonnamment bien conservées. Leur étude révèle qu'il s'agissait au départ d'une peinture sur support sec, rendue possible par l'utilisation d'un liant organique. Ce procédé était moins solide que la fresque et sensible à la lumière. La chance des peintures de Saint-Méard est qu'elles ont été très vite recouvertes par un enduit qui a fixé les pigments, selon un procédé un peu analogue à celui de la fresque, mais en sens inverse. Pour la fresque, les étapes sont d'abord l'application d'un badigeon sur le mur sec, puis la réalisation de tracés peints sur l'enduit frais : ce procédé conduit à une réaction chimique qui fixe la peinture. Le pire ennemi de ces peintures est donc la pierre nue. M. Ribeyrol illustre son propos par la projection d'excellentes photographies des fragments de peintures visibles : en

particulier un saint Médard, les armes parlantes des Fayolle, un ange dans la coupole (en cours de dégagement), un saint roux et barbu (sur le mur nord), un monstre, des têtes et des inscriptions.

M. Bousquet rappelle le souvenir de M. Gaillard, qui avait beaucoup travaillé sur Saint-Méard. M. Ribeyrol indique que tous les travaux de M. Gaillard ont été déposés dans les archives de l'association en vue de leur étude.

J.-P. Bitard évoque, pour sa part, Saint-Pardoux-de-Drôme, où apparaissent quelques fragments de fresques. En 1895, le curé les avait signalées dans notre *Bulletin*. En vain, à l'époque, les voûtes et les murs ont été recouvert de crépi.

P. Pommarède rappelle qu'à Milhac-d'Auberoche, on a trouvé des litres funéraires, les uns sur les autres, sur sept épaisseurs.

Il est possible, qu'à Saint-Méard, il y ait plusieurs épaisseurs, par exemple sur le diablottin.

A Cumont, les peintures ont été calquées par le curé, qui y a passé des nuits à la lueur de bougies, avant qu'elles ne soient recouvertes de badigeon (les calques grandeur nature sont conservés par Mme de Cumont).

G. Penaud demande si des travaux de restauration sont prévus.

M. Ribeyrol lui indique que des travaux de décaissement du cimetière autour de l'église de Saint-Méard-de-Drôme ont déjà été effectués, sans souci de conservation des ossements, ni des sarcophages, semble-t-il. L'association est attentive à la suite des travaux de restauration qui sont prévus sur sept ans : à commencer par l'extérieur en 2003.

M. Ribeyrol regrette de ne trouver aucune indication sur l'identité des auteurs des peintures murales. P. Pommarède le renvoie à un article de Jean Secret qui avait établi des listes de peintres d'après les registres paroissiaux depuis les environs de 1600.

Vu le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
Secrétaire générale

ADMISSIONS de février 2003

- M. Jacques Bernot, Le Cluzeau, 24400 Les Lèches, présenté par M. J.-P. Boissavit et M. Lutold de Mullenheim ;
- Mme Simone Privat, 26, rue du Maréchal-Leclerc, 24110 Saint-Astier, présentée par Mme J. Rousset et Mme P. Lagauterie ;
- M. Michel Andrieux, 40, passage des Mines, 91630 Marolles, présenté par Mme J. Rousset et Mme P. Lagauterie ;
- Mme Annick Jeammet, 4, rue Sirey, 24000 Périgueux, présentée par Mme A. Bélingard et le P. P. Pommarède ;
- M. Jean-Marie Deglane, 14, rue du Cluzeau, 24000 Périgueux, présenté par le P. P. Pommarède et le P. Ch. Miane ;
- M. Frédéric Dudognon, 17, rue Numa-Gadaud, 24110 Saint-Astier, présenté par Mlle J. Mazaudier et Mme J. Marquet ;

- M. Eric Mathalou, 1, rue du Veau, 24500 Eymet, présenté par le P. P. Pommarède et M. M. Bernard ;
- Mlle Michèle Suchet, 28, rue Jean-Moulin, 38130 Echirolles, présentée par Mlle M. Mazalrey et Mme J. Rousset ;
- Mlle Donatella Cherchi, 34, rue Louis-Blériot, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentée par M. Fr. Michel et M. S. Baunac ;
- Mme Claude Magimel-Pelonnier, Le Temple de l'Eau, 24390 Cherveix-Cubas, présentée par Mme N. Lesourd et Mme M. Sibileau ;
- M. Patrick Desdemaine-Hugon, Boucherville, J4 B1 W6, PQ, Canada, présenté par M. Xavier-Arsène Henry et le P. P. Pommarède ;
- M. Guy Bastier, Montanceix, 24110 Montrem, présenté par le Dr J. Brachet et le P. P. Pommarède ;
- Mme Suzy Pomarel-Olivier, 8, rue du Coteau, 24000 Périgueux, présentée par Mlle Fr. Lavergne et le P. P. Pommarède ;
- Mme Jacqueline Magnol, 12 bis, rue Jean-Cledat, 24000 Périgueux, présentée par Mlle Fr. Lavergne et le P. P. Pommarède ;
- M. Louis Canhapé, 60 bis, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présenté par Mme J. Canhapé et M. M. Bernard.

Les admissions des mois de novembre 2002, décembre 2002 et janvier 2003 ayant été omises dans la 1^{ère} livraison 2003 de notre *Bulletin*, elles sont présentées à la suite.

ADMISSIONS de novembre 2002

- Mlle Laëtitia Tauby, Le Bourg, 24600 Segonzac, présentée par le P. P. Pommarède et M. M. Bernard ;
- M. Jean-François Popineau, 69, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, présenté par M. J. Lagrange et le P. P. Pommarède ;
- Mme Jacqueline Bedin, 36, bd Claveille, 24000 Périgueux, présentée par Mme C. Hortala et Mme A.-M. Guével ;
- Mme Sylvie Vidal, 37, rue du Cluzeau, 24000 Périgueux, présentée par M. M. Jardon et M. L. Duclaud ;
- M. Mme Yves Rivière, La Meyssellie, 24210 Brouchaud, présentés par M. J.-J. Gillot et Mme J. Rousset.

ADMISSIONS de décembre 2002

- M. Claude Dupuy, 38, rue Pierre de Coubertin, 24000 Périgueux, présenté par Mlle Ch. Faure et Mlle G. Doche ;
- M. Mme Bernard Decroi-Mury, Fontatou, 24580 Fleurac, présentés par M. J.-M. Vedrenne et M. L. Queyroi ;
- Dr Alain Clément, 210, bd Côte d'Argent, 33120 Arcachon, réinscription ;
- Mme Jacqueline Canhapé-Monnier, 60 bis, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présentée par M. J.-M. Charbonnel et le P. P. Pommarède ;
- M. et Mme Claude Breton-Brouard, La Laboussie, 24140 Maurens, présentés par Mme N. Belle et Mme J. Rousset ;

- Mlle Mathilde Jousse, Lamy, Route du Grand Dague, 24750 Atur, présentée par Mme S. Bridoux-Pradeau et M. S. Pommier ;
- Mlle Emilie Launay, Bayot, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentée par Mme S. Bridoux-Pradeau et M. S. Pommier ;
- M. Pierre Gouyrand, Au Cantaud, 47400 Tonneins, présenté par Mme J. Rousset et M. G. Rousset ;
- M. Henri de Bonfils-Lavernelle, 24510 Saint-Félix-de-Villadeix, réinscription ;
- M. Nicolas Noël, 11, rue du 26^e R. I., 24600 Ribérac, présenté par M. P. Ortega et M. H. Lapouge ;
- Mme Jacqueline Lavillowie, 21, route de la Maladrerie, 24300 Nontron, présentée par M. J.-J. Gillot et M. Pierre Ortega ;
- M. J.-F. Bierre, 369, rue de Périgueux, 16000 Angoulême, présenté par Mme B. Delluc et M. P. Ortega ;
- Mlle Céline Coussy, Le Bourg, 24360 Champniers-Reilhac, présentée par M. P. Ortega et M. H. Lapouge ;
- M. Thomas Mac-Donald, La Rochette, 24390 Nailhac, présenté par Mme N. Lesourd et M. A. Gadaud ;
- M. Bernard Gilet, Lebrél, 24170 Salles-de-Belvès, présenté par le Dr M. Carcenac et le P. P. Pommarède ;
- M. André Gadaud, 24390 Tourtoirac, présenté par Mme M. Sibilleau et le P. P. Pommarède.

ADMISSIONS de janvier 2003

- M. Olivier Troubat, Chemin de Gironne, 03100 Lavault Sainte-Anne, présenté par Mme J. Rousset et M. M. Bernard ;
- Mme Geneviève Bouron, 3, rue de la Sagesse, 24000 Périgueux, présentée par M. J.-M. Bouron et Mlle Fr. Lavergne ;
- M. Jean-Claude Grandcoin, 20, place Francheville, 24000 Périgueux, présenté par Mlle H. Lestang et Mlle Th. Courtney ;
- Me Alain Daron, impasse de Tounens, 24660 Notre-Dame de Sanilhac, présenté par M. J.-P. Mezurat et M. M. Vimard ;
- Mme Francine Neveu, 25, route d'Argentouveau, 24200 Sarlat-La-Canéda, présentée par Mme B. Vidal et M. J.-M. Vedrenne ;
- M. Jacques Moyson, ruelle du Cuvé 7, 1350 ORP. Jauche, Belgique, présenté par Mme C. Hortala et le Dr C. Ginesta ;
- M. Mme Alain et Catherine Moundlic, 11, rue Casimir Périer, 75007 Paris, présentés par M. A. Ribadeau Dumas et M. Cl.-H. Piraud ;
- M. Bernard Cariteau, 1, place du 14 Juillet, 24200 Sarlat, présenté par M. J. Batailler et M. G. Fayolle ;
- M. Christophe Gauthier, 32, rue Kléber, 24000 Périgueux, présenté par M. G. Bojanic et le P. P. Pommarède ;
- M. Thomas Bouvet, Le Clos l'Evêque, 14740 Corcagny, présenté par le P. J.-F. Versaveau et M. D. Audrierie ;
- M. Mme Michel Moreau, La Grande Monerie, 87150 Oradour-Sur-Vayre, présentés par M. G. Bojanic et le P. P. Pommarède ;

- M. Alain Pouquet, 32, rue Louis-Mie, 24000 Périgueux, présenté par M. G. Bojanic et le P. P. Pommarède ;
- M. Roland Hyot, Le Murat, 24750 Trélissac, présenté par M. G. Bojanic et le P. P. Pommarède ;
- M. Marc Pecouyoul, 14, rue Arago, 24000 Périgueux, présenté par M. G. Bojanic et le P. P. Pommarède ;
- M. Michel Labroue, 28, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, réinscription ;
- Père Michel Robert, 24150 Lalinde, présenté par M. M. Berthier et le P. P. Pommarède ;
- M. Francis Meunier, 14, rue du Plantier, réinscription ;
- M. Mme Pierre et Josette Béchade, 4, rue Maurice Thorez, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentés par M. J. Pain et Mme S. Pain ;
- M. Mme Pierre Bonnet, 12, rue Lamartine, 24000 Périgueux, présentés par Mme M. Boyer et Mme A. Bélingard.

SEANCE DU MERCREDI 5 MARS 2003

Président : le chanoine Pommarède, président.

Présents : 95. Excusés : 7.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- Mme Sophie Bridoux-Pradeau, notre emploi-jeune, pour la naissance de sa fille Lilas
- M. Jean Lecoq, prix spécial *Clochers d'Or*
- Mme Armelle Laroche, prix *Clochers d'Or*
- L'amiral de Presles, qui célèbre son centenaire

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées de livres

- Faipeur (Jean-Claude), *Un Bourg castral en Périgord, Clérans*, chez l'auteur, 24150 Cause-de-Clérans, 2002 (prix Clochers d'or 2003, don Clochers d'Or)
- Fressignac (Yves), *Mouleydier d'antan*, La Lauze, Périgueux, 2002 (prix Clochers d'or 2003, don Clochers d'Or)
- Dauchez (Chantal), *Villamblard, XVI^e siècle – XIX^e siècle. Le château et les seigneurs de Barrière* (1 volume + index), association Wlgrin de Taillefer, Villamblard, 2002 (prix Clochers d'or 2003, don Clochers d'Or)

- Laroche (Armelle), *La Bachelierie*, fascicule multigraphié, chez l'auteur, 2001 (prix Clochers d'Or 2003, don Clochers d'Or)
- Collectif, *Il était une fois... Saint-Aquilin*, Les Amis de Saint-Aquilin, Mairie, 24110 (prix Clochers d'or 2003, don Clochers d'Or)
- Axisa (Bernard), *Chronique du temps à Rouffignac-de-Sigoulès*, fascicule multigraphié, chez l'auteur, s.d. (prix Clochers d'or 2003, don Clochers d'Or)
- Lecoq (Jean), *Miremont-en-Périgord*, chez l'auteur, La Tourache, Mauzens-et-Miremont, 2002 (prix Clochers d'or 2003, don Clochers d'Or)
- Laborie (Yan), Roux (Jean), Lesfargues (Bernard) (édition préparée par), *Le Livre de Vie, 1379-1382. Bergerac au cœur de la guerre de Cent Ans*, Fédérop, Gardonne, 2003
- Audrierie (Dominique) (sous la dir. de), *Tourisme, culture, patrimoine*, actes du colloque de Périgueux 2002, Pilote 24, Périgueux, 2002 (don de l'IUT Développement touristique de Périgueux)
- Favreau (Robert), Rech (Régis), Riou (Yves-Jean) (sous la dir. de), *Bonnes villes du Poitou et des pays charentais (XII^e-XVIII^e siècles)*, actes du colloque de Saint-Jean-d'Angély 1999, Société des Antiquaires de l'Ouest, 2002.

Entrées de documents, brochures, revues, tirés-à-part et photographies

- Jullien (Pierre), Claude Durrens disparaît, *Timbres Magazine*, n° 33, 2003, p. 28, photocopie (don B. et G. Delluc)
- Delluc (Brigitte), Delluc (Gilles), *Liste de titres et travaux scientifiques (Préhistoire et archéologie)*, 2003, multigraphié (don des auteurs).

REVUE DE PRESSE

- *Paléo*, n° 14, 2002 : Cro-Magnon (datation gravettienne d'un coquillage), burins du Raysse du Flageollet, Vénus découverte près du château des Milandes, Le Moustier (nouveau-né), La Rochette (datation d'un vestige humain)
- *Le Journal du Périgord*, n° 98, 2003 : le nouveau-né du Moustier, Couze, les Américains en Dordogne
- *Aquitaine Historique*, n° 60, 2003 : la bastide de Domme
- *Eglise en Périgord*, n° 3, 2003 : le père Albert de Veer, ancien curé de Cadouin.

COMMUNICATIONS

En ce mercredi des Cendres, le président ouvre la séance, avec un sourire, en espérant que nous sommes bien remis des « trois jours appelés Carême-prenant, qui étaient des moments de détente ou d'excès ». Il rappelle les résultats du vote du 5 février et annonce que le nouveau conseil d'administration a reconduit dans leurs responsabilités les membres du bureau. Il précise les nouveautés : Mme Annie Herguido est élue secrétaire adjointe ; M. Guy Penaud est chargé du personnel ; Mme Marie-Pierre Janot-Mazeau devient directrice des publications ; M. Thierry Baritaud entre dans la

commission des bâtiments. Il indique en outre que, après consultation des divers organismes administratifs, les contrats de nos emplois-jeunes ont été prolongés, avec quelques aménagements. Enfin, vous trouverez dans la première livraison du *Bulletin* 2003 un juste et reconnaissant hommage à M. Jacques Lagrange qui, depuis plus de vingt ans, s'est dévoué, avec la plus grande compétence, à la réalisation de notre *Bulletin* et de nos publications (et notamment du superbe volume de Léo Drouyn).

Il félicite l'amiral de Presles qui célèbre son centenaire et se réjouit de l'accueillir aujourd'hui. Ancien élève du collège Saint-Joseph de Périgueux, il a participé à plusieurs moments importants de l'histoire de la France : il a commandé de nombreux bâtiments, participé à la bataille du Rif, à la guerre d'Indochine. Nous lui devons plusieurs mémoires parus dans notre *Bulletin* et son grand-père était un des membres fondateurs de notre compagnie.

A son assemblée générale, l'association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle a annoncé la création d'un gîte pour les pèlerins à Sorges. Le président a été frappé par le chiffre avancé de 17 000 pèlerins par an recensés à Saint-Jean-Pied-de-Port. L'inquiétude est grande de voir le *camino* se transformer en boulevard...

Mercredi prochain, notre soirée bimestrielle sera animée par M. Patrick Petot, qui donnera une conférence sur Alain de Solminihac, de l'abbaye de Chancelade à l'évêché de Cahors.

Quelques dates à noter dans nos agendas : le 17 mai, à Lanouaille, une réunion du Souvenir napoléonien sur le maréchal Bugeaud, avec des communications de plusieurs collègues (MM. Gay, Pommarède et Ortega) ; du 23 au 25 mai à Agen et Moissac, le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest sur le thème *Hommes et pays de la moyenne Garonne* ; du 4 au 11 juin le *Printemps de l'environnement*.

L'Institut Ausonius (Maison de l'Archéologie à Pessac), que nous remercions vivement, nous offre, par l'intermédiaire de François Michel, une quarantaine de calendriers 2003, ornés de magnifiques plans en relief des principales villes romaines du monde méditerranéen, parmi lesquelles *Vesunna* tient une place de choix : ces restitutions en aquarelle sont l'œuvre de Jean-Claude Golvin (C.N.R.S.).

Pierre Ortega procède avec intérêt au dépouillement des archives des départements voisins. Mme Schwab effectue le recensement des articles concernant le département de la Dordogne dans le *Bulletin monumental*. Ces travaux bibliographiques seront publiés.

Une discussion s'engage au sujet de l'emploi des adjectifs « périgordin » pour désigner ce qui se rapporte à la province du Périgord et « périgourdin » pour désigner ce qui se rapporte à la ville de Périgueux. Jacques Lagrange précise qu'il a cru bon de s'aligner sur ce choix, parce que c'était celui de Montaigne, puis celui d'Eugène Le Roy, pour donner deux exemples célèbres. Il remarque que certaines personnes n'acceptent pas ce choix et préfèrent utiliser le même mot pour désigner les habitants de Périgueux et ceux du Périgord. Chacun reste libre, bien sûr, de choisir le langage qui lui convient le mieux.

Pierre Ortega présente ensuite l'ouvrage que Bernard Fournioux, fidèle collaborateur de Gérard Mouillac à la bibliothèque pendant de longues années, vient de consacrer à *Montignac au Moyen Age*. L'auteur, médiéviste distingué, nous offre un ouvrage d'une grande minutie sur cette châtelainie, dont l'histoire est intimement liée à celle du Périgord : le castrum, le réseau paroissial, Montignac et ses faubourgs, les familles qui ont tenu la châtelainie, avec d'intéressants dessins et schémas de l'auteur et de nombreux documents soigneusement dépouillés.

Guy Penaud nous entraîne ensuite dans l'histoire de la place Francheville, depuis le terrain vague qui, au Moyen Age, séparait la cité médiévale de Saint-Front et la vieille Cité. Il rappelle que Francheville est le nom de cet évêque qui donna le terrain en 1701 pour y faire un jardin. Il évoque les fonctions et états successifs de cet espace : marché aux bestiaux jusqu'en 1953 ; lieu des exécutions capitales ; lieu où l'on planta un arbre de la Liberté ; gare ferroviaire de 1889 à 1949 ; gare routière depuis 1979 ; tranchées pendant la guerre 1939-1945. Un grand projet de réaménagement est en cours : la gare routière serait transférée vers la gare SNCF ; le centre de la place serait consacré à la promenade et à un complexe cinématographique ; la circulation serait canalisée autour de la place.

Enfin, Jean-Jacques Gillot nous parle de Jean Callard, sous-préfet de Bergerac, puis dernier préfet de la Dordogne, au moment de la libération du département en 1944. Il évoque d'abord la vie de ce fils de préfet, né en 1910, licencié en droit, secrétaire général de la Dordogne en 1940 sous la direction du préfet Maurice Labarthe. Il est nommé sous-préfet de Bergerac en 1943 en raison de son attachement au maréchal Pétain, puis préfet de la Dordogne à la suite du départ précipité de Jean Popineau, en juin 1944. Il occupera ce poste jusqu'à la libération de Périgueux en août 1944. Son nom est attaché à la triste affaire de Pont-Saint-Mamet, au cours de laquelle fut décimé un groupe de maquisards FTP : il y eut cinq morts et certains furent capturés, parmi lesquels R. Mathet, qui participa au premier accrochage au cours duquel fut tué un sous-officier allemand près de Cadouin, et Legendre. Ce dernier fut condamné à mort et exécuté à Limoges avec un jeune homme de 17 ans. Ce jeune homme est parfois confondu avec Minjoulou, qui était lui aussi âgé de 17 ans et qui est mort des suites de l'accrochage du Pont-Saint-Mamet. Le nom de Jean Callard est attaché aussi à l'affaire du train de Neuvic. Pour se faire pardonner l'affaire de Pont-Saint-Mamet, Jean Callard aurait pris contact avec l'Armée secrète et lui aurait fourni des informations sur ce transport de fonds de la Banque de France. Quoi qu'il en soit, il quitta le Périgord en août 1944 sans problèmes, donc sans doute protégé. Mais, avec Jean Popineau, il resta la cible des communistes jusqu'à sa mort en 1959.

Guy Rousset se souvient du jeune Minjoulou, qui était originaire de Neuvic. Dans son souvenir, les activités de ce groupe de résistants communistes étaient regardées comme peu orthodoxes, même dans le milieu communiste.

Vu le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
Secrétaire générale

ADMISSIONS de mars 2003

- Mme Jeannette Bois, Boissac, 24170 Saint-Laurent-la-Vallée, présentée par Mme J. Rousset et M. M. Bernard ;
- Mlle Line Bouthier, Les Combes, 24350 Bussac, présentée par Mme J. Rousset et Mme M.-P. Mazeau-Janot ;
- Mme Marie-Christine Barois, Les Ages, 24350 Mareuil, présentée par M. A. Ribadeau Dumas et Mme Legrand ;
- M. Lucien Martinet, 12, place André-Maurois, 24000 Périgueux, présenté par Mme Pain et Mme Martinet ;
- Mme Audrey Summerskill, 9, place du Général de Gaulle, 24600 Ribérac, présenté par le vicomte de Lapparent et le marquis de Fayolle ;
- M. Jean-Marc Fougeyrollas, Marteau, 24160 Salagnac, présenté par Mme N. Lesourd et Mme M. Sibileau ;
- Dr et Mme Bernard Cony, Vignéras, 24750 Champcevinel, présentés par le Dr J. Brachet et le P. P. Pommarède ;
- M. et Mme Marc-Henri et Françoise Bout, Les Haons, 24100 Saint-Laurent-des-Vignes, présentés par M. J. Pain et Mme S. Pain ;
- P.L.B. Editeur, 26, place de l'Hôtel-de-Ville, 24260 Le Bugue, présenté par Mme J. Rousset et M. M. Bernard.

SEANCE DU MERCREDI 2 AVRIL 2003

Président : le chanoine Pommarède, président.

Présents : 96. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. John Lascaud, pour son mémoire de maîtrise sur les *Livres de Raison en Périgord*, étude qui fait suite à celle jadis entreprise par Mme Parat
- Le comte de Bruc-Chabans et le bâtonnier Labroue, honorés de la médaille du Tourisme
- Le père Chambard et le chanoine Pommarède, qui viennent de fêter leurs noces d'or sacerdotales

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées d'ouvrages

- Demurger (Alain), *Vie et mort de l'ordre du Temple*, Seuil, Paris, 1989 (1^e éd. 1985)
- Delluc (Brigitte et Gilles), *La Vie des Hommes de la Préhistoire*, Editions Ouest-France (coll. Histoire), 2003, 2 exemplaires (don des auteurs et de l'éditeur)
- Fayolle (Gérard), *Le Monde des Causses*, Editions Sud Ouest, Bordeaux, 2002 (don de l'auteur)

- Bibliothèque municipale de Périgueux, *Catalogue des acquisitions patrimoniales de l'année 2002 (fonds Périgord, bibliothèque gourmande, bibliophilie contemporaine)*, Périgueux, 2003, 2 exemplaires (don des auteurs)
- Bellanger (Roger), *Dordogne en armes*, éditions Fontas, Périgueux, 1945 (don M. et Mme Pain).

Entrées de tirés-à-part, manuscrits et documents

- Delluc (Brigitte et Gilles), *Titres et travaux scientifiques (Préhistoire et archéologie)*, multigraphié, 2003, 2 exemplaires (don des auteurs)
- Archives départementales de la Dordogne, *Accroissement de la bibliothèque des Archives départementales en 2001*, multigraphié, 2003
- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 69, 2003
- *Pont-sur-l'Isle*, n° 138, 2003
- Schwab (B.), *Les Registres paroissiaux de Marsac (1770-1790)* avec, en annexe, la liste alphabétique des noms de familles, mars 2003, tapuscrit (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

- *Aquitania*, t. 18, 2001-2002 : les céramiques sigillées trouvées à Périgueux
- *Art et Histoire en Périgord noir*, n° 92, 2003 : les églises du canton de Belvès relevant de l'abbaye de Sarlat au Moyen Age ; Saint-Amand-de-Coly (syndics fabriciens) ; Salignac (prêtres) ; Arnaud de Cervole
- *Le Journal du Périgord*, avril 2003 : le nouveau musée de Préhistoire des Eyzies ; Saint-Pierre-de-Frugie ; le forgeron ; l'affaire du Bandiat
- *Sud Ouest*, mars 2003 : La Borie-Fricard (Sencenac-Puy-de-Fourche), Lascaux en péril, Lascaux II, château de la Vigerie (Champagne-Fontaine)
- *Dordogne libre*, mars 2003 : la maison Lambert (Périgueux), une locomotive de type Decapod 150 sur le rond-point Mériller à Coulounieix.

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en évoquant la remarquable conférence de M. Petot sur Alain de Solminihac lors de notre soirée bimestrielle du 12 mars. Notre association a été honorée, ce soir-là, par la présence de l'évêque de Périgueux. C'est un événement rare dans la vie de notre société.

Gilles Delluc rappelle que, comme Mgr Poulain, Mgr Patria était venu écouter Gérard Mouillac lors d'une soirée bimestrielle au milieu des années quatre-vingt : notre collègue faisait ce soir-là une conférence sur les retables.

Le président se réjouit de la première livraison de notre *Bulletin*, copieuse et bien faite : il porte, en éditorial, un message de reconnaissance à Jacques Lagrange et un encouragement à Marie-Pierre Mazeau-Janot.

Il fait une revue de la presse quotidienne : l'avocat d'origine périgourdine, Dominique Laplagne, vient de soutenir à l'institut juridique de Périgueux une thèse de doctorat sur *l'assistance publique en Dordogne au XIX^e siècle* et il nous en parlera le mercredi 10 septembre au cours de notre

soirée bimestrielle. La Grande écurie de Versailles redevient salle d'équitation. « C'est l'occasion de saluer la mémoire des frères d'Abzac, en particulier celle de Pierre, responsable du manège de Versailles en 1765, puis premier maître d'équitation en 1770. Emigré à Hambourg, Louis XVIII le nomma jusqu'à sa mort en 1827 directeur du manège de Versailles. *Le Chroniqueur* (1853, p. 206) et notre *Bulletin* ont rappelé l'admiration que portait le roi de Prusse au vicomte d'Abzac ».

De nombreuses indications dans la presse évoquent les problèmes soulevés par la conservation de la grotte de Lascaux. Un article bien documenté du journaliste Allemand, paru dans *La Recherche* du mois de mars fait le point sur le passé et le présent de la célèbre cavité et sur les moyens mis en œuvre pour empêcher sa dégradation. A la suite de travaux conduits entre février 2000 et juin 2001, des couples de micro-organismes résistants, champignon et bactérie, auto-entretenus, prolifèrent sur les sols, banquettes et plans inclinés, malgré l'épandage renouvelé de chaux et les traitements fongicides et antibiotiques. La grotte est à nouveau en grand danger. L'inquiétude est plus grande encore qu'en 1963. La catastrophe pourra-t-elle, cette fois-ci, être évitée ?

La thèse de Michel Combet sur *Les Jeux des pouvoirs et familles. Les élites municipales à Bergerac au XVIII^e siècle* est désormais disponible : c'est une publication de la Fédération historique du Sud-Ouest.

Quelques dates à noter dans nos agendas : les 10, 12 et 13 avril, à Grange-d'Ans, une exposition des métiers d'autrefois ; le 27 avril, à la cathédrale Saint-Front de Périgueux, une grande cérémonie pour l'inauguration du cloître superbement restauré ; le 10 mai, à Paussac-et-Saint-Vivien, une journée de la pierre avec le concours de M. Carcauzon. Gilles et Brigitte Delluc continuent leurs conférences : sur le cinéaste Louis Delluc, le 3 avril à Sarlat et le 14 mai au siège de notre compagnie, pour la soirée bimestrielle ; sur la nutrition préhistorique, le 8 avril à Avignon et le 23 avril à Périgueux, à l'Institut en formation des Soins infirmiers ; sur l'origine, l'évolution et la pathologie de l'Homme préhistorique, le 24 avril aux Eyzies. Les dates de nos sorties sont fixées : la sortie d'été aura lieu le dimanche 22 juin dans le Sarladais ; la sortie d'automne, dans le Nontronnais, se déroulera le 27 septembre après-midi.

Le président rappelle le grand intérêt des petits opuscules comme les biographies et les récits de voyages. C'est ainsi qu'il a découvert, il y a peu, *Une promenade en Périgord*, dont l'auteur, M. de Calvet, était inspecteur des monuments historiques du Lot en 1841. Parti du Lot pour assister à un mariage à Beaumont, il en profite pour visiter Beaumont, Cadouin et Saint-Avit-Sénieur. A Cadouin, il visite la sacristie, qu'il considère comme le premier édifice, ultérieurement remanié. Il se désole en constatant que le cabinet au fond de la sacristie est utilisé comme fosse d'aisance. Brigitte et Gilles Delluc nous diront si ces pages apportent un éclairage nouveau. Pour Saint-Avit-Sénieur, que nous avons visité l'an dernier, il parle du curé de l'époque. Ce personnage, très âgé, octogénaire, était un bricoleur : il a passé sa vie à sculpter le bois et la pierre. Une rapide enquête a permis de situer

« le pieux octogénaire ». Il s'appelle l'abbé Gontier-Roussille. Il a été ordonné prêtre dans le schisme par Pontard et relevé de son excommunication par le cardinal Caprara. Il est arrivé à Saint-Avit en 1821. Il y est mort à 92 ans, en 1861. L'abbé Brugière, vingt ans après, écrit : « le curé a sculpté les trois retables, la chaire et le bénitier ». Ce fait est peu connu et beaucoup se sont trompés. A l'heure actuelle, la chaire a disparu, les retables, restaurés par Feyrignac, se remettent en place, le bénitier est toujours là, avec ses deux lions affrontés. P. Pommarède a transmis ces informations sur les œuvres de Gontier-Roussille à Mme Bénéjean et à Mme Mouillac.

M. Glénisson, directeur de la bibliothèque municipale de Périgueux, nous présente ensuite les acquisitions de cet établissement en 2002, publiées dans un catalogue que l'on peut consulter à notre bibliothèque. Il cite, en particulier, quelques belles éditions pour enrichir le fonds local : Brantôme (une édition pirate), Lagrange-Chancel (une édition hollandaise de 1723 des *Odes philippiques*), Fénelon (une édition bibliophilique des *Aventures de Télémaque*). Pour l'histoire de la franc-maçonnerie à Périgueux : les statuts de la loge des Amis persévérants en 1840, avec les innombrables notes de son auteur, le juge Auguste Charrière. L'enrichissement concerne aussi le fonds gastronomique, avec un *Cuisinier anglais* paru à Londres en 1790, en plein blocus, et traduit en français en 1810. La bibliothèque municipale est riche aussi d'un important fonds pour la jeunesse : une réflexion est actuellement en cours pour décider s'il reste à Périgueux ou s'il est rassemblé en un lieu qui reste à définir.

Brigitte Delluc, en son nom et en celui de Gilles Delluc, présente ensuite leur dernier livre : *La Vie des Hommes de la Préhistoire*. « Comme vous le savez, depuis plus de trente ans, Gilles et moi sommes chercheurs en Préhistoire. Jusqu'ici, nous nous sommes surtout attachés à des descriptions minutieuses et à des analyses. Mais cela fait longtemps que nous avons envie d'écrire un livre de Préhistoire générale, accessible à tous. L'occasion nous a été offerte par les éditions Ouest-France. Le sujet est la Préhistoire de notre pays. Pour dresser le décor, nous présentons les antécédents des premiers habitants de la France, en partant des Australopithèques (dont Toumai) et des *Homo habilis*. Nous avons voulu que ce livre soit de lecture facile et même plaisante. Ce qui se traduit par quelques aspects auxquels nous tenons beaucoup : des intertitres originaux et nombreux ; un ton alerte, non exempt d'un certain humour ; des légendes pour les illustrations permettant un autre accès à l'ouvrage pour le lecteur pressé, comme un livre dans le livre, sans compter une préface du Pr Denis Vialou. L'ouvrage est illustré par une série de dessins très bien faits, dus à Pierre Joubert, dessinateur bien connu des amateurs de la collection « Signe de piste », et par de nombreuses photographies (environ 200 clichés choisis dans notre photothèque constituée tout au long de notre vie scientifique), sans compter les tableaux, les schémas didactiques, les cartes. En outre nous avons essayé d'effacer les rugosités, d'expliquer les mots particuliers, de façon à ne laisser personne sur le bord du chemin. Gilles présentera le livre sur France Inter le 17 avril à 14 heures dans l'émission « 2000 ans d'histoire » de Patrice Gélinet ».

Mgr Briquet présente ensuite un ouvrage paru en 2002 aux éditions Bayard : *Correspondance de Paul Claudel et d'une périgourdine, Françoise de Marcilly*. Cette Françoise de Marcilly était la fille d'un diplomate. Née au début du XX^e siècle, gravement handicapée depuis son enfance à la suite d'une encéphalite, elle vécut une longue existence de souffrance jusqu'en février 2001, date de sa mort, partageant son temps entre le quai Voltaire à Paris et le manoir de Chambon sur la commune de Marsac. La correspondance publiée couvre une période de vingt ans de 1935 à 1955, date de la mort de Paul Claudel. Françoise de Marcilly est littéralement une claudélienne de naissance. Mais ce n'est qu'en 1935 que Paul Claudel fait sa connaissance. A partir de ce jour s'établit entre eux un échange régulier de correspondance, où sont abordés les sujets les plus variés : échanges spirituels, littérature, musique. La Dordogne est peu représentée dans cette correspondance.

Pierre Pommarède précise que le manoir de Chambon est une grosse maison romantique du XIX^e siècle, bâtie à l'emplacement d'un ancien château du Moyen Age. La mère de Françoise avait plusieurs sœurs en Dordogne, dont une Arsène-Henry de Château-l'Evêque.

La dernière communication de ce jour est consacrée à Aillac sur la commune de Molières. M. Amagat, actuel propriétaire des lieux, nous présente grâce à un habile montage de diapositives projetées sur vidéo-projecteur, ce qui reste de ce prieuré fondé en 1140 : dans un environnement romantique, quelques pans de murs avec des amorces de voûtes, plusieurs fontaines, dont l'une bien conservée au moulin d'Aillac, avec sa rigole dans le tuf. M. Amagat recherche tous les documents concernant cette fondation monastique et souhaite aboutir à sa mise en valeur. En premier lieu, il souhaite protéger l'environnement, avant de se lancer dans le nettoyage et la consolidation des ruines. Le président lui suggère de préparer un dossier en ce sens.

M. Amagat présente quelques superbes photographies de l'abri d'entrée de la grotte de Cussac, en particulier une photographie prise un jour de janvier 2001, où il faisait si froid que le porche était littéralement engoncé dans des concrétions de glace, tel un mammoth, gardien des lieux.

Vu le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
Secrétaire générale

ADMISSIONS d'avril 2003

- M. et Mme Patrice Becquet, 172, avenue Charles-de-Gaulle, 17430 Tonnay, présentés par M. A. Ribadeau Dumas et Mme D. Piraud ;
- Mme Christine Gérard, château de Vendoire, 24320 Vendoire, présentée par M. A. Ribadeau Dumas et M. S. Pommier ;
- M. et Mme Denis et Agnès Guy, rue des Rois de France, 24100 Bergerac, présentés par le docteur et Mme A. Audibert ;
- Mlle Camille Nérestan, Saigne-Bœuf, 24460 Agonac, présentée par M. P. Ortega et Mme Monégier du Sorbier ;
- Mme Monique Arnaud, 15, rue de Campniac, 24000 Périgueux, présentée par Mme M. Chouri et M. G. Bojanic.

EDITORIAL

Pour mémoire...

En réunissant, à chaque livraison du *Bulletin*, des textes sous un thème directeur ou des communications éparses, il nous faut pour se faire – il va s'en dire – des auteurs.

Depuis l'édition de la première livraison, en 1874, la direction des publications souhaite être au plus proche des intentions des auteurs. C'est pourquoi nous n'opérons aucune coupe et livrons les travaux dans leur intégralité. Bien sûr, en établissant les textes, nous apportons les corrections nécessaires. Certes, les écrits doivent être inédits et illustrés, nous ne souhaitons pas y déroger.

Rappel technique...

Les auteurs sont priés d'adresser leurs travaux sur deux supports : un tirage papier et une disquette au format Word. La mise en page est inutile, il est préférable de faire une saisie au « kilomètre ». Les illustrations doivent impérativement être libres de droits.

Pour ceux qui s'intéressent au Périgord, le *Bulletin* est depuis sa création une source indéniable de savoir. Les renseignements de fait qu'il fournit en font une collection de référence précieuse.

Pourtant, en examinant l'ensemble des communications en attente, nous constatons aujourd'hui avec regret une baisse très sensible des travaux, qu'ils soient des comptes rendus de fouilles, des visites archéologiques, de l'histoire contemporaine, des études d'histoire de l'art, des témoignages... ou encore des extraits de travaux universitaires.

Cela induit fatalement une réflexion sur la diversité des sujets proposés pour la publication et ce d'autant plus que nous retrouvons bien souvent les mêmes plumes, fidèles au rayonnement de nos publications. Par tradition, le *Bulletin* est aussi l'affaire de chacun des membres. Suivant cette logique, nous vous sollicitons aujourd'hui pour perpétuer l'histoire écrite du Périgord. Pour ce faire, vos écrits nous sont indispensables.

Un mot encore. Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui aident à l'accomplissement des publications trimestrielles du *Bulletin* qui sont la clé de voûte de notre Société.

Marie-Pierre Mazeau-Janot

Le cloître de la cathédrale Saint-Front

par Thierry BARITAUD

Le cloître de la cathédrale Saint-Front représente le symbole et le centre même de la vie monastique périgourdine. Ses quatre galeries sont les derniers témoignages de l'architecture romane et gothique de tout l'ensemble cathédral. Les moines bâtisseurs de l'église latine – consacrée en 1047 – accolèrent au sud de l'édifice le cloître primitif.

Au cours de ce XI^e siècle, cette composition architecturale demeura dans l'esprit de ces nouveaux hauts lieux de méditation dans les monastères.

Après l'incendie de Saint-Front, l'évêque Raymond de Mareuil se retira en 1150 à Saint-Etienne de la Cité, amenant avec lui la moitié de la communauté monastique de Saint-Front. Néanmoins, la vie claustrale se poursuivit au Puy Saint-Front avec la formation d'un chapitre collégial (1). Durant cette période, des modifications furent apportées aux galeries, d'une voûte charpentée ou lambrissée les moines édifièrent une voûte d'arête au XII^e siècle, puis une voûte à nervures toriques au XIII^e siècle. Les poussées latérales exigèrent le doublement des colonnes et le contrebutement de ces voûtes au moyen de larges arcades encadrant le cloître côté jardin. Les galeries sud et ouest seront quant à elles modifiées au XIV^e siècle dans un pur style gothique à voûtes d'ogives, les colonnes et chapiteaux seront remplacés par des culs de lampe.

Avec la signature du concordat du 11 janvier 1669, réunissant les chapitres de la Cité et du Puy Saint-Front, l'évêque aménagea de nouveau son palais à Saint-Front autour du cloître : rehaussement et création de nouvelles ailes à l'ouest et au sud, modification de la tourelle d'escalier à l'angle sud-ouest du cloître dont il ne nous reste aujourd'hui de visible que le soubassement. C'est à cette époque que l'extrados des voûtes fut recouvert d'une terrasse permettant une meilleure distribution des appartements de l'évêque situés à l'est avec le reste des bâtiments conventuels situés au sud et à l'ouest.

Après la Révolution, l'évêché situé au-dessus du cloître, abrita un moment le sous-préfet de Périgueux, alors que Monseigneur l'évêque était relégué tout à côté dans la maison des Dames de la Foi. Puis la ville de Périgueux occupa les lieux en 1817, en installant dans le réfectoire et le dortoir des chanoines son musée lapidaire provenant des fouilles de Vésone ainsi que sa monumentale bibliothèque publique. L'évêque, Monseigneur de Lostanges, revint dans son palais épiscopal en 1822 et assista de près à la réfection de Saint-Front. Le prélat ordonna en 1826 (5) l'obturation des arcades du cloître à l'aide de moellons et fit remplir de terre l'ensemble des lieux afin d'obtenir un jardin suspendu accessible de ses appartements situés à l'étage. Les galeries restèrent dans la pénombre durant 60 ans. L'archéologue périgourdin Joseph de Mourcin, donna une description du cloître en 1826 dans l'ouvrage du comte de Taillefer sur les antiquités de Vésone. En 1851, Félix de Verneilh observera à son tour le décor à l'aide de torches dans ces galeries souterraines. Il dénonça les méfaits de ce comblement en raison de l'importante et constante humidité, il pleuvait dans les galeries... (6)

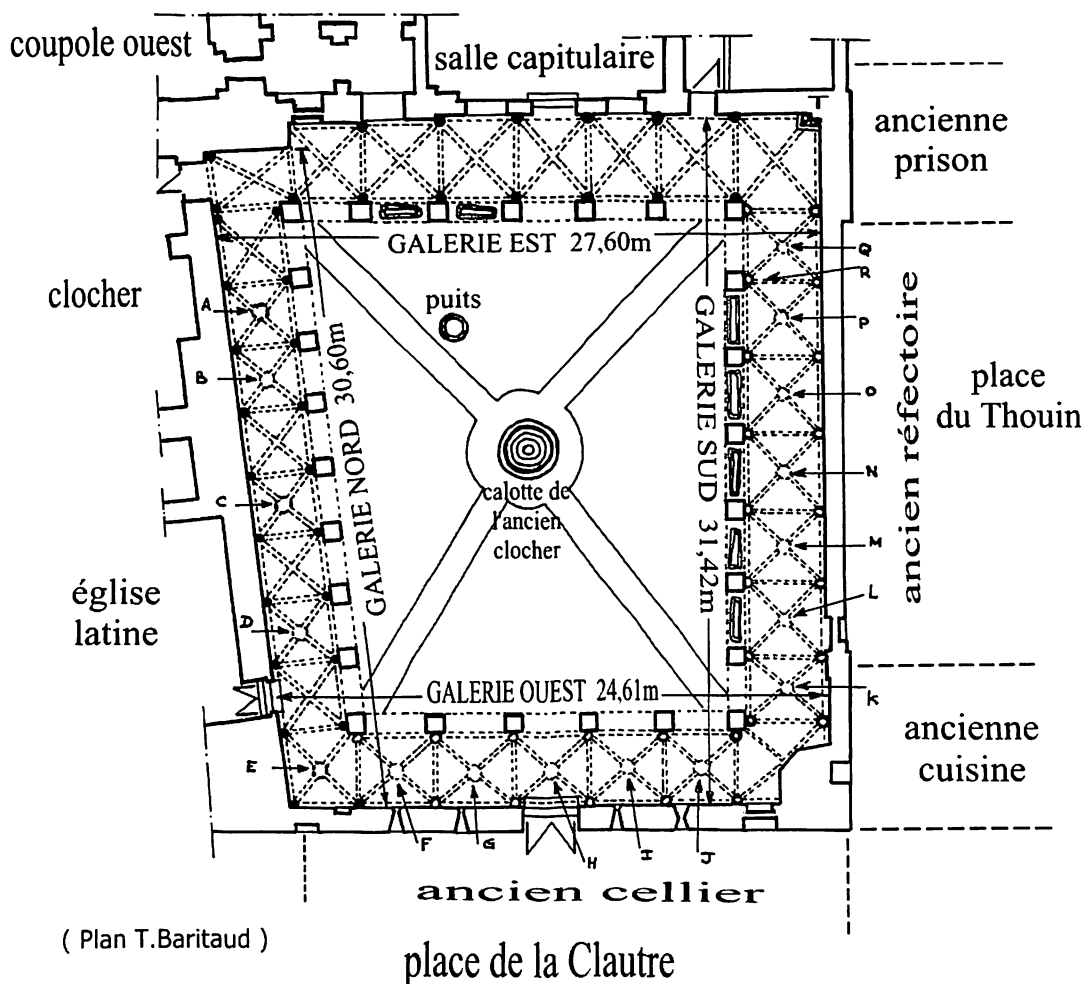
Après la vaste opération de restauration, ou plutôt de reconstruction des cinq coupoles de la cathédrale par l'architecte diocésain Paul Abadie entre 1852 et 1882, c'est l'architecte Paul Boeswilwald qui achèvera l'œuvre avec le clocher de 1883 à 1895 et enfin le cloître de 1898 à 1908 (2, 3, 4).

Description architecturale : L'actuel cloître de Saint-Front est implanté sur les bases de l'ancien cloître, dernier témoignage du monastère roman dont le plan et les élévations ont été profondément modifiés. L'architecture des cloîtres s'inspire des impluviums romains dont ils ne possédaient qu'un simple portique avec toiture en appentis. Ceux-ci existaient sur le flanc des cathédrales dès l'époque mérovingienne, mais il est dit au synode de 876 : *« Il est nécessaire que les évêques établissent des cloîtres à proximité des églises cathédrales, afin que les clercs vivent suivant la règle canonique, que les prêtres s'y astreignent, ne délaissent pas l'église et n'aillent point habiter ailleurs. »*

La symbolique des cloîtres : Toujours selon Guillaume Durand dans son synode de la fin du IX^e siècle : *« La diversité des demeures et des offices dans le cloître, signifie la diversité des demeures et des récompenses dans le royaume céleste car, dans la maison de mon Père, il y a beaucoup de demeures »*, dit le Seigneur. Et, dans le sens moral, *« le cloître représente la contemplation dans laquelle l'âme se replie sur elle-même, et où elle se cache après s'être séparée de la foule des pensées charnelles, et où elle médite les seuls biens célestes. Dans ce cloître, il y a quatre murailles, qui sont le mépris de soi-même, le mépris du monde, l'amour du prochain et l'amour de Dieu. Et chaque côté à sa rangée de colonnes... La base de toutes les colonnes est la patience. Dans le cloître, la diversité des demeures, c'est celle des vertus. »* Le cloître préfigure ce carré mystique, fragment de paradis, espace de méditation et de recueillement où l'homme s'élève par la prière jusqu'au divin.

Le plan

Dans tous les monastères, les bâtiments de première nécessité, comme le réfectoire et le dortoir, étaient groupés autour d'un cloître. Son plan était de forme rectangulaire ou carré, entouré de portiques et de galeries sur les quatre côtés comme l'atrium des anciennes basiliques. Les galeries distribuaient au rez-de-chaussée les nombreuses pièces monastiques. Le long du bras du transept se trouvait la salle capitulaire et à l'étage les dortoirs permettaient aux moines de se rendre directement et rapidement aux offices. Tandis qu'à l'opposé du mur de la



Galerie nord : 10 voûtes quadripartites à nervures toriques, 21 colonnes et chapiteaux romans dont 9 chapiteaux sculptés d'une double tête humaine et 8 autres à décor végétal et 4 chapiteaux cubiques. 5 clefs de voûte historiées : A - blason vierge, B - 5 étoiles encadrant une fleur de lys, C - agneau pascal crucifère, D - lion, E - clef bâchée illisible

Galerie est : 7 voûtes quadripartites à nervures toriques, 13 colonnes et chapiteaux cubiques dont un fût en marbre. 2 sarcophages sous arcades. T - éléments finement sculptés provenant d'un ancien tombeau

Galerie ouest : 6 voûtes quadripartites en ogive, 11 culs de lampe historiés. 5 clefs de voûte, F, G, I - décor floral, H - croix tréflée, J - évêque bénissant

Galerie sud : 7 voûtes quadripartites en ogive. 16 culs de lampe historiés, 7 clefs de voûte, K à P - décor floral, Q - crucifixion, R - sur nervure 2 vierges en procession vers la crucifixion. 5 sarcophages sous arcades

nef et parallèlement à celle-ci, c'est le réfectoire et la cuisine qui étaient implantés. Les autres galeries pouvaient recevoir les celliers, réserves, bibliothèques, grenier du chapitre. Au centre ou dans un angle du cloître, il existait toujours un puits ou un lavatoire qui symbolisait la présence de l'eau. « *Dieu est source d'eau vive* ».

Aussi, l'emplacement actuel du cloître de Saint-Front correspond parfaitement au plan que l'on retrouve dans nos nombreuses abbayes ou cathédrales méridionales. Les cloîtres étaient implantés indifféremment au sud ou au nord selon la nature et le relief du sol mais toujours adossés au mur des bas-côtés sud ou nord de la nef et contre l'un des bras du transept.

Le monastère du Puy Saint-Front est situé au sud comme ceux des abbayes de Brantôme, Boschaud, Cadouin, Saint-Amand-de-Coly, Saint-Avit-Sénieur, le Dalon à Sainte-Trie ou l'ancienne cathédrale Saint-Sacerdos de Sarlat. En revanche, l'ancienne cathédrale Saint-Etienne de la Cité avait son cloître au nord, comme ceux de Chancelade, Saint-Jean-de-Côle, Tourtoirac. En Périgord, il ne reste que seulement quatre cloîtres encore visibles, Saint-Front, Cadouin et partiellement ceux de Brantôme et Saint-Jean-de-Côle.

A Saint-Front, le plan du cloître est un quadrilatère irrégulier de 23mx18m. Cette dissymétrie provient de l'orientation de la galerie nord avec le mur de l'église primitive latine, alors que les trois autres galeries sont orientées avec le mur de l'église à coupoles. Le monastère possédait le long du bras du transept sud au rez-de-chaussée : la salle capitulaire, la salle de confession, la bibliothèque, tandis qu'à l'étage se trouvait le dortoir dont une porte percée dans la pile sud-ouest de la coupole ouest communiquait directement avec l'église. Cet accès sera repris ensuite par l'évêque lorsque ses appartements remplacèrent le dortoir des moines. Au sud, le grand réfectoire empiétait largement sur la place du Thoin, la cuisine donnait du côté de la Clautre et la prison abbatiale flanquée à l'opposé à l'angle sud-est au-dessous de l'actuel logement du sacristain. A l'est, sur le parvis de la Clautre il y avait les diverses pièces secondaires : celliers, réserves...

Situé vers l'angle nord-est, le puits d'une vingtaine de mètre de profondeur, reçoit toujours les eaux pluviales des couvertures.

L'élévation

L'ancien cloître a été construit et accolé à l'église primitive au milieu du XI^e siècle. Ses galeries devaient être composées d'un simple rez-de-chaussée couvert d'un toit en tuiles canal posées sur voliges et chevrons apparents adossé aux murs latéraux et reposant à l'égoût sur des arcs et colonnes (fig.1).

Le terrible incendie de 1120, laissa l'église collégiale en ruine et mutila les bâtiments claustraux. Au cours de la reconstruction du cloître, les moines ont-ils imités les voûtes d'arêtes du cloître de Saint-Etienne de la Cité, ou se sont-ils contentés des voûtes à nervures toriques qu'ils nous ont léguées ?

L'extension de l'église collégiale qui vit naître ses cinq coupoles en s'accolant à l'est de l'église primitive, fut achevée en 1170. La congrégation monastique s'accroissant, le cloître subit une extension et le dortoir fut installé au-dessus de la salle capitulaire. Ce nouvel étage imposa un contrebutement des voûtes et colonnes au moyen d'arcades adossées à ces éléments porteurs. Cette disposition fit office de contrefort (fig.2). Ensuite, au cours des XIV^e et XV^e siècles, d'importantes modifications seront apportées dans le traitement du plan et du décor, notamment dans les voûtes à nervures et clefs gothiques (scènes des Vierges Folles et Sages) et les arcades des galeries ouest et sud (fig.3).

Fig 1. : Cloître roman XI-XII^e siècle
(dont quelques colonnes et
chapiteaux subsistent).

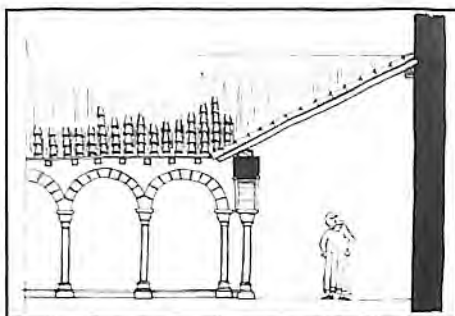


Fig 2. : Cloître roman XII-XIII^e siècle
(construction des arcades
contrebutant les voûtes
et colonnes).

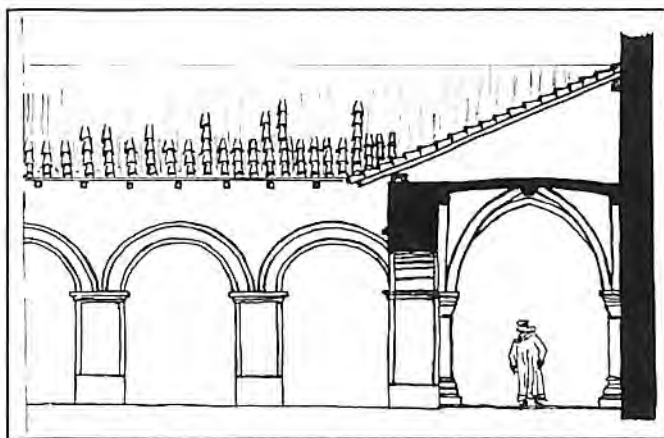
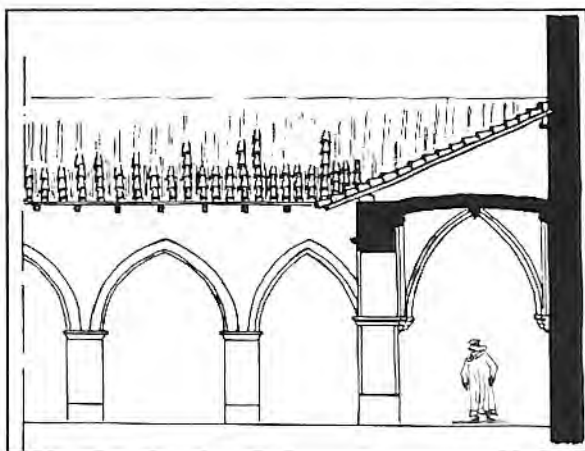


Fig 3. : Cloître gothique XIV-XV^e siècle



A la fin du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, les couvertures des galeries
seront remplacées par une toiture terrasse.

La galerie nord (XI^e-XII^e siècles) et ses dix travées quadripartites, voûtées de nervures toriques reposent sur 29 colonnes et chapiteaux romans de part et d'autre sur les contreforts des arcades et du mur sud de l'église latine. Cette galerie possède les plus beaux chapiteaux historiés du cloître dont 9 à double tête humaine. Les huit arcades romanes sont en plein cintre. Trois clefs de voûtes historiées sont conservées dont l'agneau pascal chargé de la Croix et le lion. En 2003, l'architecte a badigeonné les nervures toriques d'un ocre jaune, symbolisant ainsi la plus ancienne galerie du cloître. L'accès à l'église primitive est l'actuelle porte dépourvue de tout décor, donnant sous le clocher dans l'angle nord-est. En revanche, la grille d'entrée principale à l'angle nord-ouest, est un passage créé lors de la restauration en 1907.

La galerie est (XII^e-XIII^e siècles) avait plusieurs ouvertures donnant accès à la salle capitulaire et à la confession sud. Lors des travaux de restauration de la salle capitulaire néo-romane, de la sacristie et du logement du sacristain en 1929 par Henri Rapine, architecte en chef, l'accès à la confession sud a été condamné. Cette galerie voûtée de nervures toriques ne possède aucune clef historiée. C'est dans cette galerie que l'on remarque le plus grand nombre de traces de polychromie sur les arcades, chapiteaux et colonnes. Les six arcades romanes sont en plein cintre et abritent deux sarcophages. Les croix de consécration, polychromées pour certaines, sont gravées dans les piliers des arcades.

La galerie sud (XIV^e-XV^e siècles) desservait encore en 1898 le réfectoire, la cuisine et la prison abbatiale. La porte de l'ancien réfectoire et la cuisine est lisible sur le mur. Aujourd'hui ces pièces disparues sont situées sur la place du Thouin. Les voûtes à nervure conservent sept clefs historiées dont certaines sont bûchées. Les nervures reposent sur des culs de lampes historiés. Les sept arcades gothiques sont identiques, 5 sarcophages ont été placés en 1908 au pied de celles-ci. Sur deux nervures situées à l'est, l'archéologue de Verneilh avait identifié en 1851, dix Vierges folles et sages en procession vers la clef de crucifixion. Aujourd'hui, il ne reste que deux amorces inférieures de ces sculptures. A l'angle sud-est de cette galerie, on peut observer l'encastrement dans le mur d'un riche décor sculpté du XII^e siècle provenant des restes d'un tombeau des abbés de Saint-Front ainsi que l'attestent la croix et la crosse sculptées sur l'archivolte.

La galerie ouest (XIV^e-XV^e siècles) et ses six voûtes en ogive à clefs historiées dont un évêque bénissant reposent sur des culs de lampes. La grille d'accès à la place de la Clautre donnait à l'époque du monastère sur des celliers et des réserves. Ces salles ont été rasées en 1898. Cette galerie ne possède que cinq arcades gothiques décorées à pointe de diamants.

Le jardin

L'architecte Emile Vauthier écrivait en 1854 que de nombreux sarcophages en pierre venaient d'être mis au jour dans le cadre des travaux de la cathédrale en fouillant sous la porte du Thouin, un vase en verre et une croix en cuivre se trouvaient dans l'un d'eux (3). Malheureusement, nous ne possédons aucune description de ces fouilles. Une campagne archéologique mériterait d'être programmée sous le jardin qui est le prolongement de cette porte du Thouin. Des fouilles permettraient d'attester sans doute la présence de murs ou de précieux matériaux qui livreraient une meilleure connaissance du plan de l'ancien monastère. Le puits à l'angle nord-est n'a jamais fait l'objet

d'investigations, il est profond de 20 m et garde peut être au fond quelques secrets... Après avoir retiré en 1884 le jardin suspendu de l'évêque, Boeswilwald à la fin de son chantier redessina le plan du jardin en composant quatre allées rayonnant autour de la calotte du clocher primitif.

Chronologie des travaux

La première restauration du cloître a été réalisée après l'incendie survenu en 1120, qui provoqua l'effondrement du clocher et entraîna de graves dégradations sur les fines arcades romanes. Au cours de la construction de l'église à coupoles achevée en 1173, le cloître sera voûté. Aux XIV^e-XV^e siècles, les voûtes et arcades des galeries sud et est seront traitées dans le pur style gothique.

Les grands travaux seront effectués dans ce lieu, lorsque le monastère deviendra le palais épiscopal au XVII^e siècle. Rehaussement des ailes sur le réfectoire, celliers et salle capitulaire, création de la toiture terrasse sur le cloître.

Le cloître sera programmé à la dernière tranche de travaux de la vaste restauration de la basilique au cours du XIX^e siècle. Après Abadie, c'est l'architecte Paul Boeswilwald qui assura la fin de l'opération avec le clocher (1883-1895) et le cloître (1898-1908). Les travaux sur le clocher demandèrent de la place pour l'acheminement des matériaux, l'architecte débaya le jardin suspendu du cloître en 1884, retrouvant le sol d'origine. Le jardin devint l'atelier de taille et de montage des pierres du clocher, et sous une voûte de la galerie nord, Boeswilwald installa son bureau qu'il partagea avec son collaborateur Antoine Lambert. Le dégagement de l'évêché et des maisons accolées sera exécuté entre mai et octobre 1898 sur les côtés est, sud et ouest. La destruction des bâtiments claustraux avec le réfectoire, la cuisine, la prison abbatiale et les celliers seront une lourde perte pour la mémoire patrimoniale périgourdine (2, 3).

En 1900, l'architecte débuta la restauration du cloître par les parements extérieurs des places de la Clautre et du Thoin et la terrasse des galeries. Désormais, le cloître ne conservera que ses bâtiments claustraux à l'est (confessions et salle capitulaire). Délaissant le chantier faute de crédits, les travaux sur les façades des arcades du cloître ne reprendront qu'à la fin 1907 et s'achèveront en 1908. Boeswilwald présentera sous les galeries un musée lapidaire dont les éléments sculptés proviennent essentiellement de l'ancien clocher, ce dépôt complète celui du cloître du musée du Périgord. Il disposera aussi sept sarcophages sous des arcades (trouvés en 1853 sous la porte du Thouin) et la calotte supérieure du clocher primitif au centre du jardin. (2.4)

En 1950, l'architecte en chef Yves-Marie Froidevaux restaurera les sols des galeries, en remplaçant le disgracieux dallage de Boeswilwald par un revêtement en galets roulés et des dalles de calcaires en alternance avec les piliers des arcades (3).

Quant à l'architecte en chef Michel Mastorakis, il procédera en 1978, à la réfection totale de la toiture terrasse du cloître avec la pose d'un dallage en calcaire sur patins et au-dessous une forme de pente évacuant les eaux par les gargouilles (3).

2001-2003 : Depuis un siècle, les façades en pierre de taille du cloître se sont lentement dégradées sous les effets conjugués des altérations du gel et du vent. La pierre était extraite en grande partie des carrières de Saint-Georges (2,3), la maladie provient de la porosité de la roche et des bancs de calcaire trop tendres. Les parements des arcades et des façades se sont profondément altérés et provoquèrent le décollement de l'épiderme de la pierre en raison d'une importante migration des sels en surface.

Le ministère de la Culture approuva en mars 2001 le programme de restauration de M. Philippe Oudin, architecte en chef des Monuments historiques. Les travaux débutèrent en septembre 2001. Ils ont consisté à la reprise des parements de maçonnerie altérés à l'aide d'un nouveau procédé de nettoyage par désalinisation. L'application d'un cataplasme absorbant les bactéries, breveté par la société Tollis, a été préférée à l'ancienne technique de nettoyage par pulvérisation d'eau avec léger brossage des parements. Des pierres de taille défectueuses ont été remplacées par morceaux isolés sur les angles extérieurs des piliers et cintres des arcades, des claveaux de certaines voûtes. La fourniture des pierres provient des carrières de Saint-Vivien et de la pierre de Périgueux de réemploi. Les voûtes et les murs des quatre galeries étaient recouverts d'une teinte grise. Un nettoyage et l'application d'un badigeon coloré sur l'ensemble de ces parements ont redonné toute la lumière primitive au cloître. Tous ces travaux de maçonnerie ont été exécutés par l'entreprise Dagand de Périgueux. Un nouvel éclairage a été installé par la société Maintel qui a fixé au sol des spots directionnels assurant une excellente mise en lumière. L'ensemble du dépôt lapidaire de Boeswilwald a été déposé dans la galerie de la crypte des évêques sous le chevet.

L'inauguration du cloître eut lieu le 27 avril 2003. Mgr l'évêque Poulain remit les clefs de la grille d'entrée au ministre Xavier Darcos et le cortège pénétra enfin dans le jardin et les galeries sous la conduite du conservateur du monument François Gondran, architecte des Bâtiments de France.

C'est à l'archéologue de Verneilh qu'il faut emprunter le mot de la fin : « *Les habitants de Périgueux étaient peut être excusables alors de traiter l'abbaye en ennemie, si la famine n'étaient pas pour eux un prétexte, comme il arrive souvent, et si les moines n'étaient pas tout disposés à partager avec eux par charité ce qu'ils voulaient prendre par force. Aujourd'hui, leurs descendants devraient se souvenir que le monastère du Puy Saint-Front a été d'abord l'origine, puis la sauvegarde de la ville actuelle* ».

T.B.

Sources et bibliographie

- (1) Archives de l'Evêché de Périgueux.
- (2) Archives du ministère de la culture - Médiathèque du patrimoine, série 81/24/349/35.
- (3) Archives du service départemental de l'architecture et du patrimoine.
- (4) Archives départementales de la Dordogne, séries 12 O 364, V 92.
- AUBERT M., 1927 : « La cathédrale Saint-Front », Congrès archéologique de France, Picard, Paris, p. 45-65.
- AUDRERIE D., 1995 : *Visiter la cathédrale Saint-Front*, Sud-Ouest, p. 21-22.
- LASTEYRIE DE R., 1929 : *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Picard, Paris, p. 353-357.
- MANDIN J., 1898 : « Dégagement de la galerie sud du cloître de Saint-Front », *B SHAP*, p. 368-370.
- (5) MOURCIN de J., 1826 : *Antiquités de Vésone*, t. 2, Périgueux, Dupont, p. 477-487.
- ROUX J., 1920 : *La basilique Saint-Front de Périgueux*, Périgueux, Cassard.
- SECRET J., 1973 : « Sur le cloître de Saint-Front », *Périgord Actualités* du 27 oct., p. 1 et 4.
- (6) VERNEILH de F., 1851 : *L'architecture byzantine en France*, Paris, Didron, p. 107-111.
- VIOLLET-LE-DUC E., 1875 : *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, Paris, Morel, p. 410-461.

Evolution topographique de Périgueux, des origines à la fin du Moyen Age

par John LASCAUD

Le nom de Périgueux vient de ses premiers habitants les *Petrocorii*, peuple gaulois occupant les hauteurs de la rive gauche de l'Isle. Cette première occupation du sol étant antérieure à l'époque romaine et pouvant remonter à l'époque du Néolithique.

Périgueux est située à 125 km au nord-est de Bordeaux, sur la rivière de l'Isle affluent de la Dordogne. Périgueux se trouve sur la route La Rochelle-Nîmes, grand axe de circulation entre l'océan et la Méditerranée, héritière de la route romaine, ce qui explique le développement de la ville.

Il faut aussi remarquer la position géographique intéressante de la ville de Périgueux au centre de régions diverses : du Bordelais, des pays de la Charente et de la Garonne, du Quercy et du Limousin, fait qui prend toute son importance à l'époque du Moyen Age. Il faut aussi mentionner le fait qu'au Moyen Age, Périgueux se trouve sur une des routes du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

Comme on peut le voir, sur la carte de Belleforest (le plus vieux document figuré de la ville), la ville de Périgueux est composée d'un double noyau : la Cité et le Puy-Saint-Front, ayant chacun un site, une origine et une évolution particulières.

I. La Cité

Le site

La Cité est le noyau le plus ancien, situé au sud, dans la partie basse, assez proche de la rivière, plus exactement dans le large plan incliné du méandre.

Les origines

La première implantation urbaine est due aux Romains. A la fin du premier siècle av. J.-C., Auguste crée la province d'Aquitaine et le territoire des *Petrocorii* devient la *civitas Petrocoriorum*, dont le chef-lieu reçoit le nom d'une divinité bienfaisante indigène, *Vesunna*.

Le cœur de la ville est ordonné suivant l'usage romain. Le *cardo* unit l'amphithéâtre à la tour de Vésone et une voie *décumane* (plus exactement rectiligne), le croise au carrefour où plus tard s'élèvera la cathédrale Saint-Etienne. *Vesunna* est dotée des différents bâtiments que possède toute ville romaine (le II^e siècle étant l'époque des grandes constructions de *Vesunna*). Le forum se situe juste au sud de la tour de Vésone. La tour de Vésone étant la partie centrale du temple de la déesse *Vesunna*. Au sud, de petits thermes complètent cet ensemble. L'alimentation en eau étant assurée par 3 aqueducs, dont le plus important : l'aqueduc de Grandfont long de 7 km.

Evolution

Les différentes vagues d'invasions affectent la région. A la fin du III^e siècle, pour faire face aux invasions, la ville subit une mutation radicale de structure et commence à prendre l'aspect médiéval d'une agglomération serrée dans une enceinte défensive. Le repli de la ville est dû à l'invasion de 275. La nouvelle ville se serre dans un espace d'une superficie de 5,5 hectares, entouré de 959 m de murailles. Cet ensemble de forme ovale prend appui sur l'amphithéâtre utilisé comme bastion de défense. Cette nouvelle ville compte parmi les plus petites de la Gaule (avec Saintes et Antibes). Le rempart est constitué d'éléments de monuments détruits : des chapiteaux, des fûts de colonne sont entassés pèle-mêle. On estime que cette enceinte mesure entre 5 et 6 mètres de large, et 8 à 10 mètres de hauteur. Le tout étant renforcé de vingt-quatre tours de 8 mètres de diamètre. Il y a quatre portes : la porte Bourelle ou Normande, la porte romaine, la porte de Mars et la porte de la Boucherie (près des arènes).

Au cours de la période médiévale, la muraille antique ne connaît aucune modification de son tracé. Très tôt des maisons fortes de chevaliers sont venues s'appuyer sur le rempart, pour en améliorer entre autre la défense. Ce sont le château Barrière ; la maison d'Angoulême ou de Peyrouse, contre la porte Normande ; le château de la famille de Périgieux installé sur la porte de Mars. Les comtes du Périgord construisent au XII^e siècle,

dans les arènes, une tour « grande et forte », vraisemblablement sur motte, en utilisant les matériaux de l'amphithéâtre. Cette forteresse est connue sous le nom de château de la Rolphie (rasée en 1391, par les bourgeois du Puy-Saint-Front).

Ainsi peut-on se rendre compte de la formation du noyau de la Cité. Voyons maintenant comment s'est formé le Puy-Saint-Front.

II. Le Puy Saint-Front

Le site

Le développement le plus important de Périgueux a lieu sur le « puy », qui fait face à la Cité, dominant l'Isle du côté est et qui porte par la suite le nom de Puy-Saint-Front.

Les origines

Un bourg se crée, selon la tradition, autour d'un groupement religieux de saint Front et de son pèlerinage auprès de son tombeau. Toujours selon la tradition, le tombeau de saint Front se trouve aux environs du puy. Hors, des découvertes archéologiques ont permis de découvrir l'existence d'une nécropole romaine de basse époque. De plus, les textes anciens mentionnent une chapelle Saint-André. A la fin du X^e siècle, c'est donc saint André et non saint Front qui sanctifie le sommet du puy. Ainsi n'est-ce vraiment qu'à partir de cette première moitié du XI^e siècle que l'on peut parler du Puy-Saint-Front et que l'église du puy a pu servir de noyau à un nouvel habitat.

Evolution

En vérité, le groupement religieux du puy n'est pas seul responsable de la croissance de l'agglomération qui est déjà constituée et cohérent dans la première moitié du XIII^e siècle. Cette ville du XIII^e siècle est le résultat du regroupement de plusieurs noyaux. Le plus ancien noyau étant constitué par le « castrum » comtal appelé la salle du comte, qui contrôle le passage entre la Cité et le Puy. A l'ouest, un autre noyau est formé avec la paroisse Saint-Silain (un disciple de saint Front). Un autre noyau enfin, sur lequel on n'a peu de précisions, la salle Grimoart, située à l'extrémité nord de la rue Limogeanne.

Entre ces points de fixation, la ville s'est organisée par rapport à deux grands axes : l'axe nord-sud représenté par la rue Limogeanne. Et l'axe ouest-est représenté par la rue Aiguillerie, qui est probablement l'ancienne voie romaine Saintes Angoulême.

On ignore la date de construction de l'enceinte du Puy-Saint-Front (peut-être entre 1182 et 1223, 1240). Cette ville fortifiée représente 17,5 hectares, avec un périmètre de 1695 mètres dont 250 mètres en bordure de la rivière. La ville, de plus en plus serrée à l'intérieur des murs, est organisée en fonction du « moûtier ». En effet, toutes les rues, Plantier, Limogeanne, Taillefer, Farges, Aubergerie partent de Saint-Front et rayonnent de là vers les remparts. Le Puy-Saint-Front est divisé en quartiers ou « guachas ». Un

grand nombre de portes fortifiées dont les principales correspondent aux artères importantes permettent un accès commode et renforcent aussi les remparts. La plus importante étant la porte Taillefer.

Ainsi peut-on se rendre compte que le Puy-Saint-Front est tout à fait indépendant de la Cité. Attachons nous maintenant à l'étude des faubourgs.

III. Les faubourgs

Au XIV^e siècle, la ville se prolonge par des faubourgs (étude du rôle de la Taille). Nous ne savons pas très bien à quel rythme ils se développent. Amorcés seulement au XIII^e siècle, on constate leur existence au XIV^e siècle. On connaît l'existence certaine du faubourg Saint-Martin en prolongement de la rue Aiguillerie, du faubourg Saint-Hilaire entre la porte de l'Auberge et le pont des Clarisses. Le faubourg Saint-Hilaire étant le plus vivant et le plus ancien, où autour de l'église paroissiale se crée un petit complexe de rues.

C'est dans cet espace entre les 2 villes, où l'habitat est encore assez lâche, que les ordres mendiants s'installent. Les frères mineurs sont les premiers à s'installer hors des murs dans une large zone au sud de la place Francheville. Le couvent est tellement important en 1330, qu'on parle du « bourg des frères mineurs ». C'est à Saint-Hilaire que les Clarisses réalisent leur installation, au milieu du XIII^e siècle, dans le sud de l'Isle.

En conclusion, on peut voir que la ville de Périgueux est la symbiose de deux villes distinctes : la Cité et le Puy-Saint-Front. Mais, à partir de l'Acte d'union du 16 septembre 1240, les deux bourgs se rassemblent pour ne former plus qu'une seule communauté. A l'aube du XIV^e siècle, Périgueux atteint un point d'apogée. Le Puy-Saint-Front en 1330 contient 2 445 feux, soit 8 à 9 000 habitants. La population de la Cité étant d'environ d'1/10^e du Puy-Saint-Front. Mais les crises frumentaires, la peste noire, la guerre contre les Anglais réduisent le nombre d'habitants du Puy-Saint-Front, en 1450 à 720 feux.

J.L.

Bibliographie

Higounet-Nadal Arlette, *Périgueux, in Atlas historique des villes de France*, sous la direction de Ch. Higounet et alii, édition du centre de national de la recherche scientifique, Paris, 1984.

Higounet-Nadal Arlette, *Les comptes de la taille et les sources de l'histoire démographique de Périgueux, au XIV^e siècle*, S.E.V.P.E.N., 1965.

Garmy Pierre et Maurin Louis (sous la dir.), *Enceintes romaines d'Aquitaine...*, éd de la maison des sciences de l'Homme, Paris 1996.

Les possessions de Peyrouse à Périgueux et banlieue

par Louis GRILLON

Dans son ouvrage monumental, *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles*¹, Arlette Higounet-Nadal n'a pas manqué de signaler quelques possessions d'abbayes cisterciennes à Périgueux.

Cadouin avait, avant 1170, une maison devant la porte de l'église Saint-Hilaire dans un secteur couvert de jardins. Les « *fossés de Cadouin* », périodiquement convertis eux-mêmes en jardins, sont mentionnés en plusieurs documents. Une maison, acquise tardivement – peut-être à compter de 1366 seulement – se trouvait près de la grande rue de l'Aiguillerie sur la paroisse de Saint-Silain². Enfin, et surtout, on ne saurait passer sous silence le prieuré de la Daurade situé lui aussi dans un quartier de jardins sur la paroisse Saint-Georges. Les vignes devaient y être nombreuses puisque l'abbaye y possédait un pressoir³.

Toujours d'après le même auteur, l'abbaye de Peyrouse⁴ possédait une maison dans la rue dite du Cornador. Lui appartenait en outre un four appelé

1. Bordeaux, 1978.

2. A. Higounet-Nadal, ouvrage cité, p. 60 note 337, 69, 222, 223, 270 ; sur le quartier, p. 33, 38, 83 note 68, 222.

3. A. Higounet-Nadal, ouvrage cité, p. 73 note 500, 93, 98.

4. Peyrouse, abbaye cistercienne, commune de Saint-Saud, cton de Saint-Pardoux-la-Rivière, arrondissement de Nontron.

four d'Armagnac situé près de l'hôtel de cette famille qui l'aurait cédé aux moines peut-être avant 1240 ⁵.

Ce ne furent pas – fort loin de là ! – toutes les possessions de Peyrouse à Périgueux. A. Higounet-Nadal évoque d'ailleurs une lettre adressée par le chanoine P. Lespine à W. de Taillefer dans laquelle celui-là racontait que le notaire Sarlande lui avait jadis montré des terriers comprenant de nombreux arrentements passés par l'abbaye. « *Elle possédait* », écrivait-il, « *beaucoup de cens et de redevances sur la ville et aux environs et entr'autres un tènement appelé la Vizonne situé près de la tour de ce nom* » ⁶.

Ces terriers du notaire Sarlande semblent avoir disparu mais il demeure possible de combler au moins partie de cette lacune en analysant quelques autres documents révélateurs.

*

* *

Le premier de ces documents est une énumération par la chancellerie du roi Philippe VI, en janvier 1339, de rentes que Peyrouse avait demandé de placer sous la protection royale ⁷. La nature des biens n'est généralement pas précisée sauf pour trois maisons dont une située rue Limogeanne, un verger, un pré sur la rivière du Manoire et quelques vignes près de La Garde.

Mais cette chartre présente l'avantage de faire défiler sous nos yeux les noms de quelque quatre-vingt-huit débiteurs de Peyrouse parmi lesquels, ici ou là, une épouse, une veuve, un rentier, un exécuteur testamentaire. Cette théorie de perigourdins permet de confirmer, parfois de compléter, le tableau de longévité des familles dressé par A. Higounet-Nadal en annexe de son ouvrage ⁸. La qualité de quelques personnages est indiquée : Raymond Saulnier est de Brantôme, Hélié Robert est chanoine de la Cité, Hélié et Pierre de Cremieras ou de Clarens, père et fils, sont de Trélissac. Tous les autres doivent être sans doute habitants du Puy-Saint-Front.

Hélié et Pierre de Cremieras, agriculteurs, méritent notre attention. Ils ont cédé à Peyrouse tous leurs droits sur les lieux et manses de Cremieras, Clarens, Blanchart, Maura, la Pinsonie et Almeyrac ⁹. Ces toponymes permettent de compléter nos connaissances sur Trélissac à cette époque.

5. A. Higounet-Nadal, ouvrage cité, p. 27-28, 69, 72, 126 note 37

6. B SHAP, t. III, 1876, p. 294-295. W. de Taillefer a inclus les renseignements à lui donnés par Lespine dans ses *Antiquités de Véronne*

7. Archives nationales, Trésor des chartes, registre 72, f° 404, pièce 513

8. A. Higounet-Nadal, ouvrage cité, pp. 317-327 et 343-411

9. ...ab Helia de Cremieras sive de Clarens et Petro ejus filio agricultoribus parrochianis ecclesie de Trelhissaco omne jus quod habebant in loco et mansis de Cremieras, de Clarens, de Blanchart et de Maura de la Pinsonia et d'Almeyrac....

D. Martinaud, dans son *Une paroisse du Périgord à la fin du Moyen-Age, Trélissac* ¹⁰ n'avait rencontré pour sa part que deux de ces noms, à savoir Cremieras et Almeyrac.

Enfin notre intérêt se porte sur le quartier de La Garde où l'abbaye est dite, dans ce document, percevoir des rentes sur quatre ou cinq vignes. On n'ignore pas que ce lieu et sa chapelle dédiée à la Vierge Marie occupaient une place importante dans la vie de Périgueux. La chapelle se trouvait sur la hauteur. Un chemin y accédait depuis la ville ; un chemin de traverse permettait d'atteindre Champcevinel. C'était, depuis longtemps, un quartier de jardins et de vignes. Celles-ci justifiaient la présence d'un treuil ¹¹.

De ce qui précède on peut déjà conclure que l'abbaye nontronnaise de Peyrouse, outre un pied-à-terre dans l'enceinte du Puy-Saint-Front, commode pour traiter ses affaires, avait pu s'assurer dans la ville et alentour un certain nombre de sources de revenus. En 1339, le montant s'en élevait au moins à cent-quatre livres sous tournois et l'abbaye avait versé quinze livres dix sous tournois au roi.

*

* *

Un second document est, de beaucoup, plus généreux que le précédent en renseignements de toute sorte. Il s'agit d'un cahier papier d'une quarantaine de folios contenant le résumé d'arrentements effectués par le dernier abbé régulier de Peyrouse, Bernard de Mayac [...1442-1478...]. Quelques actes isolés, passés sous son successeur, premier abbé commendataire, le dominicain Itier du Puy [31 mars 1478- + 1492], ont été surajoutés. ¹²

Si ce cahier n'est pas un des terriers du notaire Sarlande dont parlait Lespine, il ne peut être qu'un recueil de ses extraits. N'y retrouve-t'on pas en effet, jusqu'à ce « *ténement de la Vizonne* » dans le quartier de la Cité que mentionnait le chanoine ? ¹³

Ce document est doublement précieux étant donné la rareté des renseignements sur l'abbaye à cette époque. Il nous livre la nature du bien

10. D. Martinaud, TER sous la direction de M. le professeur Ch. Higounet, Bordeaux, 1968. Dans ce travail sont reproduits ou analysés quatre-vingt huit chartes datées de 1236 à 1496 et concernant Trélissac.

11. A. Higounet-Nadal, ouvrage cité, p. 87, 91, 98, 113, 115 pour la chapelle ; p. 73 note 500 pour le pressoir.

12. A.D.D., 24 ; 36 H 3. Ce relevé a été extrait entre 1614 et 1627 d'un « terrier couvert en bazane rouge » appartenant à l'abbaye.

13. A.D.D., 36 H 3, f° 34 verso. Ce dossier a été aussi utilisé par Mlle C. Desport dans son TER de maîtrise sur *Deux abbayes cisterciennes du Nontronnais*, Limoges (1999).



Extrait de Higounet-Nadal (Arlette), Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles, étude de démographie historique, coll. *Études et documents d'Aquitaine*, F.H.S.O., Bordeaux, 1978 (plan hors-texte).

arrenté ou échangé par elle, sa situation exacte, ses confronts, sa contenance, le montant et la nature de ses redevances, la date du contrat passé avec le tenancier et le nom du notaire qui a reçu celui-ci.

C'est dire tout l'intérêt de ce cahier qui mériterait une étude plus poussée que celle que nous avons pu lui accorder ici. Le démographe et le généalogiste y trouveraient leur bien puisqu'il s'y trouve des dizaines de noms de propriétaires, de tenanciers ou de leurs voisins immédiats. La topographie du Périgieux ancien et de sa banlieue y gagnerait puisque l'on y voit défiler murailles et tours, quartiers, rues et ruelles. C'est une mine de renseignements qui réserve des surprises au chercheur minutieux.

Pour ce qui nous occupe à présent, disons que, dans l'enceinte du Puy-Saint-Front, Peyrouse possédait des biens immobiliers dans quatre quartiers. C'était, avant tout, dans celui du Verdu, la maison de l'abbaye et son jardin qui jouxtaient un logis et jardin de l'abbé. Peyrouse y acensait en outre cinq autres maisons et quatre pleydures. Parmi les confronts énumérés dans ce secteur, on relève la rue publique de l'Aiguillerie à la porte de la tour de l'Arsault et le chareyron appelé Cornadoux. Dans ce quartier les cisterciens voisinaient avec « *noble Archambaud Flamenc* », messire Arnaud Matthieu prêtre, une maison du chapitre de Saint-Front, la maison d'un notaire, mais encore avec deux laboureurs, un cardeur, un tisserand etc... petit peuple dont les demeures n'étaient séparées des autres que par de modestes chareyrons.

Dans le quartier de Rue-Neuve, Peyrouse acensait six maisons et un eyrial. On relève parmi les confronts la rue publique de « *la coufourche de Merly* » à la porte de Rue-Neuve, celle du même carrefour au mur de la ville, les rues qui menaient aux Boucheries et à la Clautre ainsi qu'une rue de Merdanson. Dans ce secteur, les biens de l'abbaye voisinaient avec ceux de Cadouin qui y possédait une maison et un jardin, avec ceux d'Andrivaux dont le commandeur avait lui aussi maison et jardin, sans parler de deux autres jardins appartenant à sa commanderie. Étaient aussi propriétaires dans le quartier Jean de Cugnac sieur de Caussade, un clerc natif de Saint-Romain, Pierre Alibaud titulaire de la vicairie Sainte-Marguerite de la collégiale Saint-Front, trois laboureurs et un potier.

Six maisons dont une avec four et trois pleydures étaient acensées par l'abbaye dans le quartier de la Limogeanne. On note parmi les confronts le chemin de la rue Limogeanne à la tour Gaudy, la charrière du four de Viridel vers la Tour neuve, la grand'rue Limogeanne. On remarque en outre « *l'hotel appelé la Sale Grimoart* », le Puy de la Limogeanne, une maison de la Charité de la ville, une pleydure du prieur de Sept-Fons. Parmi les propriétaires ou habitants deux notaires, un bourgeois, et, de nouveau, messire Arnaud Matthieu prêtre. ¹⁴

14. Ce messire Arnaud Matthieu nous est particulièrement connu. Nous l'avons rencontré comme « précepteur » de l'hôpital de l'Arsault à cette époque. Cf. L. Grillon, « L'Hôpital Sainte-Marthe de Périgieux », *B SHAP*, 1997, t. CXXIV ; 1998, t. CXXV..

L'abbaye était moins dotée dans le quartier Saint-Silain où seulement deux maisons et deux pleydures lui appartenaient. Elles jouxtaient la rue publique de Saint-Silain à l'Aiguillerie, un chareyron de la rue Limogeanne vers le Puy de la Limogeanne. Se trouvaient, non loin de là, la maison de la vicairie Saint-Marc de la collégiale Saint-Front, un faure, un laboureur et un boucher parmi d'autres propriétaires ou tenanciers.

A peine franchissait-on certaines portes de l'enceinte fortifiée du Puy-Saint-Front que l'on se trouvait en pleine campagne dans un réseau de vignes et de jardins tel que l'a décrit A. Higounet-Nadal ; d'« *orts, chanabals, treilhats, jardins vignons ou à planter vigne* » tel que le décrit notre terrier. Là aussi, Peyrouse s'est attachée à percevoir de nombreux revenus. Sans entrer dans les détails, disons rapidement qu'elle percevait des rentes sur une dizaine de jardins dans le faubourg de la Limogeanne, autant dans celui des Plantiers, sur neuf terres et sept jardins à l'Arsaut, sur dix-huit jardins à Sauvageon, sur neuf terres et dix jardins aux Gravières etc...

Ce sont au moins trois cent cinquante entrées du même genre que l'on peut relever dans ce document tant sur les anciennes paroisses actuellement incluses dans la commune actuelle de Périgueux que sur les communes de sa couronne immédiate ¹⁵.

Pour le moment, notons que la superficie des biens énumérés est rarement indiquée. La plus importante était de « *seize journaux à bœufs* » mais c'est un cas unique, le reste s'échelonnant de « *trois journaux d'homme* » à une dénerade de terre. La rente s'acquittait généralement en argent, le plus fort versement étant de vingt sous, le plus faible de deux deniers. Les seules rentes en nature mentionnées le sont sur Trélissac, versables en froment, avoine et châtaignes ¹⁶. Tous ces biens acensés faisaient partie de la fondalité directe du seigneur abbé de Peyrouse qui y percevait aussi l'acapte.

Il faut souligner le nombre relativement élevé des « *déserts* » mentionnés dans les actes. Il s'agit de terres précédemment mises en culture et abandonnées durant les troubles de la guerre de Cent Ans. Il en ressort que l'abbé Bernard de Mayac sut mettre à profit la conjoncture pour peut-être acheter de nouveaux biens, pour, en tout cas, donner de nouveau à ferme ceux que l'abbaye possédait auparavant. Tous ses efforts tendaient à accroître les revenus de son abbaye.

Relevons enfin que la seule maison possédée par Peyrouse en dehors du Puy-Saint-Front était une « *maison chauchière* » sise sur la paroisse de Saint-Georges au lieu dit justement les Chauchières. En ce lieu se trouvaient

15. Ces résumés d'actes permettent de compléter l'étude de ces anciennes paroisses à cette époque. Le travail est en cours en ce qui regarde la paroisse de Trélissac.

16. Ces rentes sont perçues sur deux manses de Trélissac déjà connus par la sauvegarde royale octroyée en 1339 par le roi Philippe VI. On retrouve les châtaignes comme rente à verser sur des ténements trélissacois durant tout l'Ancien Régime.

d'autres maisons du même genre dont celle de l'abbaye de Chancelade. Leur rôle était de pourvoir en chaux leurs propriétaires.

On peut se demander pour qui avait réellement œuvré l'abbé Bernard de Mayac. Le chapitre général de Cîteaux de 1464 avait repris énergiquement le vieux statut de 1220 en interdisant à tous les abbés sous peine d'excommunication de donner à vie ou à perpétuité maisons, granges, fermes et autres possessions, et en révoquant immédiatement tous les contrats conclus sous cette forme indue et ridicule ¹⁷. Dès lors, on ne saurait s'étonner de voir le chapitre général de 1485 charger l'abbé de Cadouin – c'était alors Pierre de Gain II – de faire restituer à Peyrouse tous les jardins, prés, maisons, legs, biens mobiliers et immobiliers que Bernard de Mayac « jadis abbé » avait aliéné au préjudice de son abbaye ¹⁸. Le sens de ce texte est peu clair. En quoi consistait le préjudice invoqué, mise à part la violation des statuts de l'ordre ? Bernard de Mayac s'était-il réservé une pension de retraite comme faisaient tant d'autres abbés de cette époque en laissant la crosse à un successeur ? S'était-il réservé tous les revenus ainsi constitués sans en faire profiter ses moines ?

Il est possible aussi que la ville de Périgueux ait voulu faire main basse sur les biens de l'abbaye. Ne sait-on pas qu'à la mort de son successeur, Itier du Puy, premier abbé commendataire, la ville fit garder ses biens ? ¹⁹

Dans le cahier que nous étudions, le quartier de La Garde occupe peu de place. Quelques actes y concernent une terre, un jardin et quatre vignes. L'abbé Bernard de Mayac y agit, est-il précisé, en « *administrateur* » ²⁰. Il faut rappeler qu'un de ses prédécesseurs, l'abbé Guillaume de Sauzède, [...1421-1424...] avait uni La Garde dont il était le prieur à l'abbaye de Peyrouse. ²¹ Nous croyons pouvoir tirer de ce fait une conclusion vraisemblable. Du moment où cet abbé fut un abbé régulier c'est qu'il était moine cistercien lors de son élection et que le prieuré dont il était le titulaire était alors un prieuré régulier déjà dépendant de Peyrouse. Il faut entendre, selon nous, que les revenus jusque là affectés à ce prieuré furent, à cette époque, rattachés à la mense communautaire. Notre-Dame-de-La-Garde serait donc, peut-être de très longue date, le prieuré dont le titulaire gérait les biens de Peyrouse à Périgueux et banlieue.

*

* *

17. Higounet (C.), « Essai sur les granges cisterciennes », *Flaran*, n° 3, 1981, 3^e journées internationales d'histoire, pp. 157-180.

18. Grillon (L.), « Les abbayes cisterciennes de la Dordogne dans les Statuts des chapitres généraux de l'ordre de Cîteaux », *B SHAP*, 1955, t. LXXXII, pp. 138-148, 186-204.

19. Arch. com. Périgueux, CC 94. Cet abbé est nommé Elie du Puy dans ce document.

20. A.D.D., 36 H 3, f° 1 recto.

21. *Gallia christiana*.

En 1626, messire Nicolas du Mazeau, chanoine et chantre de la cathédrale, obtint la commende de l'abbaye de Peyrouse qui devait rester dans sa famille, d'oncle à neveu, un siècle durant. C'est alors que ces abbés commendataires successifs résidèrent dans ce qui s'appelait l'hôtel de Peyrouse à La Cité. Dès le 22 janvier 1627, Nicolas du Mazeau renouvelait le bail de maisons appartenant à l'abbaye sur Périgueux. Après lui, Nicolas de La Brousse [...1638 - + 1694] fit de même.

Le 8 juillet 1683, après s'être longtemps fait tirer l'oreille, messire Thibaud de Labrousse, chanoine de la cathédrale et abbé commendataire de Peyrouse [...1663-+ 1719], consentait enfin à se plier à l'ordonnance royale prescrivant le partage des revenus des abbayes en trois parts égales. Dans son lot, il se réserva la part du lion, non peut-être en stricte valeur monétaire mais en biens prestigieux. Outre les droits seigneuriaux de chasse et de pêche, et certaines achaptes, il conserva le droit de présentation aux cures dépendant du monastère, la dîme de plusieurs paroisses et « *les rentes de la paroisse de Trélissac, de Beaulieu, de Marsac, de Tocane, de Thiviers, de Varaines, l'enclos de Notre-Dame de La Garde, le pré aux Terriers, la tenance de Chamsavin, les maisons cy-dessus spécifiées scizes dans la ville de Périgueux avec les six petites tenances aux environs de Périgueux cydessus mentionnées* ». Une de ces maisons se trouvait dans le grand cimetière Saint-Silain ; les petites tenances dépendaient de la paroisse de Trélissac ²².

*

* *

Une quatrième source ne manque pas non plus d'intérêt. Il s'agit des procès-verbaux de visite des bâtiments et des terres que firent dresser deux abbés commendataires du XVIII^e siècle, peu après leur nomination, afin de faire supporter les frais de réparations éventuelles des bâtiments à leur prédécesseur. Le premier est celui de Armand de Chapt de Rastignac abbé de 1759 à 1773 ²³, le second de Charles Eutrope de La Laurencie de Villeneuve abbé de 1773 à 1780 ²⁴.

En ce qui regarde les possessions périgourdines de l'abbaye, seule Notre-Dame de La Garde est désormais mentionnée ; le reste a-t-il été vendu ? Dans ces deux procès-verbaux de visite, il s'agit de descriptions extrêmement minutieuses – au clou manquant près – des bâtiments. La chapelle, outre le maître-autel, possédait alors deux autres autels dont celui de

22. Il s'agissait de "sept maisons et aux environs (de Périgueux) six jardins ou petites tenances et le tout paye huit livres de revenu" Cf. A.D.D., 36 H 8 et A.D. Aube, 3 H 228.

23. A.D.D., 36 H 1.

24. Archives privées P. Esclafer que nous remercions de sa confiance.

gauche appartenait alors – on ignore depuis quand – à des clercs de la famille de Méredieu. Suivait la description de la sacristie, d'une petite maison attenante habitée par des bordiers, de quelques dépendances : étable et toit à cochon, ainsi que d'un petit clos voisin.

L.G.

Annexe

Nous pensons être utile à tous ceux qui s'intéressent à la toponymie de l'ancien Périgueux et de sa banlieue en dressant la table des principaux noms de lieux mentionnés en marge du document A.D.D., 36 H 3. Elle complètera et confirmera celle qu'a donnée A. Higounet-Nadal dans son ouvrage. Il est bien évident qu'à l'intérieur de chaque acte consulté, le lecteur pourra trouver beaucoup de noms de lieux supplémentaires donnés comme confronts et de nombreux détails intéressant la voirie ancienne.

- A -

Aiguillerie, rue, fol. 7 vo
Almeyrat (le Meyrat), Trélissac, fol. 28 ro-vo
Andrivaux, commanderie, fol. 2 vo
Arsault (l'), Trélissac, fol. 7 vo
Arzillas (las), fol. 18 vo
Arzis (les), fol. 18 vo

- B -

Barribadias (Ribadias), fol. 32 vo
Barrière, combe ?, fol. 24 ro
Bassillac, commune, fol. 39 ro
Beunac, actuellement Bonnac, Trélissac, fol. 8 ro
Bourelle, porte de La Cité, fol. 37 ro
Bousenhiac, fol. 31 ro
Boychet, fol. 25 ro-vo

- C -

Celle, commune, fol. 41 ro
Chalais, commune, fol. 43 ro
Champeevinel, commune, fol. 2 vo, 33 vo
Chantagreu, fol. 20 ro
Chapelas, fol. 42 vo
Chauchières(les), Saint-Georges, fol. 38 ro-38 ro
Cheyssac, fol. 19 vo
Claus Audrey, fol. 21 vo
Claus Audran, fol. 33 vo
Claus (le), fol. 42 ro
Claus de Rodes, fol. 21 vo
Claus Salac, fol. 42 ro

Clauzels (les), fol. 23 vo
Combe du Chapon, fol. 33 ro
Combe de Lespinasse, fol. 27 vo
Combe des Malades, fol. 30 ro
Combe Rousselle, fol. 24 vo-25 ro
Conquestas (les), fol. 21 ro-vo
Cornabiou (Ecornebeuf), fol. 29 vo
Cornadoux, rue, quartier du Verdu, fol. 1 ro
Costas Cornutz, fol. 26 vo
Coste Barrière, fol. 24 ro
Cour Meymy (la), fol. 34 ro
Cremieyras, Trélissac, fol. 28 vo
Croix du Duc, fol. 27 ro-vo
Croix de Landry, fol. 18 vo
Croix des Orts, fol. 27 vo
Cros Gaudy, fol. 30 vo

- D -

Daurade (la), prieuré de Cadouin, fol. 29 vo-30 ro
Douchapt, commune, fol. 35 vo
Draperias (las), fol. 41 vo

- F -

Fayas (las), fol. 28 ro
Fenestral (le), fol. 24 vo-25 ro
Fioux (les), Trélissac, fol. 25 vo-26 vo
Fons aux frayres (la), fol. 33 vo
Fontchaude, fol. 42 ro
Foulours, fol. 37 ro
Forêt de Peyrouse, fol. 42 ro
Foussilias (las), fol. 12 ro-13 vo

- G -

Gabe, fol. 33 vo
 Gravieras (las), fol. 7 vo, 10 ro-12 ro
 Gregoria (la), fol. 28 vo-29 vo
 Gressarie (la), fol. 33 ro
 Grimoard (la salle), hôtel au Puy-Saint-Front,
 fol. 3 ro

- L -

La Cité, fol. 37 ro-38 ro
 La Garde, chapelle, fol. 18 vo-19 vo
 Lagrange, fol. 28 ro
 Lalande, fol. 22 ro-vo
 Lameys, fol. 32 vo-33 ro
 Landry, fol. 19 vo
 Lescluze, fol. 19 vo
 Lesperonne, fol. 27 vo
 Limogeanne, quartier, fol. 3 ro-5 ro

- M -

Manoire, ruissau, fol. 32 ro
 Marsac, commune, fol. 39 ro-vo
 Mas Moyrand, fol. 28 vo
 Matitz (les), fol. 41 vo
 Maurandie (la), fol. 39 vo
 Mazade (la), fol. 2 ro
 Merly, carrefour, Puy-Saint-Front, fol. 2 ro
 Mole (la), fol. 41 vo-43 vo
 Mortiers (les), fol. 28 vo
 Mounard, fol. 26 vo-27 ro
 Mur vieux du Puy, fol. 2 vo

- N -

Nanteuil, commune, fol. 31 ro-vo
 Nantiat, commune, fol. 42 ro
 Nauve (la), fol. 31 ro-vo

- O -

Orme des Vieilles (l'), fol. 25 ro

- P -

Papasol, fol. 25 vo
 Perduz (Notre-Dame de), paroisse, fol. 41 vo
 Perier Vigera, fol. 22 vo
 Peyratel (le), fol. 25 ro
 Planche (la), fol. 28 ro
 Plantiers (les), faubourg, fol. 5 vo-7 ro
 Plassas (las), fol. 30 ro
 Poyaux, fol. 27 ro
 Pratnovent, fol. 30 ro
 Pinsonias (las), Trélissac, fol. 44 ro
 Pregieyre (la), fol. 32 ro
 Puy (le), fol. 43 vo
 Puy aux Claux, fol. 32 vo
 Puy Abri, fol. 13 vo-17 vo
 Puyarmier, Saint-Pantaly d'Ans, fol. 43 vo

Puy Arry, fol. 31 vo
 Puyaudy, fol. 17 vo-18 ro
 Puy du lac Bertier, fol. 18 vo
 Puy de Mortiers, fol. 30 vo-31 ro
 Puyroger, fol. 20 vo-21 ro
 Puy Saint-Sicaire voir Saint-Sicaire

- R -

Razac, Thiviers, fol. 42 vo
 Ribadias, fol. 32 vo
 Rouchière, fol. 43 ro
 Roussarie (la), Trélissac, fol. 27 vo
 Rudeille (la), fol. 25 ro
 Rue-Neuve, quartier, fol. 2 ro-3 ro

- S -

Saffro, fol. 33 vo
 Sainte-Eulalie, église, Périgueux, fol. 37 vo
 Saint-Eumary, église, Périgueux, fol. 37 vo
 Saint-Georges, église, Périgueux, fol. 30 ro-vo
 Saint-Gervais, église, Périgueux, fol. 36 ro-37 ro
 Saint-Hilaire, église, Périgueux, fol. 34 vo-35 ro
 Saint-Hippolyte, maladrerie, fol. 38 ro
 Saint-Martin, église, fol. 37 vo
 Saint-Méard-de-Drome, fol. 39 vo-40 ro
 Saint-Sicaire, fol. 22 vo-23 vo
 Saint-Silain, église, fol. 3 vo-4 vo
 Salas (las), fol. 32 vo
 Sauvageon, fol. 8 vo-10 vo
 Senet (le), fol. 34 ro
 Sochieproche (la), fol. 42 ro
 Soubirac, fol. 44 ro

- T -

Tendas (las), fol. 31 vo
 Teulieras (las), fol. 37 ro
 Tironnie (la), fol. 28 ro
 Toulon (le), quartier, fol. 34 ro-vo

- V -

Valalias (las), fol. 42 ro
 Verdu, quartier, fol. 1 ro-2 ro
 Versanas (las), fol. 32 vo
 Viechaux (le), fol. 33 vo
 Villars, fol. 22 vo
 Villotte, fol. 24 vo
 Vizonne (la), La Cité, fol. 34 vo

Petite Chronique de Périgueux (1385-1415)

par Claude-Henri PIRAUD

« Horribles et détestables maux, intolérables excès commis et perpétrés par Archambaud Talleyrand, comte de Périgord, et ses complices », ainsi commence un mémoire, d'aussi mauvais goût que son titre mais qui reste l'une de nos rares sources narratives pour le Périgord de Charles VI. Les quatre lustres 1390-1410 qu'il décrit presque continûment ne sont autrement couverts que par quelques pages du Petit Livre noir ¹, par la comptabilité consulaire des années 1398, 1399, 1401 et 1408 ² et par la succincte Petite Chronique de Guyenne pour 1405 et 1406 ³. Pourtant, on ne l'avait jusqu'aujourd'hui ni publié ni répertorié ⁴. Comment et par qui fut-il écrit ? Que voulait-il dire ? Qu'en fit-on ? Essayons de répondre à ces questions.

1. Arch. mun. de Périgueux, BB.13. Selon Lespine, qui l'a dépouillé (Bibliothèque nationale de France, Collection Périgord, t. 68), il y manque « absolument » les années 1395-1398, 1401 et 1407, soit six des vingt ans considérés.

2. Arch. mun. de Périgueux, CC.69, 69^{bis}, 70 et 71 ; commencent, avec le nouveau consulat, le dimanche suivant la Saint-Martin (11 novembre) de l'année précédente ; G. LAVERGNE a exploité les deux premiers in « La guerre d'Archambaud VI fils contre Périgueux (1397-1398) » et « Les comptes du consulat de 1398-1399 » (B.S.H.A.P., t. LXVI (1939), p. 279-296, et t. LX (1933), p. 81-93).

3. Ed. G. Lefèvre-Pontalis, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLVII (1886), p. 53-79, notices 75 à 88 ; copie du *Petit Thalamus*, elle n'est originale que pour 1405-1439.

4. *Repertorium fontium historiae Medii Aevi* (Rome, 1962-1997) ou *Bibliotheca historica Medii Aevi* (A. Potthast, Berlin, 1896).

La seigneurie de Périgueux et Archambaud V

Le comte de Périgord Archambaud V était malade depuis quatre ans et venait de mourir, lorsque le 3 février 1397 le parlement de Paris le condamna à être banni pour toujours et à voir ses biens confisqués. Sa maison, désunie, affaiblie, et plus confiante en la sympathie du conseil royal qu'en un Parlement lucide et impartial, s'était défendue sur le terrain judiciaire avec moins d'énergie – ou moins de succès – que par les armes. Et la ville de Périgueux, déterminée à liquider ce vieil adversaire politique mais aussi à s'indemniser, fit mettre son patrimoine à l'encan, en mars 1398. Archambaud VI, fils unique, jusqu'alors en Saintonge avec sa mère, relève le titre comtal, *motu proprio*, et organise la résistance ⁵. Le maréchal Boucicaut vient l'assiéger dans sa capitale, Montignac, qui, avec ses autres forteresses, tombe en octobre. Prisonnier, puis rendu à quelque liberté, Archambaud VI sollicite l'intercession du comte d'Armagnac et du duc de Berry. En vain : un an plus tard, le 19 juillet 1399, le Parlement le condamne dans les mêmes termes que son père. Les deux arrêts s'étendent à leurs « complices », gentilshommes de leur maison et ribauds de toutes couleurs, qui sont découragés, ruinés et pourchassés ⁶.

Périgueux est alors une seigneurie, avec le caractère militaire du monde des chevaliers : des remparts, des tours, une maison seigneuriale, un sceau, un donjon ; et libre en tout, sauf l'hommage et le service d'ost dus au roi. Sa municipalité, son « consulat », pourvoit à sa sûreté extérieure, veille à l'entretien de ses murs et autres défenses, au besoin lève et commande la milice communale, prend les décisions diplomatiques convenables à ses intérêts ⁷. Mais, loin d'être le havre harmonieux de concorde et de sage gestion que l'on s'est plu à imaginer ⁸, Périgueux est gouvernée par une oligarchie, émanée de la faction bourgeoise ⁹, où les mêmes patriciens se cooptent à la mairie tous les quatre ans. Depuis son établissement, au début du XIII^e siècle, ce consulat trempe dans des querelles inexpiables ¹⁰. Il

5. Son premier geste est de faire mettre à mort le conseiller de son père, qui peut-être avait contribué à le faire écarter et reléguer chez sa mère.

6. Voir annexe 2 : Lettre de Piquet, capitaine de Montignac, aux maire et consuls.

7. R. Villepelet, *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360)*, Périgueux, 1908, p. 112 et 156. Cet ouvrage, exhaustif mais ne dépassant pas 1360, se distancie substantiellement de Dessalles par un appel plus systématique aux archives nationales et à celles de Pau et par un ton plus décent ; mais lui échappent des piques incessantes contre les comtes.

8. G. Lavergne, *Histoire de Périgueux*, Périgueux, 1945, pp. 51-63.

9. Tels les Segui (clercs et marchands), les Chaumont (marchands et terriens), les La Roche (chevaliers et bourgeois), les Bernabé (une ascension sociale), magistralement décrits par A. Higounet-Nadal dans *Familles patriciennes de Périgueux à la fin du Moyen Âge* (Paris, 1983).

10. Fraudes électorales en 1317 (Villepelet, *op. cit.*, p. 63), tentative d'assassinat sur le comte en 1324, incendie de l'hôtel épiscopal en 1369, prise de corps sur les consuls de la Cité en 1392, et autres voies de fait (M. Hardy, *Inventaire des archives municipales*, Périgueux, 1897, *passim*).

rivalise nécessairement avec son voisin le comte de Périgord, grand seigneur comme lui sur la ville et sur sa banlieue. Et, dans cet usage où l'on était de vider ses différends par les armes ¹¹, il a passé avec d'autres puissances, villes ou familles, des traités défensifs ou offensifs et, plus récemment, s'est associé avec la couronne. Sous le règne de Charles V, celle-ci avait peu à peu affermi son emprise sur le Périgord, mais avec Charles VI, prince malade et sous influence, le consulat se trouve isolé dans un monde indifférent ou hostile, et doit mener sa politique extérieure encore plus impitoyablement.

Il ne se soucie pas d'écrire l'Histoire, même la sienne, les clercs de Saint-Denis monopolisaient encore ce genre littéraire ¹². La *Petite Chronique de Périgueux* (comme on est convenu de nommer ce mémoire) n'est pas une œuvre d'historiographe, seulement un vestige de l'offensive réglée que la municipalité, sans état d'âme, dirigea contre son concurrent séculaire, la maison comtale de Périgord. Remémorant les meurtres, viols, tortures, pillages, incendies et autres ravages qu'elle lui reproche, les assemblant en un récit pathétique où elle se garde d'avouer ses propres torts et les représailles – tout aussi atroces – qu'elle ne se priva pas d'exercer, elle entend émouvoir l'opinion en sa faveur. Si les procès qu'elle a gagnés devaient se rouvrir, elle exhiberait cet édifiant factum. C'est qu'Archambaud VI, banni et spolié, s'est « tourné anglais », qu'il se bat pour Richard II, roi d'Angleterre, puis pour l'usurpateur Henri de Lancastre, contre les Ecossais et les Gallois mais – plus grave – contre la couronne. Hors-la-loi, rebelle, traître, félon à son roi, il semble politiquement mort. Pourtant, fort de ses droits ancestraux et de la solidarité éventuelle d'autres maisons féodales, favorisé aussi par la rivalité franco-anglaise en Guyenne, il peut espérer revenir sur scène. Cette perspective, à l'arrière plan de la *Chronique*, hantera Périgueux pendant trente longues années. A juste titre, nous le verrons.

Au temps d'Archambaud VI

Familier du consulat, s'appuyant sur ses riches archives, parlant en son nom (plus de cinquante *on* ou *nous*), le chroniqueur peut aisément peindre la progression dramatique des années 1390, avec, en dénouement, la ruine et l'exil du comte. Il n'a pas le même recul pour déchiffrer la décennie 1400 et en départir moments cruciaux et faits divers. Mémoire inégal sur le

11. En 1331, Philippe VI de Valois avait restitué le droit de « guerre privée » aux nobles d'Aquitaine, sous réserve qu'ils déposent les armes en cas de conflit extérieur (MARTÈNE, *Veterum scriptorum*, Paris, 1724, t. I, c. 1439). En 1340, il octroiera des lettres de rémission à Périgueux pour violences commises contre les gens du comte de Périgord (Arch. nat., JJ.73, n° 234).

12. Michel Pintoin, chantre de l'abbaye de Saint-Denis, mort en 1421, y aurait-il puisé pour sa chronique en latin du règne de Charles VI (L. Bellaguet, Paris, 1841, rééd. C.T.H.S., 1994, préface de B. Guenée), notamment au t. III, pp. 200, 206, 364, 407 et 416 ?

fond : la première moitié, malgré quelques redites, offre une synthèse élaborée des événements locaux ¹³ ; la seconde compile laborieusement et sans suite les comptes, les annales consulaires et quelques lectures : alinéas pas toujours en rapport avec le contenu, répétitions, retours en arrière, absences de transition, tout sent l'effort. Cependant, par leur vocabulaire, leur syntaxe, leurs tournures, l'une et l'autre parties semblent venues sous la même plume. Cette plume, le chroniqueur la pose en 1413 ¹⁴, au moment même où l'ex-comte, jusque là pauvre et abandonné de tous à Bordeaux ¹⁵, reprend pied dans le pays.

Est-ce là pure coïncidence ou fut-il intimidé par cette résurrection, sinon politique du moins militaire ? Les partisans qu'Archambaud VI avait gardés en Périgord, encouragés par la chevauchée de Clarence et les énergiques menées de Dorset, commençaient à s'agiter et à former des bandes. Menaçant Périgueux, ils occupèrent un moment Chancelade et Château-l'Evêque et prirent Auberoche, l'un des châteaux comtaux ¹⁶. A partir de 1415, dans ses visées de reconquête, la régence anglaise choisit Archambaud VI comme faux-nez. Il « n'était point homme de guerre », aussi lui imposa-t-elle pour lieutenant l'Anglais John Beauchamp, « longtemps capitaine d'Auberoche, à grand' puissance de gens de guerre ». Bien que lui ayant accordé une trêve en 1420, leurs hommes affrontèrent la garnison municipale dans le combat dit « des Trente », au Lieu-Dieu, le 30 mars 1424. Ils trempèrent aussi dans la « conspiration de Tando del Torn » qui faillit, le 30 décembre, livrer Périgueux à Radcliff, sénéchal de Bordeaux. En septembre 1425, Archambaud dicta son testament. Il s'y disait « sain de corps et de pensée ». L'était-il assez pour son mariage, bizarre et bref, vers 1427, avec Perrette de Villac ? Le père de cette demoiselle, sénéchal de Périgord, secondait Jean de Bretagne quand il fut tué, durant l'hiver 1428, sous Auberoche où il assiégeait son gendre. Archambaud « était parti de la place, par nuit et à pied, avec un homme seul appelé Roby, et [avait] tiré à Bordeaux » pour amener des renforts ¹⁷. Mais finalement, au printemps 1430, incapable de tenir sa femme et son château ¹⁸, il disparut à jamais. Le chroniqueur aurait-il osé imaginer, en 1413, un tel bonheur pour le consulat ?

13. Le *Petit Livre noir* s'étend beaucoup plus sur les exactions de 1391 et de 1397.

14. De rares notes d'annales, peut-être d'un continuateur, étendent péniblement la *Chronique* jusqu'en 1415.

15. Sur les mésaventures de ce dernier, voir annexe 1 : *Extraits de la Chronique relatifs à Archambaud VI*.

16. D'après J.J. Escande, *Histoire du Périgord*, Cahors, 1934, p. 181, 183 et 222.

17. C.-H. Piraud, « Les titres de Jean de Blois-Penthièvre au comté de Périgord », *B.S.H.A.P.*, t. CXXVII (2000).

18. Le mariage fut cassé « pour cause d'impuissance » (A. Dujarric-Descombes, « Le second mariage d'Archambaud VI, comte de Périgord », *BSHAP*, t. XIX (1892)) ; Auberoche tomba après vingt-deux mois de siège.

Les relations extérieures du consulat

En l'état – après erreurs et omissions, additions et interprétations, du traducteur et des copistes ¹⁹ – ce mémoire s'étend de 1385 à 1415. Il n'est substantiel qu'entre 1390 et 1411, avec des lacunes pour 1393 et pour 1395-1396, soit originelles soit fautes du traducteur ou du copiste. La perte d'un feuillet nous fait rater les événements de 1407-1408. En quels termes rapportait-il l'assassinat du duc d'Orléans commandité par Jean sans Peur, crime grave de conséquences pour la ville ? Sobrement sans doute, car un feuillet pour deux ans, c'est peu en comparaison du reste.

Ayant évoqué les péripéties de la guerre ouverte entre la municipalité et les comtes, à partir de 1400 donc, quand le duc d'Orléans s'impose et qu'Archambaud VI s'exile, le chroniqueur va « couvrir » copieusement les affaires de France, d'Angleterre et de la Papauté, pour suivre l'évolution des esprits et estimer les rapports de force. Le consulat devait tenir à l'œil les alliés et les proches d'Archambaud : sa mère Louise de Mastas, son beau-frère le sire de Parthenay. Surtout, il surveillait les allées et venues du comte, avec la crainte invouée qu'il ne se relève à la faveur de revers français ou de révolutions étrangères. Il évaluait sa cote d'amour, à la cour de France et à l'étranger, et cherchait à repérer et comprendre ses manœuvres ; quand il est à Bordeaux, en Angleterre, ou encore en campagne avec Henri IV contre les Ecossais et les Gallois, soutenus par des raids français sur les côtes britanniques. Et pour cela, on interroge les marchands et les voyageurs, on envoie de tous côtés « chevaucheurs » et espions.

La municipalité garde aussi contact avec les puissances amies, grands officiers et hommes de cour qu'elle avait su intéresser à sa cause. Boucicaut d'abord, maréchal et fameux homme de guerre, ancien libérateur de la ville : sera-t-il disponible, et disposé, le cas échéant, pour une nouvelle mission en Périgord ? Enguerrand de Coucy, capitaine général entre Loire et Dordogne, Charles d'Albret, connétable de France ; d'autres maréchaux, Montbron, Rieux ; les « conservateurs des trêves », Tignonville, Pons ; un amiral, Bréban ; une douzaine de sénéchaux, de Périgord et des provinces circonvoisines ; des officiers du duc de Berry, à la rapacité proverbiale et que l'on cite familièrement par leur prénom : « il en a donné à Thibaut et Morinot et à ses valets autour de lui, tant qu'ils sont tous riches » ²⁰ ; des légats pontificaux, les cardinaux Louis de Bar, Pierre de Thury, François Ugucione, Guy de Malleset ; des intimes du roi, Savoisy ; des officiers

19. Le manuscrit est décrit plus bas.

20. J. de Bétizac, 1390, cité par F. Autrand, *Jean de Berry*, Paris, 2000, p. 318.

anglais, Rutland, lieutenant-général en Guyenne, Durfort, seigneur de Duras, son sénéchal, Dorset ; le fameux *condottiere* Facino Cane, Owain Glyn Dwr, prince de Galles ; de puissants voisins, Foix-Grailly, Beaufort, vicomtes de Turenne et seigneurs de Limeuil et de Miremont, Montaut, seigneurs de Mussidan ; de moins grands, « anglais » ou « français » : Mussidan, Abzac, Prévost, Beynac, Gontaut, Caumont, etc. ; des capitaines, roulant pour eux-mêmes, pour le comte ou pour l'un ou l'autre roi, Jean Cothet, dit d'Auvergne, Peyrot le Béarnais, Ramonet de Sort, Naudonet Durac, pour ne citer qu'eux.

La municipalité se veut proche du duc d'Orléans, qui de principal sympathisant et allié est devenu son seigneur direct, de ce prince qu'on dit « [être] roi de France » dans les absences mentales de son frère Charles VI, mais qui déçoit aussi : « il n'eut vergogne de la déroute de Bourg ». Ainsi célèbre-t-elle la victoire de Montendre, en mai 1402, quand sept officiers de la maison ducale battent en champ clos sept Anglais. Un éloge de Christine de Pisan – et surtout une quittance de gages – prouve qu'elle fut très exactement informée ²¹. A l'égard de la Papauté, doublée puis triplée par le « grand schisme », elle se révèle légaliste, toujours en accord avec la couronne : pendant la « soustraction d'obédience », de juillet 1398 à 1403, l'antipape, c'est celui qui est à Rome, souvent évoqué, jamais nommé. Mais dès la mort d'Orléans en 1407, avant même le concile de Pise de 1409, le pape d'Avignon ne sera plus que « Pierre de la Lune ».

La *Chronique* est débordante de faits politiques, militaires, religieux, civils, météorologiques, mais qui sont surtout locaux. Sauf l'attentat contre Clisson de 1392, il faudra attendre 1399 et l'exil d'Archambaud VI pour qu'elle donne des nouvelles du monde extérieur. Nouvelles sur les cours de France, d'Angleterre et du Saint-Siège, qui n'en sont plus pour nous depuis longtemps et n'intéressèrent pas plus Léon Dessalles que ses suiveurs. En ce domaine pourtant, la *Chronique* offrait matière à exploiter, car la diplomatie s'y laisse deviner à travers l'intérêt que le consulat, en guerre avec les comtes, porte aux grands seigneurs chevauchant en Guyenne, à cette « France » qui commence au-delà de la Nizonne ²², aux cours européennes. *Chronique* utile et instructive quand on lit entre ses lignes, quand on examine

21. BNF, Coll. Clairambault ; « Vous, bon seigneur du Chastel, qui amez estes de ceulx qui ont tout bien empris, vous, Bataille, vaillant et affermez, et Barbasan, en qui n'a nul mépris, Champaigne aussi, de grant vaillance espris, et Archambaut, Clignet aux belles armes, Kéralouys, vous tous .vii. pour donner exemple aux bons et grant joie à voz dames, on vous doit bien de lorier couronner » (Leroux de Lincy, « Trois ballades de Christine de Pisan, sur le combat des sept Français contre sept Anglais », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. I (1839-1840), p. 376-388).

22. Dans « les étrangers » (pp. 13 et 15), elle semble confondre aussi bien les « Français » que les mercenaires gallois, les arbalétriers génois ou encore les « Anglais ».

son discours, sec ou filandreau, maladroit mais par là réaliste, incomplet par calcul ou par accident. Instructive par ce qu'elle sait ou tient à dire ; instructive par ce qu'elle ignore ou feint d'ignorer. Moins sélective que péchant par omission. Avare en dates, mais ses anecdotes locales se logent dans la chronologie de faits extérieurs autrement connus ²³. Exempte d'erreurs substantielles sur ces derniers et non contradictoire avec nos autres sources périgourdines, on l'estimera fiable. Fiable mais très biaisée, car très partielle.

Quand on la recopia, vers 1525 ²⁴, à qui pouvait-elle encore servir, cette *Chronique* produite par une faction du quatorzième siècle lors d'un duel à outrance ? Sans doute à un historien. Mais qui n'en fit rien. Au dix-neuvième siècle seulement ²⁵, son fond polémique et son ton relevé séduisirent les thuriféraires de la République, les contempteurs de la Féodalité. Sous la référence « *Fragments des papiers du Consulat conservés par Leydet* », Dessalles en usa et en abusa, la démarquant copieusement pour *Périgueux et les deux derniers comtes de Périgord* et pour son *Histoire du Périgord* ²⁶. A partir d'un exposé des faits, large et souvent très pénétrant, il développa une vue manichéenne où la couronne et le consulat, préfigurant l'Etat centralisé et la démocratie censitaire, affrontaient les « féodaux » : grands seigneurs laïcs mais aussi – anticléricalisme oblige – évêque, chapitres et abbés. J.-J. Escande et G. Lavergne, qui s'appuya sur d'autres pièces mais de même source municipale, emboîtèrent sans plus d'égards les convictions de Dessalles. Ils apprécièrent son éreintage des Archambaud et prirent le parti du consulat avec conviction, et une véhémence inouïe ²⁷.

23. On repère quelques retours en arrière, tels p. 16, 31 et 17.

24. L'inventaire des archives consulaires, en 1535, ne la cite pas (BNF, Coll. Périgord, t.50, f. 127).

25. Au milieu du XVIII^e siècle, mandatés par un Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, et donc partiiaux, Chevalier de Cablanc et Lagrange-Chancel s'étaient évertués à relever la cause perdue des comtes (B. Reviriego, « La collection Périgord de la Bibliothèque nationale », *Mémoire de la Dordogne*, n° 7 (1995), p. 4).

26. Paris, 1847, pp. 141-305 (= Dessalles 1847) et Périgueux, t. II, 1885, pp. 331-413 (= Dessalles 1885). Dessalles (1847, *Preuves*, pp. 8-30 et 77-93) donne in extenso les arrêts de 1397 et 1399 (*Arch. nat.*, X2^a 14, ff. 171 et 292) ; il se réfère aussi à X2^a 13, ff. 370 et 402, X2^a 14, ff. 167, 179, 269 et 289 et X2^a 17, f° 170.

27. Dans son *Histoire de Périgueux* (Périgueux, 1983, pp. 144-158), G. Penaud compile Hardy 1897 et, en les tempérant, Dessalles 1847 et 1885, Lavergne 1933, 1939 et 1945, Escande 1934. A ma connaissance, seul J.-P. Laurent, in « Les sénéchaux du Périgord dans la première moitié du XVI^e siècle », *B.S.H.A.P.*, t. LXXIX (1952), p. 131-141, s'est directement référé à la *Chronique* ; et seul *Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin* (« Mémoire pour servir à la statistique du Périgord », t. II (1854), p. 180-182) en a publié quelques lignes, des pages 11, 20, 22, 23, 28 et 29.

Les Archambaud étaient-ils si coupables ?

Les comtes de Périgord furent toujours en délicatesse avec l'aristocratie municipale ; dès 1247, saint Louis intervenait dans leurs démêlés meurtriers. Le traité de Paris (1259), et surtout celui de Brétigny (1361), contraignirent les princes territoriaux d'Aquitaine à une politique d'équilibre, subtile et délicate, entre les lys et les léopards, ce qui amena la couronne à ménager prioritairement ses villes frontières²⁸. C'est ainsi qu'elle réussit à exaspérer la maison comtale en réglant avec lenteur et maladresse au moins trois contentieux : la succession des Rudel, seigneurs de Bergerac, le « commun de la paix », le droit de conquête sur la Cité. Les Archambaud, qui manquaient d'appuis à la Cour, auront sous-estimé la détermination de leurs adversaires et négligèrent le Parlement, à leur grand dam. Alors, suffira-t-il de conclure avec cynisme que c'est le « sens de l'histoire » qui éjecta ces diplodocus du Moyen Âge, au tort d'avoir trop duré ? Qui donc les caricatura en monstres cruels et insensés, sinon leurs vainqueurs, qui assemblèrent et conservèrent, pour la postérité, toute la matière de cette histoire ? Étaient-ils criminels au point de souffrir spoliation et exil ? N'est-ce pas la cupidité de Louis d'Orléans, tout puissant mais trop chichement apanagé, qui les a réduits au « terrorisme » ? Peut-on, après six siècles et sans en réexaminer les circonstances, avaliser des condamnations formulées en pleine guerre civile²⁹ ? Quand bien même ne trouverait-on pas une pièce de procédure où les Archambaud défendaient leur honneur, il faudrait, bon gré mal gré, réviser ce trop « politiquement correct ».

Comme le signale Mme Françoise Autrand, historienne de Charles VI et du duc de Berry, l'époque put s'étonner, sinon s'indigner, du sort fait aux Châtillon, aux Coucy, aux Périgord : « Le comte de Périgord était-il vraiment coupable de trahison au profit du roi d'Angleterre lorsque Louis [duc d'Orléans] fit confisquer et conquérir ses terres pour que le roi, ensuite, les lui donne ? Qu'un prince des fleurs de lis tire ainsi parti du malheur d'antiques lignées n'est pas dans l'ordre des choses³⁰ ».

28. Périgieux était protégé [des comtes de Périgord] par le prix que la couronne attachait à sa fidélité [...] le comte pu se sentir floué (Villepelet, *op. cit.*, p. 93, 1352).

29. Dessalles (1885, p. 325-331) a cherché, et trouvé, des précédents à ces condamnations : contre le sire de l'Isle-Jourdain, le sire de Sancerre, le duc de Lorraine. Ils n'emportent pas justification.

30. Charles VI, Paris, 1995, p. 386.

Analyse des manuscrits

Ils sont au moins cinq :

A : original, en langue d'oc ; perdu.

B : traduction française de *A* ; perdu.

C : copie de *B*, deux mains différentes, autour de 1525-35³¹ ; notes marginales, sans doute du chanoine Pierre Lespine ; 23 ff., papier (20 x 29 cm), paginé de 1 à 44 par Lespine ; *BNF*, Coll. Périgord, t. 1, ff. 25 à 48.

D : copie de *C* avec notes marginales, sans doute par le chanoine Nicolas Beaudeau, le 2 juin 1756, xviii^e siècle ; 17 ff, papier ; *BNF*, Coll. Périgord, t. 1, ff. 49 à 68.

E : autre copie de *C* avec notes marginales, par Lespine ; 17 ff. papier ; répartie in *BNF*, Coll. Périgord, t. 55, « Histoire des comtes de Périgord », ff. 188 à 295.

Dès son entrée à Notre-Dame de Chancelade, en 1750, Beaudeau entama ses recherches³². En 1756, il y copia *C*. L'avait-il apporté et, dans ce cas, d'où ? Il modernisa l'orthographe mais respecta les lacunes et l'ordre actuel des feuillets et n'omit qu'un petit alinéa, p. 7. L'abbaye conserva l'original et sa copie « dans le sac sur les memoires concernant divers faits relatifs à l'histoire du Perigord, coté PP »³³. Joseph Prunis les récupéra dans les troubles de la Révolution et, en 1811, les vendit avec ses autres papiers à la Bibliothèque impériale. Lespine tira une seconde copie de *C*, très fidèle, qu'il répartit chronologiquement tant bien que mal dans ses « Pièces pour servir à l'histoire d'Archambaud VI ». *C* nous étant parvenu dans l'état où Beaudeau et Lespine l'avaient lu, les copies *D* et *E* n'ajoutent que des leçons, parfois hâtives chez Beaudeau, souvent utiles, et de rares gloses.

Tentons de restituer, par examen du support et du texte, l'état originel de *C*.

31. Papier datable par ses filigranes, « basilic » et « main festonnée », qui se répandent en Angoumois à partir de 1525 (A. Nicolăi, *Histoire des moulins à papier du Sud-Ouest de la France (1300-1800)*, Bordeaux, 1935).

32. Il faut, contre l'avis de Dessalles (1885, p. 331), le préférer au chanoine Guillaume Leydet (1736-1776) dont ce n'est pas l'écriture et qui ne débuta que vers 1759 (L. Grillon et B. Reviriego, *Le Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade*, Périgueux, 2000, p. 11).

33. Notices sans doute de la main de Jean-Louis Penchenat, coadjuteur de l'abbé, f° 25 et 50.

	Folios	Page	Filig. ³⁴		Folio commençant en :	Durée	Ms. D	Ms. E	Autres mss.
Cahier ? 1	26		↘		(titre)	(mois)	(f°)	(f°)	(cote)
	27	1, 2	.	Seconde main / Première main	1385	72	52	188	BB.13
	28	3, 4	↘		début 1391	11	52°	188°	BB.13
	29	5, 6	.		novembre 1391	1	53°	189°	BB.13
	30	7, 8	↗		novembre 1391 (lacune 1393)	26	54	190	BB.13
	31	9, 10	↘		début 1394 (lacune 1395-96)	39	55	191	BB.13
	32	11, 12	↗		avril 1397	2	55°	192	-
	33	13, 14	.		juin 1397	14	56°	192°	-
	34	15, 16	↘		août 1398	7	57°	193°	CC.69
Cahier 2	42	31, 32	.		mars 1399	10	65	295	CC.69bis, BB.13
	36	19, 20	.		janvier 1400	11	59	195°	BB.13
	37	21, 22	.		1401	40	60	196°	CC.70, BB.13
	38	23, 24	.		mai 1404	9	61	197	PCG, BB.13
	39	25, 26	↗		février 1405	7	62	290	PCG, BB.13
	40	27, 28	↗		septembre 1405	8	63	291	BB.13
	41	29, 30	↗		mai 1406	5	64	294	BB.13
	35	17, 18	↗		octobre 1406 (à fin 1406)	3	58°	194°	PCG, BB.13
	?				(lacune de 2 p. : 1407-1408)	20	-	-	-
Cahier 3	43	33, 34	↗		septembre 1408	11	66	275	CC.71, BB.13
	44	35, 36	↗		août 1409	5	67	276	BB.13
	45	37, 38	.		fin 1409 (à 1415)	108	68	277	BB.13
	46	39, 40	↗						
	47	41, 42	.						
	48	43, 44	.						
	?								

34. ↘ ou ↗ = « au basilic », ↗ ou ↘ = « à la main festonnée surmontée d'une couronne ».

La main change, p. 16 ; cela se manifeste par une écriture plus ample, des lignes moins serrées (vingt-sept par page, contre trente-huit), une croix en tête de page, par l'orthographe : *Albaroche* puis *Alberoche* ; *ens* puis *en* ; pluriel des verbes en *ent*, puis en *et* ; *b* et *p* suivis de *m* puis de *n*. Enfin, par une lecture moins scrupuleuse : douze blancs avant la p. 16, la plupart émargés d'une croix, aucun après mais plusieurs formules obscures. Des ratures – sur nombres et noms propres – prouvent que l'on n'a pas à faire aux secrétaires successifs d'un même traducteur. La présentation, la syntaxe et le vocabulaire ne variant pas, on aura changé de copiste, pas de traducteur. Avec C, nous sommes en présence d'une copie de la traduction originelle (B).

Le premier copiste a utilisé, en désordre, un papier filigrané « au basilic ». L'état du ms. interdit de savoir s'il mit en cahier les neuf feuillets qu'il avait noircis : pour relier C sur onglets, la Bibliothèque nationale a dû séparer, si tant est qu'ils fussent encore attachés, les feuillets de chaque bi-feuillet, détruisant ainsi un indice. L'encre, qui a taché le dos du ms. et traversé les feuillets en s'estompant régulièrement, ne nous apprendra rien : elle est postérieure à la permutation des feuillets 35 et 42 et, vraisemblablement, à la disparition du feuillet dont Lespine dit avoir vu des vestiges (E, f° 275). La continuité du récit permet d'estimer qu'aucun feuillet ne s'est perdu. Le second copiste a employé le même papier, filigrané « à la main festonnée surmontée d'une couronne », sous forme de deux cahiers de quatre bi-feuillets, soit seize pages chacun ³⁵. Tels aujourd'hui que Beaudeau et Lespine les copièrent, le second est complet mais a permuté ses premier et dernier feuillets, le troisième a perdu son bi-feuillet supérieur, d'où une lacune irrémédiable de deux pages après la p. 18.

C porte deux titres : la p. 26 présente ce travail comme un extrait des vieux papiers du consulat écrits en occitan ; la p. 27 ne parle plus que d'un seul papier. D'où quelque ambiguïté. Néanmoins « extrait » semble décrire le travail du traducteur (rédacteur de B, original de C), qui se sera contenté de passer d'oc en oïl une œuvre tout accomplie (A). C'est son auteur qui avait dû dénicher et harmoniser les sources occitanes utiles à son propos.

Prudent, le traducteur aura collé au texte originel, laissant à plusieurs noms de personnes et de lieux leur forme occitane et perpétuant des tournures d'oc (*memoria sia* : mémoire soit ; *enfora* : enhors ; ...). Le traducteur paraît peu au fait de Périgueux et des lieux. Il n'a pas tout compris, comme en témoignent les blancs laissés dans C par le premier copiste, et les formules obscures reportées texto en occitan par le second. En fait, il paraît avoir travaillé en hâte, sans le loisir de revenir élucider les obscurités : aurait-il été assez inculte pour ne pas reconnaître le nom de Craon, auteur bien connu de l'attentat contre le connétable de Clisson (p. 7) ?

35. Papier destiné sans doute à un autre texte (voir le bas de la page 18, f° 35v°).

Lespine, préférant l'original à la copie, n'a travaillé que sur C. Il note en marge de sa copie (E), plus systématiquement que Beaudeau (D), les dates et les noms de personnes et de lieux périgourds, il signale le feuillet manquant et les deux feuillets inversés.

Notre édition prend l'ordre suivant : [1, 16] [31, 32] [19, 30] [17, 18] [deux pages perdues] [33, 38]. Elle signale les notes marginales de Beaudeau et de Lespine quand elles enrichissent le texte, ce qui est rare ; elle résout les abréviations, des noms communs et des noms propres, lorsqu'il n'y a pas de doute ; elle ajoute accents, ponctuation et sous-titres, et donne entre crochets quelques interprétations, et des identifications qui ne seraient pas à l'index des noms propres ; les notes en bas de page, aussi brèves que possible, évoquent le contexte sans doubler la *Chronique*.

1. Extraits de la *Chronique* relatifs à Archambaud VI

En 1399, le maréchal Boucicaut le conduit, avec sœur Brunissende, en Saintonge. De là, il va à Bordeaux et chez le comte d'Armagnac, qui le mène chez le duc de Berry puis à Paris pour obtenir le pardon du roi. Il recouvrerait ses terres et ses places [p.16] si Périgieux n'allait à Paris s'y opposer. Il quitte la cour en mai, stupéfait et courroucé, ayant beaucoup dépensé inutilement. Quatre chevaliers et dix écuyers de sa livrée, dont Amaury Barrière, chevalier, et Talleyrand de Périgieux, écuyer, qui l'avaient accompagné, reviennent en Périgord tout aussi ébahis. Déclarant aller outre-mer, il revient à Bordeaux, prend la mer pour, dit-il, la Bretagne, en fait directement pour l'Angleterre, auprès de Richard II, alors vainqueur des Irlandais [p. 31]. En septembre 1399, Henri IV veut recevoir les hommages des chevaliers de Gascogne mais seuls s'y rendent le seigneur de Duras et Archambaud, qui reconnaît tenir tous ses biens de lui [p. 32]. Il s'arme et chevauche en Ecosse avec le roi d'Angleterre, en grand honneur [p. 19]. Brunissende, après avoir longtemps vécu avec son mari, le seigneur de Parthenay, sans en avoir d'enfants car il « ne pouvait rien faire », se retire auprès de la reine de Sicile, à Angers, en 1401 [p. 21]. En août 1401, ayant chargé ses bagages sur une nef d'Espagne, partie sans congé, il les perd et arrive tout malchanceux à Bordeaux, mandant que l'on reçoive le comte de Rutland, comme lieutenant du roi Henri [p. 19]. Il vit dès lors en si pauvre et simple état, n'ayant qu'un serviteur et une servante et pas de cheval, que les Bordelais se moquent de lui et le comptent pour rien [p. 20 et 17]. En 1404, il y est toujours, en méchant état [p. 23], comme en 1405 ou encore en 1412, bien pauvrement [p. 25 et 37].

2. Lettre de Piquet, capitaine de Montignac, aux maire et consuls (sans date, 1398 ou 1399)

Tres chers et grans amis, veuillez savoir que je me pars demain à matin, pour aller veoir si je pourrai trouver xii ribaux, de ceux qui ont demeuré à Auberoche, qui ne font que rober le pays. Et si je les puis atteindre, j'en ferai comme des autres (qu'il avoit fait pendre aux arbres), et vous prie que si en savez nulles nouvelles, que vous les me faires savoir. Piquet, escuyer d'écurie du roi et capitaine de Montignac (BNF, Coll. Périgord, t. 55, f° 129).

PETITE CHRONIQUE DE PÉRIGUEUX

[^o 25] Extrait d'un ancien manuscrit de l'hôtel de ville de Périgueux ; on en trouvera une copie plus récente dans le sac de Chancelade sur les mémoires relatifs à l'histoire du Périgord coté PP ³⁶.

[^o 26] Extraict des vieux papiers de consulat, escriptz en perigourdun, touchant les horribles et detestables maulx commis et perpetrés par Archanbault Taleyrant, comte de Perigort.

[^o 27] [1] ³⁷ Cecy est l'extraict faict d'ung vieulx papier du consulat de Periguelx, escript en gros perigeurdun, contenant les detestables maulx et intollerables exes commis et perpetrés par le comte de Perigort et ses complices.

Premiers troubles (1385-1390)

Memoire soict de ce qu'a esté faict comme s'ensuyt à Périgueux et an tour : et premierement que despuys l'an mil troys cens quatre vingtz et cinq ³⁸ jusques à l'an mil troys cens quatre vingtz et dix, les gens du comte de Perigort Archambault, comme d'Aulbaroch, de Bourdeille, de Rossille, La Rolffie, robbayent pres Périgueux et à * ; et à present, ledict comte Archambault, par requeste en complaincte que on luy fist, n'y mettoyt aucun remede, regnant le roy Charles [VI] de France, et pape Clement [VII] ³⁹, et evesque de Périgueux Helies Syrven [Servient, 24 octobre 1384] ; et puy apres fust evesque frere Pierre Durfort, prescheur ⁴⁰.

La garnison d'Auberoche terrorise Périgueux (1390-1391)

Et apres, l'an mil troys cens quatre vingtz et dix, vint d'Aulbaroch pres du calliauld de Septfons, au champ [pour *al cami*, au chemin] d'Agonnac ⁴¹, le connestable d'Aubaroch [Bernard du Pont] et le messire [le moine ⁴²] Jehan Le Francoys, qui estoient xvii à cheval et armés ; et instigant Chalneyro, laboureur, qui les guidoyt ; et prindrent Michel Lachese et Mondin Lombart et d'autres marchans, en [avec] xxv beufs de gresse, et les

36. Ce titre est sans doute de la main de Penchenat, sur un papier XVIII^e dont le verso est vierge.

37. Les numéros entre crochets marquent le début de chaque page du manuscrit C.

38. L'arrêt du parlement du 3 février 1397 (n. st.) rapportent des exactions commises dès 1378 (Dessalles 1847, Preuves, p. 14).

39. Robert de Genève, 1^{er} antipape d'Avignon (1378-1394), succédait à Grégoire XI (Pierre Roger de Beaufort) et sera suivi de Benoît XIII.

40. Dominicain, évêque de Périgueux le 22 mars 1387 (C. Eubel, *Hierarchia catolica Medii Aevi (1198-1431)*, 1913), fit son entrée le 24 décembre 1389 (AA.27).

41. La grosse pierre (ou caillou) de Sept-Fons, sur la route de Périgueux à Limoges, marquait au xiv^e siècle la limite de la juridiction consulaire ; de là, partait un chemin vers Agonac (L. Grillon, « Le prieuré Saint-Eutrope de Sept-Fons », *B.S.H.A.P.*, t. CXXIX (2002), p. 505).

42. L'arrêt de 1397 le dit *monachus* (Dessalles 1847, p. 177 et Preuves, p. 10).

menarent à Montignac et vendirent le bestail ; et eust le comte l'argent. Et disoyent qu'ilz faisoient cellà à cause qu'on avoyt rompu le peage et bien qu'il n'en fust riens ; et fist mener ledict comte les marchans à Rossille pour faire finer [payer rançon] ⁴³ ; et pour ce grief et plusieurs aultres qu'ilz faisoient, alla ceste année mestre Bernard de Petit, maire pour ceste année de Periguelx, et Bernard Favier [2] à Thoulouze devers le roy ⁴⁴ ; et pour lors, deppousa le roy Pierre de Mornay, seneschal de Perigort, et mist Persaval Donaval [d'Esneval], de Picardie ⁴⁵, lequel envoya en Perigort ; et illec veneu, il deffendit au comte et à sa gens, de par le roy, que se deportassent [s'abstiennent] desormais de ses maulx et randissent les marchans et l'argent du bestailh ; et par inhibitions et deffenses n'en voullust ledict comte riens faire ; et estoyt cappitaine d'Aulbaroché Jehan [Cothet] d'Alvergne ⁴⁶, et de Rossille Marchoys, de Bretagne, et Naudonet [Durac] de Periguelx de Bourdeille, et Geoffroy Barry de La Rolfie, qui estoyt de Bretagne ; lesquelz souffroyt et permetoyent faire de grandz maulx et de grandz larcins, que faisoient secretement à toutes partz.

Et apres, l'an mil troyz cent quatre vingtz et xi, regnant ledict roy Charles, et messire Pierre Durfort évesque de Periguelx, et Guilhem de Botas maire de la ville ⁴⁷, et monseigneur Aymeric [Foucher] dez Chabanes lieutenant de seneschal, et monseigneur Guillen Calhe juge du roy, et mestre Guillaume Chabrol procureur ; lesdicts officiers du roy, le jour de Saint Memoire, firent prandre ung larron public et sacrilege et traistre – qui avoyt esté deux foyz francoys et angloys – et destrousseur de pellerins, qui se nommoit Lou Bretonnat, né de Bretagne, qui se disoyt francoys et avoyt esté long tempz au pais et avecque monseigneur Amaniou de Mussidan comme Anglois, et apres comme Francoys ; et se tenoyt à Aubaroche avecque Jehan d'Alvinha, cappitaine d'Aulbaroché, cappitaine pour ledict comte ; avecque informations precedentes, requierent qu'il fust gehené et miz à la torture et apres le firent pandre et estrangler à l'Olme [3] des Vielhez ⁴⁸ ; ce que apres que le comte le sceust, sans faire aulcune requeste il envoya courir et faire querir Jehan d'Alvinha, cappitaine d'Aubaroche, lequel fist despandre ledict Bretonnat.

43. L'arrêt de 1397 diffère un peu sur cette affaire : en novembre 1389, Michel Andrée et Raymond Lombard, marchands de Périgueux, se firent voler seize bœufs, *in itinere nostro publico et infra metas jurisdictionis dicte ville Petragoricensis* (Dessalles 1847, Preuves, p. 17).

44. Lors de son « voyage de Languedoc », le roi séjourna à Toulouse six semaines, de fin 1389 à début 1390.

45. Plus précisément de Ponthieu, dont il sera sénéchal en 1395 ; il est plus connu sous le nom de Perseval de Coloigne, S^r de Pugny en Poitou.

46. Ancien capitaine de Limeyrac en 1384-86, il sera exécuté à Périgueux, le 8 août 1399.

47. Député vers Charles V en 1374 ; une des principales victimes du comte.

48. Au carrefour actuel des rues Pierre Magne et Talleyrand-Périgord (*B.S.H.A.P.*, 1965, p. 61). Pendu le 26 mai et dépendu le 30 (BB.13).

Incontinent apres, ledict comte fist faire guerre mortelle d'Albaroche enhors à Periguelx ; et pour ce, on envoya devers ledict comte à Montignac Jehan de Clarens et Arnault de Pascaut pour scavoir pour quoy il le faisoit ; et dict que pource qu'on avoyt souffert à la gens du roy que fissent persecution de sa gens ; et on se excusa que à la gens du roy on ne pouvoit ne debvoyt contraddir [résister]. ⁴⁹

Si que pour cella ledict comte ne s'ens despourta [réjouit] et, pour ce, on envoya Jehan de Comte à Saint Jehan d'Angely à monseigneur le viscomte de Meaus, lieutenant de monseigneur de Cossy [Coucy] pour le roy, qu'il nous envoya ayde et secours ; et cependant d'aucuns du comte nous faisoient la plus mortelle guerre qu'ilz pouvoient et estourdissoient [estourtre : extorquer, opprimer] les femmes et les tuayst.

Tellement que audict an, le soir de Saint Jehan Baptiste [24 juin], vindrent trente bassinetz et dix balestriers dont avoyt le gouvernement Cartule ; et y estoit le bastard de Bloys et le bastard de Mens et Phelipes Aybolle et Pehipes de Vilete ; et apres que lesdicts balestriers eurent demeuré deux moys et que leurs gaiges de la ville leurs furent payez jusques à la Saint Martin et s'ens allarent ; et envoyarent en France ledict Jehan [de Comte] et Bernard Favier ⁵⁰.

[4] Et pour lors fust fait seneschal Aymeric de Rochechoart, seigneur de Mortamar.

Le vicomte de Meaux prend et rase la Rolphie (novembre 1391)

Et pendent cecy, de Roussille et de tous les aultres lieux nous faisoient mortelle guerre, tellement que ung jour misrent vinghuict femmes chargées de raisins en La Rolfie ; et estoit tousiours la escarmouche entre les Prescheurs ⁵¹ et la barbacane de Taillefer.

Ledict comte avoyt de sa partie Jehan de La Tour et ses freres, de Quersy ⁵², qui estoient en nombre bien cinquante larrons, et Naudonet [Durac] de Perigort, cappitaine de Bourdeille, et Jehan d'Alvenha, cappitaine d'Alberoche, et Alain Marchois, Breton, cappitaine de Rossille ; et, tous ensemble adjoutez, estoient bien huict vingtz combatans et plus ; et avoyent avec eulx Migasse [del Roc], dict Virasel ⁵³, qui se faisoiet appeller seneschal du comte [20 octobre].

49. Le *Petit Livre noir* donne beaucoup de détails.

50. Au bas de la page : « XIII^{xx} ... ».

51. Couvent des Jacobins ; entre lui et la porte de Taillefer s'étendait le faubourg de Taillefer (ruiné sur la vue de Belleforest, 1575).

52. Jean, B. et R. de la Tor, le Borc de la Tor, le Bastard de la Tor (BB.13) ; sans doute les La Tour, Sgrs de Salles et de l'Angle (V^e de Bonald, *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue*, Rodez, 1902).

53. Aimery de Virazel, dit Migasse (J.J. Escande, *op. cit.*, p. 209).

Cecy pendent, tous assemblés, vindrent * en
maniere et fasson de siege et de combatre en la barbacane de Taillefer.

Et firent leurs effors d'avoir la Cité ; et pource que les citoiens de la Cité n'estoyent bien fors, on establît [tint garnison dans] deux tours ; et avoyent mis la garde forte de La Boyssiere [*la Bocharia* = la (tour de la) Boucherie] en d'aultres ; et s'en ensuyvit que ilz s'enbosquarent tous en La Rolfie pour avoir tous ceulx qui sortaient à l'escarmouche, entre le jardin de Rossel et les Prescheurs ferma on en fasson qu'ilz ne pouvoyent plus aller avant ; et prindrent le bastard de Mens et quatre aultres.

Et apres, on envoya devers le roy en tant qu'il envoya monseigneur le viscomte de Meus et ledict seneschal de Rochechoart et les Gualles [Gallois] et quatre cappitaines [5] d'arbalestriers, en tant qu'ilz estoyent bien deux cens hommes d'armes et six vingtz balestriers ; et si tost qu'ilz furent veneuz [6 novembre], ceulx de La Rolfie leur firent guerre.

Ledict seneschal les vint requérir de par le roy que bailleassent La Rolfie entre les mains du roy ; et y estoit audict chaustel de La Rolfie Geffroy Barry, cappitaine, et y estoit ledict Migasse et Bovine ⁵⁴, qui estoyent dix hommes d'armes et six balestriers et six paillartz bien armatz et d'aultres en tant qu'ilz estoyent vingt et huict combatans bien habillés et adunez [en uniforme], en tant que du grand orgueil qu'ilz avoyent, ilz firent response qu'ilz ne la baillaroient point ; et ce pendant on envoya requérir le comte à Montignac, lequel ne fist nulle response.

Et pour ce ordonna on que incontinent ladicte Rolfie on assaliroyt et logea on les Gualles aux Prescheurs.

Et les enferma on tout entour de La Rolfie, et de portes et de fenestres, par fasson qu'ilz ne s'ens pouvoyent aller ni avoer secours ; et mist l'on une bride [catapulte] aux Prescheurs et une aultre en la Cité, en la tour des Arssitz ; et ce fust faict le mardy ; et le mercredy tiroient lesdicts engins ; et le jeudy on assalist le lieu et fist on crier de par le roy que tout homme et femme y portast ung fagot pour gecter au foussé et qu'on y portast forsse eschelles et pez, et que paillartz [paysans, gueux] armetz vinsent assailhir.

Par telle fasson que toute maniere de gens y vindrent moult bien à l'heure de prime ; et estoyent à cheval monseigneur le viscomte et le [6] seneschal et Cartule et Arnould de Barnabé et Hellies Seguy et Bernard Favier pour metre avant et pour fournir de eschelles et de ce que fauldroyt à l'assault ; et fust l'assault grand et dura tout le jour pource que estoyent secouruz de ce que leur estoit necessaire ; et leurs pourtoient les femmes le vin et les pommes et les espices et Σ l'eau [de] rose aux fossez et en la mine, en tant qu'ilz estoyent si bien confortez qu'il n'y failloyt riens ; et dura

54. BB.13 y ajoute Mondot d'Artensé et J. Vigier et des gens de Montignac.

l'assault jusquez au soleil couchant et fist moult beau jour ; et fust le lieu miné en troys partz et contineurent si bien que le soir mesmes [E : 10 novembre] le lieu fust prins au prin soing ⁵⁵.

Et y eust trayson car ledict Migasse trahist ses complisses, en tant que furent prins tous sauf de quatre ou cinq qui s'en fuyrent ; et à l'assault fust blessé le filz de Fortanier de Landric, Pierre de Faiz et Hellies Seguyn, dont apres morurent, et quatre ou cinq laboureurs ; et de blessez, troys qui guerirent.

Le lendemain, qui fust le jour de Saint Martin [11 novembre], perdirent les testes au Couder Geffroy Barri et Bovine, de Montignac, et Barbe d'Or et Droyn ; et furent miz à cartiers à la porte de Tailhefer et à la porte du Pont ; et sept aultres furent penduz ⁵⁶ ; et Migasse et Merigat Davies eschapparent pourveu qu'ilz randissent le bastard de Mens que tenoyent pres Alberoches ; et firent le serement que à nul Francoys ne feroient guerre ; et pource que ladicte Rolfie n'avoit reveue ny seigneurie et n'estoit synon que maison et receptacle de larrons, fist crier monseigneur le visconte comme lieutenant du roy qu'on la fondit de par le roy.

[7] Le dimanche apres la Saint Martin, fust faict maire de Periguelx Arnould de Barnabé, lequel fist demolir ladicte Rolfie et abattre la plus grand force si que ...

Et apres, le tiers jour que fust prinse, allarent le lieutenant du seneschal et Cartule et les gens d'armes à Rossilhe, lesquelz furent obediens et à la fin nous tindrent riens ; et fust le seigneur de Grinolhz plege pour eulx.

Périgieux relance les poursuites judiciaires (1391-1392)

Et apres, allarent monseigneur le visconte et le seneschal à Montignac pour requierir le comte et y demeurarent deux jours ; et il donna salconduit aux subiectz du roy et les assura jusques à ung tempz ; et ce pendent, il debvoit envoyer devers le roy et ester en droict par devant luy ; et apres, en la Sepmaine sainte, la commune envoya ledict Arnould de Barnabé, maire, à Paris et Guilhaulme de La Roche et Helies Serven, consulz, et Pierre Artrix et Bernard Favier, bourgeois ; et les gens d'Esglise y envoyarent messire Aymeric de Laval et Pierre Chassarel, chanoines, pour le chappitre, et Aymeric dez Chabanes, [lieutenant] du seneschal, pour luy ; et tous partirent ensemble et, si tost qu'ilz furent à Paris, ilz y trovarent monseigneur [pour *mossen*] Pierre Coges et mestre Guilhen Jaubert que le comte y avoit envoyé ; et furent ensemble devant le Conseil plusieurs foys, pource que ilz n'avoient

55. *Al prim som* (BB.13) : avant minuit.

56. Lo Borc del Claus, Aniqui, Fenestra, J. de Las Bernardieyras, Thiradrech, J. de Sibilia, Pochonet (BB.13).

nulle puyssance [pouvoir, mandat] de leur maistre ; et ne appoincta en riens sur les complaintes mais que s'ens allarent sans * ; et la cause se suyvoyt tousiours en Parlement et le comte et ses complisses s'estoyent deffallitz deux foyz ; et eurent le tiers deffault audict parlement et s'ans vindrent.

Attentat contre Clisson (1392)

Et cecy cependant ..., le jour de la Feste Dieu [13 juin ⁵⁷] que le roy estoit à Paris et faisoit jouter sur le tard, et ainsy que le connestable, qui estoit le seigneur de Clisso, s'en venoit à son hostel pres de Petit Mussa, monseigneur Pierre de * Craon ⁵⁸, dixseptiesme à cheval, [8] l'assallit et le blessa de cinq playes, dont toute la court fust moult troublée ; lequel monseigneur Pierre s'ans fouyt en Bretagne ; et pource que le duc [de Bretagne] le retira [*retirar* : accueillir], le roy fist son armée pour aller encontre luy et pour avoir la terre de Sallé [Sablé], laquelle estoit dudict monseigneur Pierre ; et ce fust environ le commencement d'aoust que le roy fust à Homans [au Mans] ; et le jour qu'il partit, si tost qu'il eust passé ung pont, la maladie le print [5 août 1392].

Et apres, le roy s'ens vint à Paris et messeigneurs de Berry, d'Orlehan et de Bourgone gouvernarent le royaume jusques à ce que le roy fust guery ; et le roy eust la terre de Sallé en sa main.

Les gens du roi, à Montignac, raisonnent Archambaud V (1394)

Et apres, pour les grandz maux que les gens du comte de Perigort ⁵⁹ faisoient de ses lieux, enhors et tycy et ahors, vindrent à Montignac monseigneur le viscomte de Meaus et monseigneur Guilhaume de Tinheuvile et monseigneur le seneschal, qui estoient deux cens hommes d'armes et cent cinquante arbalestriers [début 1394] ; et entrarent dans la ville et y misrent l'enseigne de monseigneur d'Horleans et demeurarent en maniere de siege l'espasse d'ung moys ; et monseigneur Aymeric de La Chabanas gouvernoit les gens de la ville, qui estoient logés devant la porte du chastel de Fr [E : Fer]

Et firent composition que le ledict comte promitz qu'il ne fairoyt domaige aux subiectz du roy ny à nous et qu'il luy seroyt obedient ; et leur donat deux mil francs pour les despens qu'ilz avoyent fait ; et par anssin s'ens retournarent en France ; et firent l'accord mestre Bertrand du Boys et

* Le premier copiste a émarginé d'une croix les passages illisibles.

57. E : 14 juin, sic à la marge.

58. Ce nom, en blanc sur les mss. C et D, est de la main de Lespine.

59. En marge : « de Perigort »

Mondon Dartensé ⁶⁰ ; et si tost que monseigneur le viscomte et [9] les aultres s'ens furent allés, ledict comte ne tint riens qu'il eust juré ne promiz ; don monseigneur le viscomte de Meaus et le cappitaine [?], qui y avoyent esté, furent grandement mesprisés, et par le roy et par monseigneur d'Orleans, car s'ilz se fussent teneuz, il l'avoyt eu à leur vouldoir car l'on leur envoyest secours de gens et d'argens ; et y avoyent faict ung engin, lequel ardirent [brûlèrent] tout quant s'en partirent.

Et estoyt maire de Perigueux, quant ilz y estoyent, Bernard de Petit.

Et apres, ledict comte ne tint riens qu'il eust promitz et ses gens d'Albaroche, de Bourdeille et de Rossille roboyent, pillayt et faisoient grand maulx ⁶¹ ; et durant ce tempz, mestre Bertrand du Boys et Mondon Dartensé estoyent aymés du comte pource qu'ilz avoyent faict ladicte composition [capitulation].

Archambaud VI poursuit la même stratégie de terreur (1397)

Et en l'an mesme ⁶², le comte mourust subdainement ⁶³ ; et Brunissen, sa filhe, tenoyt les clés du tresor et avoyt le gouvernement, car son frere Archambault, lequel fust comte, estoyt en sa mere [Louise de Mastas ⁶⁴], en Saintonge *

Lequel Archambault, apres deux moys qu'il sceust la mort de son pere, s'en vint en Perigort pour prendre la possession ; laquelle print de la comté ; et si tost qu'il fust à Montignac, le tiers jour et à mynuyt, fist prandre et lever du lict [10] mestre Bertrand [du Bois] et gehenner et questioner quinze ou seze foyes et, apres, luy fist couper la teste et la fist metre au lieu où on avoyt miz la baniere de monseigneur d'Orleans ; et tout ce fist pour despict pource que ledict mestre Bertrand avoyt conseillé à la gens de Montignac et à son pere que obeysent au roy et à ses officiers ; et pour ce, luy fist trencher la teste, nonobstant que tousiours s'appella [fit appel] ; et en gecta [jeta] sa moullier [*molher* : épouse] sans que luy laissa prandre du sien [ses biens].

Et apres, ledict Archambault, comte, fist guerre, et de Montignac et d'Alberoches, et pource que les gens du roy tenoyent Caussade et le roy y avoyt mis ung cappitaine, ung escuyer qui estoyt de Tiviers, nommé Guilhem Mosnier, lequel avoyt prins la possession pour le roy et y avoyt ses frere et cousin.

Ledict Archambault envoya d'Alberoches enhors Jehan d'Alvergnha, cappitaine, avecque tout son effors [sa troupe], devant ledict lieu ; et

60. Capitaine, il était venu défendre Périgueux contre le S^{gr} de Mussidan en 1383 (CC.68).

61. Cf. la supplique des consuls au roi, du 31 octobre (DESSALLES 1847, Preuves, p. 6, 1394).

62. Transition maladroite, car juste après une lacune d'au moins deux ans.

63. Vers le 15 janvier 1397, selon une longue dissertation de Dessalles (1885, p. 355-6).

64. Dame de Royan, Mournac et Cognac, elle avait épousé Archambaud V en 1359 ; elle aussi se rebella contre le roi (cf. lettres de 1416 accordées à Brunissende ; Dessalles 1847, p. 226). En 1397, elle était à l'amende de 400 l.t. (BNF, PO.477, Le Bouteiller, n° 38).

nonobstant toutes inhibitions et deffenses, ilz prindrent le lieu par force et blessarent le cappitaine et son frere et destruirent, alias fondirent, le lieu : et les emmenarent pres Alberoches et, là, le comte les fist gehenner grandement [par G. Jaubert] et, nonobstant leurs appellations, les fist pandre ⁶⁵.

Et à nous fist grand guerre et à tout homme qui venoyt à Periguelx ; et fist crier que nul n'y vint et n'y apportast vivres.

Après ce, s'en vint devant Les Chabanes avecque tout son effort et y demeura troys jours, qui estoyt le dimanche de Quasimodo [29 avril 1397 ⁶⁶], et y destruirent une chappelle.

[11] Et incontinent fist fondre [abattre] le lieu et, pendent que l'arrasoyt, il vint devant ceste ville, aux Prescheurs, * et y demeura bien les deux parties du jour et se essaya tout sens qu'il peult que les Freres demolissent la chappelle de monseigneur de Pons ⁶⁷, laquelle estoyt de fuste [bois].

Et après, s'ens retourna aux Chabanes pour veoir si avoyent demolist ; et avoyt bien avecque luy six vingtz combatans ; et après, s'ens retourna Alberoches.

Et après, firent tant qu'ilz prindrent* ⁶⁸ et la pillarent
et fondirent, que estoyt de ruhlos [?].

Et après, s'ens allarent à Guabilhou, qui estoyt de Mondisson La Chassanha, et le prindrent et le robarent [pillèrent] et le fondirent ; et après, faisoient toute la guerre qu'ilz pouvoient ; et se aydayt des Angloys ⁶⁹ et rompait trevez.

Les sénéchaux exécutent maladroitement l'arrêt du Parlement (1397)

Cecy pendant [3 février 1397], fust pronontié l'arrest contre son pere, lequel fust condamné envers la commune en trente mille livres tournois et à fonder deux vicaries de quarante livres de rente pour l'ame des mortz ; et fust conveincu de tous les crimes et malefices desquelz il estoyt accusé ; et ses complisses en l'arrestz nommés ; et furent à james bannys de royaume de France.

65. Début 1396 ("environ la Thiphaine [Epiphanie] derrière passée", selon un acte du 18 septembre 1396 reproduit in Dessalles 1847, Preuves, p. 7. Héliot Mosnier, fils ou neveu, fera juger et décapiter Jean d'Auvergne (CC.69^{bis}).

66. Des lettres de rémission en faveur de Raymond de La Porte, vassal du comte, donnent bien d'autres détails (A.N., JJ.132, n° 233, in extenso in Dessalles 1885, p. 362-4). *E* : les Chabanes démolit le 9 avril 1396 (sic).

67. Sans doute prévue pour la sépulture de Renaud, fils de Renaud VI de Pons et de Marguerite de Périgord, sœur d'Archambaud V, tombé à Nicopolis le 28 septembre 1396 (suggéré in Dessalles 1885, p. 363).

68. Peut-être l'abbaye de Ligueux, saccagée ainsi que les églises de Sorges et de Négrondes (Famier, *Autour de l'abbaye de Ligueux*, Lisle, 1931, t. I, p. 42-43).

69. Pas toujours, car il avait "grant noise et discencion [avec] Amanieu de Mussidan, chevalier, tenant la partie des Anglois" (A.N., JJ.132, n° 233).

Et pour mettre ledict arrest en execution, vint en Perigort Guillaume le Bouteiller, seneschal de Limosin, et Jehan Arpadene, seneschal de Perigort, [12] en six vingtz bassinetz et cinquante arbalestriers ⁷⁰ ; et tout premierement vindrent à Bourdeilhe, où ilz requierent de par le roy Naudonet du Rat [Durac ⁷¹], cappitaine, ainsy que l'arrest contenoyt ; lequel fust du tout reffuzant et fist toute la guerre qu'il peult.

Et apres, vindrent à Periguelx ; et estoyt à l'entrée du moys de juing [le 18 ⁷²], l'an mil troys cens quatre vingtz et dix sept, Bernard de Chomont estant maire.

Et de Periguelx enhors allarent faire la requeste à Rossille ; et le cappitaine Marchès et Reguault, conestable, et Colet [Cothet ?] et d'autres issirent [sortirent] alors et firent response que ilz le feroient assavoir audict Archambault, comte, leur seigneur ; et sy voulloyt obeyr au roy et à ses commandementz, que ilz le serviroyent et tiendroyent la plasse ; si que non, luy rendrayt le serment comme ceulx qui ne voulloyent pas estre contre le roy ; et prindrent jour au mardy.

Et ce jour, noz gens y allarent et y porta on la bride et plusieurs engins et artifices ; et par commandement du roy y allarent le plus de tous ceulx qui se peulrent avoer ; et ledict comte y envoyat pour desobeyr Jehan de Clarens et ses deux gendres et sept ou huict gentilz hommes, de vers Montignac et de son hostel, lesquelz virent la bride dressée et l'appareil ; ne ausarent à la fin resister ; à la venue fust blessé le seneschal de Limosin ⁷³.

Si que, lendemain, prindrent le lieu et, de là, s'ens retournarent à Periguelx ; et le second jour s'ens allarent à Rasac, lequel tenoyt ung Angloys nommé Barbe Blanche, [13] de Courbafy, que luy avoyt donné le comte ; et, faite la requeste, il ne voullust point obeyr mais fist toute la guerre qu'il peult ; et de venue print ont l'église ; et apres, le second jour [6 juillet], print ont la tour et la farasarens [?] et en pendit on ung de ceulx de dedens ; et les autres eschapparent ⁷⁴.

Et apres, allarent faire requeste [à] Alberoches ; et ilz contradirent [résistèrent] de tout ce qu'ilz peulrent, faisant tousiours guerre.

Et apres, allarent à Montignac, au comte, et luy firent la requeste ; et il ne voullust issir ne faire aulcune response, mais qu'il envoya hors le chastel cinq ou six arbalestriers, lesquelz tyrarent tant qu'ilz puyrent contre

70. Cent bassinets et trente arbalétriers (selon BB.13).

71. E : Mandonet, alias Mondonnet du Rac.

72. Dessalles 1847, p. 234, d'après le *Petit Livre noir*, f° 16.

73. Sur ce fait, Dessalles (1847, p. 236) suit le *Petit Livre noir*, f° 46 ; cf. aussi Courcelles, t. XI,

art. Taillefer, p. 41 ou *BNF*, Coll. Périgord, t. 55, f° 203.

74. Jacques de Villebraye et Dygon Boteiller et autres Anglais, lieutenants de Barbe Blanche, y étaient (procès-verbal de démolition de la tour de Razac, en latin, *BNF*, Coll. Périgord, t. 55, f° 204).

monseigneur le seneschal et contre ceulx qui faisoyent la crue [recrutaient] et blessarent le cappitaine [Voudenay 75].

Et apres, monseigneur le seneschal s'ens retourna à Periguelx et par faulte d'argent convint qu'il s'ens alla ; et si tost que monseigneur le seneschal de Limosin fust guery, il s'ens alla en France pour avoir remede, et Arnauld de Barnabé avec luy pour la ville, que fust à l'entrée d'aoust ledict an [1397] ; et le seneschal de Perigort demeurast de sà, lequel ne se peult gueres substenir par faulte de guaiges et s'ens retourna en France ; et à Periguelx ne demeurarent poinct d'estrangers.

Cecy pendant, le comte fist la plus mortelle guerre qu'il peult ; et fust prins Bernard Bruol [ou Bonole], lequel avoyt esté consul de Periguelx ; et pour ce le malnez comte [malsené : qui a de mauvaises intentions] luy fist trencher la teste à Montignac ; et ceste guerre estoyt telle que nul n'ozoyt entrer à Periguelx ne nul ne ozoyt venir de d'ampres, [14] tellement que nous tenions pour perdus.

Et semblablement à la viscomté de Limoges faisoyt guerre mortalle, excepté à la ville, et aussy à tous les gentilz hommes.

Et à la terre de monseigneur l'esveque faisoyt guerre, que nul homme d'esglise n'espargnoyt ; et envoya toute sa gens devant Plazat, le cuydant [pensant] avoer par force ; et ledict evesque Durfort se deffendit si bien qu'il ne peult riens faire 76.

Le maréchal Boucicault investit et prend Montignac (6 octobre 1398)

Et tout jour ledict monseigneur le seneschal [de Périgord], Arnaud de Barnabé et Jehan de Compte et plusieurs aultres poursuyvoyent [réclamaient] les domaiges et que le roy y mist remede ; et en tielle fasson poursuyvirent que monseigneur le mareschal Borcicault eust la commission de y venir ; et y vint avec cinq cens bassinetz et deux cens arbalestriers ; et avoyt avec luy Montagut, qui estoyt vydayme de Lannoys, qui gouvernoyt le roy, lequel avoyt bien en luy cent chevaliers et escuyers 77, et ledict seneschal en grand compaignie, et ung de Rouergue [Bonnebaud] 78 ; et mirent le siege devant Montignac le premier jour d'aoust l'an mil III^e IIII^{xx} et XVIII 79.

75. « Nous tuèrent ou blessèrent plusieurs dont Guillem de Vendenay et un écuyer de M^{sr} d'Orléans » (BB.13 ?).

76. L'arrêt de 1397 rapportait déjà une agression en juin 1391 (Dessalles 1847, Preuves, p. 18), celui du 19 juillet 1399 donne tous les détails sur cette attaque (Dessalles 1847, p. 239 et Preuves, p. 83).

77. Soixante-cinq hommes à la montre de Poitiers, le 24 juillet 1398 (BNF, fr. 21539, p. 231, cité in M. Rey, *Les Finances royales sous Charles VI, les causes du déficit, 1388-1413*, Paris, 1965, p. 46).

78. Mais aussi, selon BB.13, les sénéchaux de Limousin (le Bouteiller) et d'Auvergne (Ponchon de Langeac) et Bertoli, capitaine des arbalétriers.

79. Le 5 août, selon D. Lalande, Jean II le Meingre, dit Boucicaut (1366-1421). Etude d'une biographie historique, Genève, Droz, 1988, p. 75-81 et 156-158.

Et quant monseigneur le mareschal arriva, il menoyt avecque luy le tresorier Guillaume Orgemon, qui menoyt troys charretes, chascune en quatre chavaulx, chargées de poyement en pipotz ⁸⁰, et ung saumier [cheval de somme] chargé d'or, et aussy cinq charriotz de Flandres en quatre roues à huict chevaux qui portoyent artilliarie et canons, espées, pavoys [boucliers] et arbalestes et trez [traits], et bien deux cens saumiers chargés de carriage [bagages] ; et de plaine venue, se firent chevaliers Montagut et Reynault [d'Angennes ⁸¹] et [Jean] le filz de messire Guillaume Martel, et Tibault [Portier ⁸²] qui gouvernoyt de tout en tout monseigneur de Berry.

[15] Et le comte estoit dans le chauest [château] et ville et s'efforcoyt [se renforçait] tant qu'il pouvoit ; et à la requeste que luy firent, il desosbeyt en tant que ung jour apres on luy fist guerre pleniére ; et a on deux engins de Periguelx ; et se dressarent prestament ; et en fist on faire tant que il y avoyt troys brides et troys colhartz ; et les brides tiroient six ou sept quintaulx, [et les couillards,] deux ou troys quintaux, mais la maistresse et la meilleure de toutes estoit la nostre ⁸³, laquelle tiroit le poysant de six quintaux et quatre vingtz peyratz et plus.

...⁸⁴ les engins appareillarent ⁸⁵ par partie la ville et le chastel, qui convint que se randit et qu'il avoyt bien avecque luy cinquante combatens d'estrangers, et de la ville quatre vingtz ou plus ; et moururent de ceulx du siege bien huict ou neuf hommes d'armes, entre lesquelz y mourust le seigneur de La Mote, nommé Guilhem de Bodenaz, de Berry, moult vaillant homme, et ung escuyer de monseigneur d'Orleans des plus principaux ⁸⁶ ; et de blessez n'y eust grand chose ; et à la fin, il se randit à la mercy du roy virsament [visalment : manifestement] et bailla tous les lieux en la main du roy ; et fust mis cappitaine de Montignac Picquet, et d'Auberoche Chatar de Vieulet, et de Bourdeille Perrot Bochart.

Et estantz au siege, ilz furent si bien avitaillez et garniz de tout ce qu'ilz vouloyent ; et faisoit si beau tempz que, de deux moys et 3 [jours] que y demeurent, ne pleust ; et de Periguelx estoient bien cent combatans et plus. outre la manœuvre qui estoit ; et les engins faisaient en fasson que s'ilz eussent plus continuez dix jours, ilz eussent du tout fondu le chastel et la ville ; que nul ne le croyroyt synon que l'eust veu.

80. A Bordeaux, on nomme *pipot* certaines futailles ou barrils dans lesquels on met les miels (*Encyclopédie de Diderot*). Le trésorier y aura mis sa petite monnaie.

81. Sans doute ce capitaine du château du Louvre, premier écuyer nommé dans la montre de Jean de Montaigu, à Poitiers, le 24 juillet 1398 (*BNF*, fr. 21539, p. 231).

82. Sur ce personnage très décrié, cf. F. Autrand, *Jean de Berry*, Paris, 2000, p. 318-320.

83. E : il paraît qu'il manque ici un mot, p.è. la Madame.

84. E : il manque ici une ligne et demie.

85. Appareiller = égaliser, mettre en tel état ; terme employé ici ironiquement.

86. Sans doute Robert de Milly, maréchal de l'ost, blessé par les arbalétriers d'Archambaud (LALANDE, *op. cit.*).

[16] Et devan [avant] le siege bien de troys sceupmenes [20 juin 1398 (CC.69)], ledict comte estoit venu devan Periguelx en ^{vi^{xx}} galans [brigands] et ^{iiii^c} homes de guerre en gisarmes et en dars qu'il avoet faict faire par expres ; et se lougean aux Freres prescheurs et, de là enhors, couppa jardrins, vignes, arbres fructiers ; et misret le feu aux bletz et arregardan [gardant pour lui ?] tout ce qu'il trouvat et estant v jours devan la ville en se escarramouschan ; et on se deffandoit le mieulx que pouvoit.

Et pour ce advint les nouvelles que monseigneur le mareschal devoit venir devan, il s'en partit avecques ses gens et s'en alla à Saint Laurens et, de là, à Montignac, tout courroussé comme celluy quy n'avoet accomply ce qu'il vouloit faire ; et apres le siege, il vint comme dessus et apres se randit, luy et tous ses lieux, à la mercy du roy de France, en ce que luy fut promis que son corps ne mouroit point ; et bailla la possession de Montignac, d'Albaroche et de Bourdeille ; et y fut mis pour cappitaine pour le roy Picquet à Montignac et Captart [Chatart] [à] Aubaroche et Bouchart à Bourdeille ; et toute la ribaudaille et murtriers, lesquelz ledict comte tenoit, s'en allaret, leurs vies scaulves, en leurs chevaulx et armures ⁸⁷.

Et ledict Archanbaud, comte, et Ebrenissens [Brunissende], sa seur, s'en allaret en la compaignie dudict seigneur mareschal en Sentonge ; et apres, ledict comte s'en alla à Bourdeaux et, de là, en le comte d'Armaignac, lequel le mena en [(le duc de)] Berry et, de là enhors, devers le roy à Paris pour avoer son pardon ⁸⁸ ; et recouvrat ses terres et places.

Archambaud VI, condamné, s'exile (1399)

Et comme, pour la commune de Periguelx, fusset à Paris Bernard Favier et Jehan de Comte, ilz demanderet la venues, pource que la commune y envoyarent Arnault de Bernabé et Arnault de Chastanet et Guilhen Faydit ⁸⁹ ; et messire Eymeric des Chabanes y alla [31] pour luy ; et sce fut à l'intran de caresme [12 février] ; et apres, ilz alait pour contracter [s'opposer] audict Archanbaud affin qu'il ne rettirat ses terres ; en tant comme contracta que il ne recouvra rien, mes s'en alla de la court tout esbay [stupéfait] et courroussé, au moys de may ⁹⁰ ; et despendit grandemen et ne fit rien ; et estoit en luy quatre chevalhers et x escuyers de [sa] livrée, dont y estoit messire Amalric Barrieyre l'ung des chevalhers et Talleyran de Periguelx l'ung des escuyers, lesquelz vindret en Perigort tous esbays ⁹¹ ; et Archanbaud, le

87. Ces deux alinéas, retour en arrière et redite, seraient d'une autre source.

88. Ils furent confiés à la garde de Renaud de Pons, qui mena Archambaud VI à Paris, le 1^{er} février (BB.13, f^o 46, Dessalles 1847, p. 276).

89. Sur l'ambassade de ces trois bourgeois, du 9 mars au 24 avril, cf. CC.69^{bis}.

90. Le 3 juin 1399, Périgueux le fait rechercher en Saintonge (CC.69^{bis}, p. 87).

91. Les gentilshommes de sa maison ; dont Archambaud de Ratevoulp, encore à ses côtés, fin 1401 (BB.13).

comte, disoit qu'il s'en alloit outre mer ; et pour tel s'en vint à Bourdeaulx et, de là enhors, se mist en la mer en disan qu'il s'en alloit en Bretagne ; et s'en alla tout droit en Angleterre et, quant y fut, s'en alloit au roy Richart, lequel avoet la filhe [Isabelle ⁹²] du roy de France pour fame, lequel roy Richart estoit en Irlanda contre les Irlans et desià les avoet desconfitz ⁹³.

Henri de Lancastre dépose Richard II (1399)

Einsin que [lorsque] le comte Darbi [de Derby], filz du duc de Lensclartre [Lancastre], s'en estoit fouy en France [septembre 1398], qu'estoit bany d'Angleterre ⁹⁴ ; qu'estoit à Paris et, environ gran temps, que le roy et les seigneurs faisait gran chere ⁹⁵ ; et luy y estant, y mourit ledict duc de Lenclastre, son pere [Jean « de Gand », 3 février], don le roy et les seigneurs firent moult gran soulennelles honneurs à Nostre Dame ⁹⁶.

Et apres, il tracta segrestemen commen s'en aller en Engleterre et fit ses alliances ⁹⁷ et y alla [22 juillet] ; et quant y fut, le comte d'Irondella [Arundel] et d'autres banitz ⁹⁸ y furent et tout le commun de Londres et de Lenclastre l'y hobeyt ; et incontinent print messire Guilhem Estrop [Scrope], gran trezaurier d'Angleterre ⁹⁹, et deux chevalhers grans maistres ¹⁰⁰ et leur fit trancher les testes.

Et apres, ledict duc s'en alla en LX mille combatans à l'ancontre du roy quy s'en retournoit d'Irlande, quant avint les nouvelles, pour contraster ; et quant furent pres, le plus d'iceulx qu'estait [32] en la compaignie du roy le lessaret, en tant qu'il se retira en ung chastel [Conway] ; et là vint le duc de Lenclastre et le print ¹⁰¹ et l'enmena à Londres ; et là fut mys en prison et gardé par ceulx quy avait esté banys ; en tant qu'on le fit venir devant tout le commun et les troys estatiz ¹⁰² ; et dit qu'il n'estoit digne regir le reaulme ne

92. Isabelle de France (1389-1409), épouse Richard II le 4 novembre 1396 puis Charles d'Orléans le 29 juin 1406.

93. Ayant confié la régence à Edmond « de Langley », duc d'York, il était débarqué le 1^{er} juin 1399 en Irlande, à Waterford, et en était reparti le 27 juillet.

94. Il avait été banni le 18 mars 1399 ; ses biens partagés entre Exeter, Aumale et Surrey.

95. Froissart le prétend mais F. Lehoux (*Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, 1966-1968, II, 406) n'y croit guère.

96. « A son obsèque [...] y furent le roy de France, son frère le duc d'Orléans et tous leurs oncles et grant foison de hauts prélats et barons de France » (RSD, V, 139).

97. Derby traita avec le duc d'Orléans, le 17 juin 1399 (Lehoux, *op. cit.*, II, 416).

98. John Norbury, Sir Thomas Erpingham et Sir Thomas Rempston (*Oxford History of England* (XIV^e et XV^e siècles), Oxford, 1959 et 1961, XV, 1).

99. Il avait été, en 1383 et en 1390, sénéchal de Guyenne pour Richard II (*Gallia regia*).

100. John Bussy et Henry Green, exécutés le 29 juillet à Bristol, William Bagot s'étant échappé ; l'*OHE* laisse entendre que Scrope ne fut pas inquiété.

101. Le roi est pris vers la mi-août, malgré les promesses de Northumberland et d'Arundel, qui s'étaient entremis.

102. La *Chronique* répand une fable lancastrienne : en réalité, le roi ne comparut pas et ne put se défendre.

estre roy et qu'il y renunciet de tout en tout et qu'ilz fisset roy ledict duc de Lenclastre ; et pour ce il en fut depousé [29 septembre].

Et apres, les troys estatz d'Angleterre eslirent en roy ledict duc ; et se nomma le roy Anry et, sce fet, il fit son premier fils prince de Gales et duc de Guyene [23 octobre] et l'autre, duc de Lenclastre et l'autre, comte Darbi ; et donna les offices et renouvela tout ; et print les hommages et seremens de tout ; et à tout ce fere estait presens Archanbaud de Perigort et le seigneur de Duras et non celluy de Caumon ¹⁰³ et d'autres chevalhers de Gascoingne ; que ne y avoet personnage que luy volsise fere homage ne serement ¹⁰⁴, synon ledict Archanbaud que le luy fit et reconeut que tout ce qu'il avoet tenoit de luy.

Le duc d'Orléans reçoit le comté de Périgord (1400)

Entant que les nouvelles vindret en France comme on avoet fet ; et fut donné mandement exprez que l'on fondit Montinhac, Albaroche, Bourdeille, lesquels aperse a [apporta ?] mestre Helies Lascoutz, estant maire de Periguelx Arnault de Barnabé, et contenant [incontinent ?] et requirent les capitaines avesques les gens du roy ; et allaret [à] Albaroche et à Bourdeille, lesquelz les leur misret par dilation [délai], mesquez [sauf que] allaret à Roussilhe et achavesret de fondre ; et la terre estoit par icelluy tens en la main de monseigneur le mareschal qui le tenoit pour le roy.

Et sce pendent [23 janvier], le roy donna la comté à monseigneur le duc d'Orlhens, qu'estoit son frere, en tant qu'il trasmit [envoya] ycy ses gens ; [19] et prinsret pour luy la possession de Montinhac, Aubaroche et Bourdelhe ; et pour ce les lieux ne se fondirent point ; et vint au pays pour monseigneur d'Orleans prendre les hommages le bayly de Bloys [Renaud de Sens] ; et en icelluy tens, estoet seneschal messire Bernard de Castelbayac, qu'estoit de la meson de monseigneur d'Orleans, et estoit juge mage maistre Guilhem de Merle, qu'estoit de la ville.

Archambaud VI sert le roi d'Angleterre (1401)

Et cecy durant, ledict Archanbaud estoit en Angleterre et estoit en le roy ; et se arma et chavaucha en luy en Escosse ; et le roy luy faisoit grant honneur.

Et apres, la reyne, qu'estoit fille du roy de France, fut requise et envoyée en France [17 août] ; et les treves furet reprinses [reconduites] jusques à ung tens ; et l'an apres, le roy d'Angleterre envoya à Bourdeaulx

103. Seigneur de Lauzun en Agenais, Jean de Caumont « tenoit le party de Henry de Lancastre, soy disant roy d'Angleterre » ; le comte de Clermont ne le rallia à la cause française qu'en 1404 (BNF, fr. 20692, p. 178).

104. Fin 1399, une conspiration entre Huntingdon, Kent, Salisbury et Rutland, fut révélée par ce dernier et réprimée férocement (OHE, XV, p. 25).

le conte Rostellan [Rutland], son cousin germein, pource qu'il n'oset demeurer en Engleterre, en vi^e combatans ; et ledict Archanbaud vint à Bourdeaulx ; et quant s'enbarqua en Engleterre, mit son carriage en une nef d'Espagne, laquelle s'en alla sens congié [permis] ; et pour ce, perdit sondict carriage ; et apres, s'en vint audict Bourdeaulx, tout malostreut [malchanceux], en mandement qu'on mist en possession ledict conte de Rostellan, comme lieutenant qu'estoit dudict roy Anri [août 105].

Actualité européenne (1400)

Et sce pendent, secreitement se fit le mariage de [Jeanne d'Evreux] la femme qu'avoit esté du duc de Bretagne [Jean IV], seur du roy de Navarre, en le roy d'Angleterre en tant qu'elle s'en alla ostre la volonté de son filz le duc [Jean V] et des barons de Bretainhe 106.

En icelluy tenps, estoit le pape, qu'estoit de La Lune, qui se nommoit Beneyt [XIII 107], enclous [enfermé] au palays [d'Avignon] par tel party qu'on le livroet de jour en jour [?] ; et tous les cardinals luy [E : mot déchiré, p.ê. etoyent] contre luy et la ville aussi, mesque [quoique] le roy de France hou(nq) tenoit tout à sa main, lequel estoit malade ; à par raison de sa [20] maladie, il prenoit gran dilay ; et l'Esglise ne peust prendre bonne conclusion ; et en icelluy tenps, les treves s'entretenoient entre les deux roys, conbien [si bien] que le roy d'Angleterre, par le faict qu'il avoet fet grans coulhas [colha : équipe, bande] que les Escoussoys luy fesait gran guerre 108 ; et einsin [de sorte] que l'enpereur d'Alamaigne [Wenceslas] estoit depousé et en avait fet ung aultre [Robert de Bavière, 20 août] 109 ; et pour cause de la maladie du roy, le reaulme se gouvernoit par monseigneur de Berri et par monseigneur de Bourgoingne, qu'estait ses oncles, et par monseigneur d'Orleans, qu'estoit son frere, et par la reyne de France, qu'estoit de Baviera ; et avoet mout de beaulx enfans 110 ;

105. Rutland, qui avait trahi ses conjurés, est nommé lieutenant du roi en Guyenne et Gaillard de Durfort, sénéchal (OHE, XV, p. 109). Une lettre, du 27 octobre, annonce la venue à Bordeaux de Rutland, d'Archambaud et d'un grand nombre d'Anglais (CC.70).

106. Veuve de Jean IV de Montfort, duc de Bretagne († 2 novembre 1399), et mère de Jean V, Jeanne d'Evreux épouse Henri IV d'Angleterre, le 3 avril 1402. La même année, on confie la régence de Bretagne au duc de Bourgogne.

107. Pedro Martínez de Luna, d'une illustre famille d'Aragon, pape « d'Avignon » (1394-1423) ; il refusera d'abdiquer malgré sa déposition par les conciles de Pise (1409) et de Constance (1417).

108. En 1400, invasion du Lothian, siège du château d'Edimbourg, manque de ravitaillement, retraite, retour en Angleterre : « Jamais campagne ne fut entreprise avec tant d'éclat et terminée avec moins de gloire » (W. Bower, *Scotichronium*, cité in M. Duchein, *Histoire de l'Ecosse*, Paris, 1998, p. 138).

109. En septembre, le duc d'Orléans intervint militairement pour soutenir Wenceslas, en vain (Schnerb, p. 45).

110. Fin 1400, le roi et la reine avaient six enfants vivants.

L'état du Périgord en 1401

et sce fut l'an mil III^e ung ; et avoet grant mortalité en Limosin et par tout ce pays et mourait soubdein et sce fut par tout le monde ; et estoit évesque de Periguelx maistre Pierre Durtfort, maistre en theologie. frere prescheur ; et estoit évesque par tout le temps que les choses dessus dictes furent faictes et en l'an mil III^e ; et estoit seneschal messire Jehan de Chanbarlhac, qu'estoit d'Agonac, lequel estoit concelher pour le roy et gouverneur de monseigneur de Le Bret [Albret], qu'estoit cousin germain du roy ¹¹¹ ; et son gendre, le seigneur de Bourdeille [Arnaud ¹¹²], estoit cappitaine de Bourdeille et le tenoit pour monseigneur d'Orleans comme conte de Periguelx [sic].

Et duran cecy, Archanbaud de Periguelx [re sic] se tenoit à Bourdeaulx en pouvre estat, que n'estoit que luy troysiesme et n'avoet aulcun cheval ; tant que tous ceulx de la ville se mouquaient de luy.

Et tout ce temps, le consulat tenoit et levoit tout ce que ledict conte souloit [usait] avoer ycy et s'estait faict delivrer par bon arrestz de parlemen. par interposition de decret ¹¹³, et plus tout sce que avoet en la paroesse de Treliassat et de Chanpsavinel ¹¹⁴ et tout le prevosté et tout ce qu'il avoet en la justice de la ville ¹¹⁵.

[21] Et en icelluy temps, et despuys que Montignac fut prins, le roy print Roya [Royan] et toute la terre et toute la terre [sic] de la contesse [Louise de Mastas ¹¹⁶], en tant qu'elle se tenoit moult pouvrement dehors le chastel de Roya ; et le seigneur de Pons tenoit le chasteau pour le roy ; Brunicens, seur dudit Archanbaud don dessus est parlé, mariée au seigneur de Partenay [Jean II Larchevêque ¹¹⁷] ; et demeuraret long sens avoer enffans pource qu'il ne pouvét rien faire ; et pour ce, elle s'en partit ; apres, ne demeuret aupres de luy mes elle demeuret an la reyne de Cicille qu'estoit [à] Angiers.

Et par cause de la gran guerre mortelle et par les grans missions et despens qu'on avoet faict aux voyages et aux proces qu'on avoet mené en

111. Par sa mère, Marguerite de Bourbon, belle-sœur de Charles V.

112. Capitaine du château comtal de Bourdeille, gendre de Jean de Chambarlhac ; ce dernier, nommé sénéchal de Périgord en 1410 en concurrence avec Raymond de Salignac, ne recevra ses lettres de provision que le 2 février 1414 et mourra dans ce poste, fin novembre 1423.

113. On appelle *interposition de décret* un jugement rendu avec la partie saisie, qui ordonne que le bien saisi réellement sera vendu & adjugé par décret (*Encyclopédie de Diderot*).

114. Le comte y avait des rentes, et dans la paroisse de Coursac (CC.69^{bis}).

115. Villepelet, *op. cit.*, p. 192-195, définit l'étendue de la justice comtale à Périgueux et la part du roi dans le pariage de Saint-Front.

116. En 1396, Louise de Mastas avait donné Royan et Mornac à son fils ; Boucicaud prit la ville en novembre 1398 ; le 21 février 1398 (v. st. ?), le roi en confiait la garde à Renaud VI de Pons.

117. Mariés vers 1400-01 ; en 1405, il vendra ses domaines, sous réserve d'usufruit, au duc de Berry.

France, la ville de Perigueux s'estoit moult fette pouvre ; et aussy par le gran efforsemen [renforcement] de muraille, car le segon an auparavant que le siege vint [1396], Arnault de Bernabé estant en office de maire, fut faict le moulin et bastye la tour et celle de Charradou ¹¹⁸, et machicollé et aussé [haussé] la tour de Rusprol [Raffuol] et le trueilh [de la tour] des Farges ¹¹⁹, et rascolé [ravalé, recollé ?] la ville tout en tour fort bien ; et furet faictes les portes coladisses [*coladissa* = coulisse] aux quatre portes ¹²⁰ et le plus du bastimen de l'hostal de Margot ¹²¹ que la commune bastit.

Tournois-combat de Montendre (19 mai 1402)

Et apres, le vendredy que fut le jour Saint Yves, xix^e jour de may mil iiic^e deux, se combatiret à toute ostrance sept Francoys et sept Angloys, entre l'ort [jardin] de Montandre, par devan messire Jehan Arpadene, seneschal de Sentonge, et le seigneur de Duras, seneschal de Bourdeaux ; et le nom des sept Francoys estait monseigneur Guilhem Arnault de Barbazé et le seigneur de Castet [du Chastel] et messeigneurs Guilhem Bataille, Claneys de Brebans et [Guillaume de] Campanha, Archanbaud [de Villars] et [Yvon de] Carohi, et tous estait de la maison de monseigneur [22] d'Orleans ; et les Angloys estait de la maison du conte Rostellan [Rutland], cousin germain du roy Anry d'Angleterre ; et le premier estoit seigneur de Stalas et son nepveu [Robert de Scales] et rata de milla [Witevalle ?] et Flori [Jean Fleury] ; et lesdicts Angloys furet desconfitz et y en mourit ung et tous les autres abatuz et blessés ¹²².

Actualité locale (1402-1404)

Et aussy, à Limoges, estoit la mortalité ; et auparavan estoit mort mossen Bernard de Petit, maire de Perigueux, et plusieurs d'aultres ; et en icelluy an, moururet grans gens, petitiz et grans ; et plus, le jeudy au soer, viii^e jour de juing mil iiic^e ii, apres souleilh couchan, se leva sy mauves tenps que tunba pierre qu'estoit communemen plus grosse que ung euf, et du gros du poing ; et y en avoet du gros de une souche ; dura d'estandue x lieux de long et deux de large, qu'estoit moult gran douloir et pitié à voer.

118. Le moulin fortifié, le Torrel et la tour Charrada, tous sur la rive de l'Isle.

119. Ou « tour Malet ».

120. Il y avait sept portes : le Pont, l'Aubergerie, Taillefer, l'Aiguillerie, Limogeanne, Les Plantiers et, peut-être alors, la porte Neuve.

121. Une famille bourgeoise de Périgueux portait ce nom (A. Higounet-Nadal, *op. cit.*).

122. Selon Juvénal des Ursins, le S^{gr} de Scales était accompagné d'Aymont Cloiet (*le Religieux de Saint-Denis* : Chotet), Jean Fleury, Thomas Trays (*le RSD* : Tile), Robert de Scales, Jean Heron et Richard Witevalle (*le RSD* : Boutevale). Cf. aussi Leroux de Lincy, in *BEC*, t. I (1839-40), p. 376-388.

Et apres suisvan, fit grans pluyes et tenpestes en divers lieux, en tant que de III ans ensuisvan les vignes tenpestées ne chargeret ; et pour ce, on en lessa en asse [friche] bien la quarte partie à Periguelx ¹²³.

Et apres, l'an mil III^c III, ledict seigneur evesque [Durfort] s'en alla en Avignon pour inpetrer la indulgence du glorieux patron, monseigneur saint Fron ¹²⁴ ; et allan [solliciter] le papa [Benoît XIII] à Marcelhe, ledict evesque mourit an chamin ¹²⁵ ; et pour ce, ledict papa donna l'evesché à messire Raymond de Brethenous, evesque de Sarlat, lequel print la possession en may l'an mil III^c et quatre ¹²⁶.

Et apres, en icelluy an et moys, messire Jehan Arpadene, seneschal de Xeinctonge, print pour fame [Joyne de Montaut] la filhe du seigneur de Mussidan ; et en icelluy moys mourit le seigneur de Bourgoingne [Philippe le Hardi, 27 avril 1404].

Nouvelles hostilités en Guyenne (1404-1405)

[23] Et apres, heut le gouvernement de tout le reaulme de France monseigneur d'Orleans, qu'estait roy de France ; et en icelluy an, fisret amas les Bretons, le seigneur de Castet [du Chastel] et beucopt d'aultres, qu'estait bien XII mille combatens ; et passeret en Angleterre et une partie furet desconfitz, à l'intrade [*intrada* = entrée] d'ung port [Dartmouth], en tant furet bien III^c homes d'armes que mors que prins ¹²⁷.

Et sce pendens, ledict Archanbaud de Perigort se tenoit à Bourdeaulx en meschan estat ; et audict an, au moys d'avril et de may et juing [1404, sans doute], fit trop grans eaulx de quoy se perdit grans biens aux vignes et aux blez.

Et apres, audict an et au moys d'oust apres suisvant [1404], le seigneur d'Allebret, connestable de France, avesques le seneschal de Perigort [Chambarlhac] et de Limosin [Le Bouteiller] et de Xeinctonge [Harpedanne], de Peyte [Torsay ?] et Engousmoys [Bataille], et les aultres barons du pays.

123. Ce que confirmera la PCG, n° 86 : « Item en l'an medis [1406] fo petit bin que bale .VI. est. e .VIII., e balet tonet de bin .XXX. ffr. e .XL. contat per .XXV. s ».

124. Pour faire reconnaître à saint Front sa capacité d'intercesseur, et à son clergé le privilège de dispenser des indulgences.

125. Sans doute après le 25 mai 1403, date de la "restitution d'obédience" à Benoît XIII (soustraite depuis le 1^{er} septembre 1398).

126. Le 24 janvier 1404 (Eubel) ; Boniface IX aurait nommé Guillaume Fabri, le 3 janvier 1401, durant la soustraction d'obédience ; P. GAMS (*Series Episcoporum*, Ratisbonne, 1873) interpose deux évêques du nom de Gabriel et Jean ?

127. En août 1404, à l'instigation du comte de La Marche et pour soutenir Glyn Dwr, la noblesse bretonne envoya une force, commandée par Guillaume du Chastel et le sire de La Jaille, qui fit un raid sur la côte du Devon et débarqua près de Dartmouth ; elle fut défaite mais causa une alarme considérable (OHE, p. 56 et 72) ; du Chastel y aurait été tué. Déjà, en novembre 1403, les navires français, conduits par Jean d'Espagne, avaient assailli Caernavon (au nord-ouest du Pays de Galles) et poursuivi leur avance en 1404.

avesques le conte de Brene [Braine] et le conte de Tonerra ¹²⁸, qu'estait bien en tous XII^e bessinetz et III^e balestriers, misret le siege à Courbefi [1^{er} septembre] ; et là, firet dresser engins et grans appareils et là, [entrèrent] en composition que ne heuret VI^m frans et s'en allaret en toutes leurs armes ; et, là estant, delivreret Bessos ¹²⁹ et Saint Jehan d'Escolle [15 septembre], que les Engloys tenait, et les fit fondre. Et de là enhors, vindret en ceste ville de Periguelx et, an toute celle gent, y demeura IIII jours [15 octobre] ; et delivreret Montagrier, que tenoit Andrieu Audrax, et s'en allaret en tout leur carriage ; et husmes de l'argen ¹³⁰. Et de là enhors, s'en alla à Bragerac et fit francoys le seigneur de La Force [Jean Prévost] et ses lieux, estant de Montreal ¹³¹ ; et le seigneur promist que, de là enhors, ne feroit nulle guerre. Et de là, s'en rettourna ycy et cuidet [24] avoer prins sufferte [trêve] avesques Ramonet de Sort et en les Angloys de delà l'eau [la Dordogne] ; et tous y furet murtriz ; et au rettour, y demeuraret IX jours et, pource que ne avait deniers, baillaret gran doumage ; et prenait sens payer et fesait plusieurs grans ostrages, et outre sce que payast le foage. Et recouvrasmes les engins que avions envoyé à Corbefin ; et par tout fismes grans despens et an les presens et an les bestimen que fesions, car en icelluy an bestismes tout le mur de Roffiol jusques à la tour de Chanps, et de là à la tour de Giraude, et plus le mur Chaptor, que se tient en Mathaguerre ¹³², et fismes playser le boyson ¹³³. Et estoit maire Arnaud de Bernabé et juge mage, maistre Guilhem de Merle et seneschal, messire Jehan de Chanbarlhac et son lieutenen, le seigneur de Bourdeille.

128. Tous sauf Chambarlhac y figurent, avec notamment Jean de Rochechouart, Geoffroy de Mareuil, Guy de La Rochefoucauld, Arnaud de Bourdeille, Jacques de Montberon, Arnaud des Bordes, Arnaud Guilhem de Barbazan, parmi les soixante capitaines des « Gens d'armes sous le commandement de monseigneur le connestable d'Albret, ès pays de Xaintonge, Périgort, Limosin et autres parties de Guyenne, pour reduire plusieurs chasteaux et forteresses du pays en l'obeissance du roy » ; devant Courbefy tout septembre, ils étaient à Périgieux mi-octobre et à Cognac mi-novembre (BNF, fr. 32511, f°1-2).

129. Huit km à l'est de Courbefy. Guillaume de Campagne, S^{gr} de Rilhac, et son frère Geoffroy avaient obtenu en 1402 des lettres royaux mentionnant « qu'ils n'étaient pas anglais mais qu'au contraire ils portaient les armes pour le roi contre les Anglais » ; ils se plaignaient « qu'Olivier Jaubert, S^{gr} de Nantiat, fils de Pierre, gentilhomme anglais, avait été assiégé et brûlé dans le château de Bessous et qu'en leur absence, les enfants dudit Olivier s'étaient emparé dudit Bessous » (RUCHAUD et al., *Généalogies limousines et marchaises*, t. VIII, p. 120).

130. Après un siège de douze semaines, la garnison de Courbefy se retira, vies et bagues sauves, moyennant 14 000 écus d'or ; treize places voisines se rendirent (*Le Rel. de Saint-Denis*, p.201-207), notamment Saint-Jean de Côte, capitaine Pierre de Costereste, et Montagrier, capitaine Henry Escuryan (BNF, fr. 32511, f°2).

131. Montréal fut aux Saint-Astier puis aux Peyronnenc, tout début xve ; faudrait-il plutôt y voir, comme dans PCG, n° 79, Masduran, aussi aux Prévost : « Item l'an .m. .cccc. .v. fo grant guerra en Lemosin et en Guiayna, que lo senhor de Labrit, conestable de Fransa conquistet per argen et per gens, so es assaber Corbafin, Beses, Sent Johan d'Escola, e se biret la Forsa et Manduran ».

132. D'est en ouest, les tours de Raffuol, de Champs (ou des Anges), de Malet (l'ancienne tour Giraudo ?) et Mataguerre.

133. Pali... (plaisier) les fossés de haies d'épines, noires ou blanches (boisson).

Et duran icelluy tenps, le conte de Clarmon, filz du duc de Borbo, et le conte de Castet [Castelbon], le filz du conte de Foys ¹³⁴, heuret le gouvrenemen de delà Dourdoingne ; et prisret Casals et, de là, s'en allaret en Bigorre et prisret grans lieulx [Lourdes ¹³⁵] et les aultres misret en composition ¹³⁶. Et environ la Saint Martin [11 novembre 1404], allaret en France tous les seigneurs ; et les Angloys nos commanseret partout à faire la guerre mes, par les grans estalliers [estal : position de combat] quy y estait, ceulx de Chaleys ny delà la Dourdoingne ne chavonyait [chavoner : achever, terminer] lieu.

Et sce pendent, s'en estoit allé à Marcelhe et, de là, tractoit en l'antipapa ¹³⁷.

[25] Et Archanbaud de Perigort se tenoit à Bourdeaulx bien pouvrement ; et apres, au commensem de fevrier [1405], le seigneur de Limeuilh [Jean de Beaufort] heut parlemen en le seneschal de Bourdeaulx [Durfort] et an les Angloys de delà la Dourdoingne ; et furet à Tremolat et luy diret sueffre [*sufferta* = trêve] jusques à Pasques et, de là, à ung an ; et il mit des Angloys à Limeilh et se tenoit [tant] pour angloys que pour francoys ; et pour le gran doubtance que le pays en avoet, furet devan Limeilh, le mardy ^xe de fevrier, deux heures devan le jour, et prisret la ville de Limeilh : et fisret l'antreprinse Nicolas [de Beaufort] et Mondesson La Chassaigne et Hugonnet de Monlhens [Montlézun, *E* : Montlouis] ; et justeret [se rassemblèrent] le seigneur de Bordeilhe et le cappitaine de Montignac [Picquet] et messire Exmar [de Beynac] de Commarque, que estait bien ⁱⁱc combatens ; et sce fut ledict jour ; et apres, heuret le chestel an composition que le seigneur s'en alla en ceulx de dedens, corps et biens saulves ; et husmes Canpanha et la possession de toute la terre ; et tout soubzmys à la main du roy et de monseigneur d'Orleans ; et pour tel y misret cappitaine le seigneur de Bordeilhe et le cappitaine de Montinhac [et] La Chassaigne, que fusret cappitaines.

Et sce fait, le seigneur de Miramon [Nicolas de Beaufort], qu'estoit son pere, ne le voulut reculir [Jean de Beaufort] ; et pour tel, s'en ala an messire Reymond de Turene ; mesque [sauf que] luy leyssaret Canpanha, là

134. L'aîné, Jean de Foix-Grailly, vicomte de Castelbon ; ses frères étaient Gaston, capital de Buch, Archambaud, S^r de Navailles, et Mathieu, comte de Comminges.

135. En 1405, selon PCG, n° 82 : « Item en l'an dessus lo conte de Clarmon prengo lo castet de Lorda en Biguora e autres lox », mais pas avant novembre 1407, selon l'éditeur (note 117).

136. Il était accompagné de messire Petit Maréchal et de Robert de Chalus, braves chevaliers ; les Anglais lui fixèrent un défi au 1^{er} octobre mais ne s'y présentèrent pas ; par force ou par composition, il prit trente-quatre places fortes et en fit raser quelques unes (*Le Rel. de Saint-Denis*, p.207-209).

137. Sans doute s'agit-il de Benoît XIII négociant le siège romain : sans succès car à Boniface IX, mort le 1^{er} octobre 1404, succéda Innocent VII.

où mist sa fame [Marguerite de Montaut], et eulx fisret comme nesses et bestes [?] si comme à present que de là enhors fit tant qu'il le recouvra tout.

En icelluy an, estait maire Bernard Favier et fut besti le mur d'antrè Laubertaria [l'Aubergerie] et Ruffiol [Raffuol].

[26] En l'esté suisvant [1405], fut mys le siege par le seigneur de Monberoux à Mortanha en Sentonge ¹³⁸ ; et y demeura bien troys moys ; et au dernier, se randit à monseigneur le connestable de France ; et le lieu fut fondu ; et de là, s'en alla mettre le siege à Chales ¹³⁹, que tenait les Angloys, et long tens apres le print.

Et sce pendent, le conte d'Armaignac se tenoit sur Garonne et print le Port Seincte Maria et Agulho [Aiguillon] et toute la terre de Coumon – et fit le seigneur [Nompas de Caumont] francoys – et aultres grans lieux [Langon ¹⁴⁰] ; et apres, fut iii jours an xiiii^e archiers de chanbre devan Bourdeaulx et une lieue [sa banlieue] ; et y fit iii^{xx} chevalhers, desquelz messire Bernard de Grossoles ¹⁴¹, son chancelher, qu'estoit de ceste ville, fut le premier ¹⁴².

Et sce pendent, delà Dourdoingne, osteyare le conte de Clarmon, filz de monseigneur de Bourbon, an grans gens ; et print Moyssaguel, pres de Montalba, et le fondit et tout pleing d'aultres lieux ; et print et fondit Badafol ; et fut gran bien ; et sce fut environ vendenges [septembre 1405 ¹⁴³].

Et adonc, le seigneur de Limeilh [re]couvra Limeilh, [pource] que celluy des Farges et d'aultres trayret ceulx qui y estait pour Mondisson ; et ossiret [occirent] le filz de Vigonoit [de Montlézun ?] et le seigneur du Bast [Vassal ?].

Et sce pendent, sur les marches de Bearn et [de] Dax, osteyana le viconte de Castelbo, filz du conte de Foys ; et y print plusieurs lieulx et y fit deux barons [?] francoys ; et audict esté [1405], le seigneur de Reus [Rieux], de Bretaingne, qu'estoit mareschal de France, passa en grans gens d'armes,

138. Cf. L. C. Saudau, Saint-Jean d'Angély d'après les archives de l'échevinage, 1886, et PCG, nos 80 et 81 : « Item l'an .M. .CCCC. .V. fo pres Mauretanha et fo fundut, e lo senhor de Castelhon de Medoc [Pons VI, gouverneur de Mortagne pour le roi d'Angleterre depuis 1398 (Courcelles)] ne fo gitat. Item en aquet an fo pres Chales en Sentonge et Peyroat [de Puchs] capitayne ne fo gitat, e fo fondut ».

139. En juillet 1405, Louis d'Orléans y conduisit sept chevaliers bacheliers et quatre-vingt-un écuyers de sa « chambre » (Rey, *Les finances*, p. 371).

140. Selon PCG, n° 84, qui confirme le reste de l'article : « Item en l'an medis fo pres per lo conte d'Armanhac Langon e lo medis conte anet dabant Bordeu, e se rendut lo Port Sancta Maria, Agulhon, la tera de Caumon ».

141. Chancelier du comte d'Armagnac en 1408 (CC.70).

142. *L'Histoire de Bordeaux*, (t. III, sous la dir. d'Y. Renouard, Bordeaux, 1965) ne rapporte pas cette affaire.

143. Article confirmé par PCG, n° 83 : « Item en l'an dessusdeit en Agenès fo[ren] pres Munsaguel et Badafol et foren fundutz ». Mais Courcelles (II, art. Gontaut, p. 67) place vers 1408 le siège de Badafol, appartenant alors à Pierre de Gontaut.

bretons et normans, en Angleterre ; et y print terre et conquesta une bonne ville [Carmarthen] ¹⁴⁴.

[27] Et y fit II desconfites [mises en déroute] et ly Gales d'aulture part et le conte de Notunberlande [Northumberland], que se tourna contre le roy d'Angleterre.

Et le pape Benoyt ala à ses gens ; et l'amena le mareschal Bourcicaud, qui estoit gouverneur de la terre [Gênes] pour le roy de France.

Prise et reprise de Brantôme (1405-1406)

Et sce pendent, environ la Saint Michel [29 septembre 1405], husmes gran debat [dispute] en France [entre] monseigneur d'Orleans, qui estoit frere au roy, et monseigneur de Bourgoingne, qui estoit son cousin germain ; et fut assanblé grans gens d'ung costé et d'aulture ¹⁴⁵ ; et pour ce apres que le conestable, à Chales, s'en alla en France ; et pour faire plaisir au seigneur de Mussidan, qui estoit son paren ¹⁴⁶, il assegura [*assegurar* : assurer] Mussidan et que de là enhors ne fisset guerre et pour ce ne esta [?] que, à la Saint Martin et apres le jour, que fut l'an mil IIII^e cinq [12 novembre], le seigneur de Mussidan, an IIII^e combatens, que à pié que à cheval, print Branthosme lendemain d'assault ; et y mourut l'abbé [Pierre Foucaud], qu'ilz le desglavieret [firent périr par le glaive].

Et en icelle scepmene [21 novembre ¹⁴⁷], prinret d'aulture part Carlutz, qu'est à deux lieux de Sarlat ; et estoit du seigneur de Pons ; et le print Archanbaud d'Abzat et [Bertrand II ¹⁴⁸] le filz de Eymar d'Abzat et Berni de Mortiers et IIII^{xx} Angloys qui y estait.

Le xve jour apres, le seigneur de Limeilh s'en alla en le seigneur de Mussidan à Bourdeaux ¹⁴⁹ et se fit angloys et luy donnaret de l'argen ; et mit les Angloys à Limeilh et par tous ses lieux et fit cappitaine Peyrot le Biernoys [le Béarnais] et en abilha bien II^e et fit guerre partout ; et ceulx de Branthosme fesait guerre d'aulture part.

Et apres, environ le mardi gras [23 février 1406], Chamredon [Campredon] et xvi de valetz armés qui estait an le seigneur de Bourdeilhé prinret l'abbaye de Branthosme et là establiret [tinrent garnison] ; en tant que pour [28] secourir à eulx, se assanblaret le seigneur de La Rochefoulcaud et

144. Voir, p. 30, plus de détail sur la même affaire.

145. Epreuve de force, à Paris, entre Bourgogne et Orléans (F. Autrand, *Charles VI*, Paris, 1986, p. 405).

146. Epoux de Marguerite d'Albret de Verteuil, cousine issue de germain du connétable par Arnaud-Amanieu VII.

147. Selon Courcelles (IX, art. d'Abzac, p. 9) et les archives du château de Beynac.

148. Avec son frère Tristan, il embrassa le parti anglais et sera décapité à Limoges en 1439 (Courcelles, *ibid*, p. 90).

149. En 1404, les Bordelais avait chassé le sénéchal de Guyenne et mis à sa place le Sgr de

le seigneur de Marueilh ¹⁵⁰ et le seigneur de Peyrousse, lieutenant du seneschal de Limosin, et le seigneur des Cars [Pérusse] et le seigneur de Mausé [Chenin] et le seigneur de Pierrebuffière, qu'estait bien ¹¹¹¹ bessinetz ; et mirent le siege à Branthosme devers Las Agulharias et establirent [en] la abbaye ; et à la venue fut navré le seigneur de Bourdeille.

Et huit jours apres que le siege fut mys, Arpadene, seneschal de Xeinctonge, et Torsach, seneschal de Peyte [Poitou], et aultres seigneurs, qu'estait bien ¹¹¹¹ bassinetz et ¹¹¹¹ baslestriers, y tiendret le siege jusques à la scepmene sainte [5 avril] ; et compouseret en ceulx qui estait angloys jusques à la Pantacoste, et sy estait plus fors, que le tinsset, et sy les Francoys estait plus fors, que se randisset ; et pour sce tenir et accomplir, baillaret ostages ; et allaret dedens bien ¹¹¹¹ combatens ; et apres, lendemain Saint George [24 avril], Archanbaud d'Abzat, cappitaine de Carlutz, print Commarque de trayson, que Le Bouteilher ¹⁵¹ le mit dedens ; et furet prins le seigneur [Pons de Beynac] et la dame et les enffans et messeigneurs Aymar et Bos [de Beynac] de Commarqua, sy duy fraire [ses deux frères] ; laquelle cause [?] fut une tres mouvese journee ¹⁵².

Peravan ung moys, Ramonet de Sort print Cessac [Carsac], qu'est à deux lieux de Carlutz ; et de Limeilh en hors, avait prins la Chapelle, qu'est costé Briva, et fesait guerre de là et de Malamort comme Angloys, tout ce que povait ; et faisait oster [faire la guerre en] soubz main messire Raymond de Tourenne ; et apres, à la fin du moys de may, ledict cappitaine de Carlutz [Archambaud d'Abzac ¹⁵³], qu'estait bien ¹¹¹¹ combatens, cuidait [pensait] prindre Uzerche ; et les gentils homes de Limosin et d'Aulvergne les desconfisret et prinret le cappitaine et bien L de ses compaignons, et XL qui en moururet.

[29] Et apres, lendemain de Pantecoste [31 mai], fusret à la journée devan Branthosme monseigneur le conestable de France [Charles d'Albret] et le conte de Clarmon et le conte de Lenson [Alençon] et le conte de La Marche et le conte de Vandosme et le Daulphin [de Viennois] et plusieurs aultres seigneurs, seneschals et cappitaines, en tant que furet bien ¹¹¹¹ chevalhers et escuyers ; et les Angloys n'y vindret point ; et pour ce, husmes Branthosme ; et alors les communes le ranforseret et les seigneurs s'en allaret en France, sinon que le connestable demeura à Limoges et fit fere gran

150. Geoffroy, fils de Raymond mort vers 1404, sénéchal de Limousin en 1418 et de Saintonge en 1421.

151. A ne pas confondre, pour J.J. Escande (*op. cit.*, p. 178), avec le sénéchal de Limousin.

152. Le 29 octobre 1406, il s'engagera à payer 5 200 francs d'or pour sa rançon (BNF, Coll. Périgord, t. 65, p. 69).

153. D'Abzac (mal lu « de Ransac » par le *Rel. de Saint-Denis*, p. 365-369 et 407-417) et Peyrot le Béarnais auraient été les deux lieutenants du S^r de Limeuil dans l'affaire de Brantôme ; à la rencontre d'Uzerche, le Béarnais ayant fui, d'Abzac aurait été pris.

cop [beaucoup] d'engins ; en tant que apres, xve jour de Saint Jehan [8 juillet], l'an mil IIII^e VI, il partit de Limoges an Le Bouteilher, qu'estait ve bassinetz, et envoya devan la Chappella et devan Malamort II^e bassinetz : et prinret les lieux et les fondiret ; et bien XL ribaux que y avoit dedens furet pendutz et noyés ¹⁵⁴.

Et cecy duran, fit le tracté comme delivrasset Carluz et Commarque pour somme d'argen que le pays payât ¹⁵⁵ ; et s'en alla devan Lymueilh ; et le seigneur [Jean de Beaufort] incontinent se fit francoys, et toute sa terre, et bailla la possession et fit le seremen ¹⁵⁶ ; et de là en hors, monseigneur le connestable s'en alla devan Mussidan ; et dans VIII jours, la dame [Marguerite d'Albret] que y estoit – car le seigneur estoit mort à Libourne – elle bailla la ville et le chasteau ¹⁵⁷ ; et les gens se fisret francoys et fisret le seremen ; et y fit cappitaine pour le roy Arnauton de Bordes, seigneur de Montahu [Montlieu].

Et cecy duran, le premier jour de julhet, le roy de France, nostre seigneur, vint en sancté ; et luy dura environ deux moys.

Et ce pendent, ledict connestable mist le fouage sur le pays de Perigort de x mille frans, que se montait II frans par feu, pour la delivrance de Carlus et de Commarqua ; en tant que le pays de Perigort se destruit, et pource que l'esté falit et, par especial, que ne fut point de vin ; que en XXIII donades de vigne ne hut que deux charges vin, en tant que jamès ne avint à Periguelx ; et partout fut cella ; et valoit la charge III frans ¹⁵⁸.

Les Français débarquent en Pays de Galles (1405)

[30] En l'esté d'avant [1405], le mareschal de Reus et le gran mestre des arbalestriers [Hangest] et grans barons de Bretagne et de Nourmandie, qu'estoit XII [cens] bassinetz ; et y estait messire Charles de Sauvese [Savoisy ¹⁵⁹] ; et intreret en Angleterre et furet en Gales au secours du prince [Owain Glyn Dwr], qui vint à eulx en tant que, quant furet assanblés, estait

154. Un gentilhomme picard aurait mené ce raid, où l'on aurait aussi emporté d'assaut Florac (*Le Rel. de Saint-Denis*, p. 417-421).

155. A. d'Abzac aurait composé de rendre Carluz et trois autres places et, au contraire, de payer 20 000 écus d'or (*Le Rel. de Saint-Denis*, p. 413).

156. Après une embuscade déjouée, le siège dura trois jours ; on prit ensuite Moruscle, Paunac, Boursac, Temolat, Jognac, La Roche-Saint-Christophe, Saint-Chamant, Hautefort, Thenon, Montréal, Longuebrunet et Foisac (*Le Rel. de Saint-Denis*, p. 421-423).

157. Raymond II de Montaut avait testé le 10 juin 1406 (Courcelles, III, art. Castillon, p. 57) ; sa veuve put se retirer, avec soixante hommes d'armes, auprès du roi d'Angleterre. Les Français prirent ensuite les châteaux de *Sendrens* (Cendrieux ?) et de *Champagne* (*Le Rel. de Saint-Denis*, p. 425-427).

158. Contre dix à quinze sous en temps ordinaire.

159. En 1405, le capitaine castillan Pedro Niño alla, en compagnie de Charles de Savoisy, ravager les côtes d'Angleterre (E. LAVISSE, *Hist. de Fr.*, t. IV, p. 730). La même année, il remonta la Gironde, surprit Bordeaux et détruisit cent cinquante maisons d'un faubourg (*Histoire de Bordeaux*, 1965).

bien xxx mille combatens ; et tindret les plasses en Angleterre et furet à xvi lieux de Londres, que an le roy ny an les Angloys ne les ausaret combastre et estaret [*estar* : rester] au pays plus de iii moys et bruslaret et fisret de grans maulx ; et apres conquestaret tout Gales à la prinse ¹⁶⁰ et, par faulte de vivres, s'en rettourneret ; et apres, y heut gran famene en Angleterre et le roy envoya en France enbassadeurs pour avoer treves pour rayson du blé ¹⁶¹.

Et monseigneur de Bourgoingne et monseigneur d'Orleans ne les voulsisset ; et puy que vint au roy à Paris au secours dudict conte de Notumblanda, qui estoit seigneur de Perse [Percy] et offrit à bailher au roy tous ses lieux ¹⁶².

Le duc d'Orléans en déroute devant Bourg (23 décembre 1406)

Et sce pendent, à demy septembre mil iii^e vi, fut fet ordennance que monseigneur de Bourgoingne s'en alast devan Cales [Calais] en toute sa puissance et monseigneur d'Orleans, qui estoit frere du roy, s'en allast pour conquerer la Guyene devan Bourdeaux ; et fusret ordonnés avesques luy le connestable et le conte de Clarmon et le conte de Lanson et le conte d'Armaignac et le conte de Castet [Castelbon], le filz du conte de Foys, et le conte de La Marche et le conte de Vandosme et le mareschal de Reius et l'admiral [Bréban] et le gran maistre d'Ostel du roy [Montaigu] et la gran cantité de barons de Bretaigne et le seneschal de Sentonge [Harpedan], de Limosin [le Bouteiller], de Perigort [Chambarlhac], d'Angoumoys [Bataille] et tous les aultres seigneurs du pays ; et commenseret de osteyer le xv^e jour d'octobre.

[17] Et en iceluy tenps, l'Eglise estoit en gran division et le pape, qui estoit de ceulx de La Lune, d'Arragon, estoit en Rebiere [Riviera] de Genes et l'antipape estoit à Rome [30 novembre ¹⁶³] ; et Genes et toutes la Rebiere se tenoit pour le roy de France ; et y estoit gouverneur à Genes monseigneur Bourciquaut, qui estoit mareschal de France, lequel tenoit les Lonbartz en grande subjection ¹⁶⁴.

160. Ni Beaudeau ni Lespine n'ont lu ce mot.

161. France et Pays de Galles signent un traité d'alliance le 14 juillet 1405. Début août 1405, une expédition française débarque à Milford Haven (au sud du Pays de Galles), prend peu après Carmarthen et va jusqu'à huit milles de Worcester, sur la Severn ; avec une meilleure intendance, elle aurait pu atteindre les Midlands. Au carême 1406, les Français se retirent (OHE).

162. Indigné par les procédés d'Henri IV (*Le Rel. de Saint-Denis*, p. 427), il passe, début 1405, un accord « tripartite » avec Edmond Mortimer et Glyn Dwr pour sauver l'alliance de ce dernier avec la couronne de France (OHE).

163. Benoît XIII étant aux environs de Gènes, on élut à Rome Grégoire XII.

164. Boucicaut, nommé gouverneur de Gènes par lettres royaux du 23 mars 1401, le restera officiellement jusqu'en 1409.

Et cinq ans auparavant, Archanbaud de Perigort avoit esté à Bourdeaux en pouvre estat et simplement, que ne avoit que ung serviteur et une servante ; et on ne tenoit compte einsin de luy ¹⁶⁵.

Et apres, le samedi avant Sainct Fron [23 octobre ¹⁶⁶], monseigneur d'Orlhens vint devan Blaye en belle conpanie ; et y estoit le conte d'Armagnac et y estait bien xx mille combatens ; et dedens huict jours, fut mys à mercy du roy de France ; et alors s'accorda le mariage de la filhe de Mussidan [Mariota de Montaut], qui en estoit dame, an le tiers filz du conte de Foys ¹⁶⁷ ; et le samedi, monseigneur le connestable, an mille bassinetz, alla mettre le siege à Borc [Bourg] ; et lendemain, qui fut le dimanche qu'estoit la vigille de Toussentz [31 octobre], monseigneur d'Orlhens y alla et se mit à toutes parts [de tous côtés] ; et grans navires qui y allaret par mer ; et prinret toutes les esglises et les lieux de là aupres ; et y trouvaret prou vivres, especialemen du vin ; et se creuret [s'accrurent], tant par eau que par terre, qu'estait bien xx mille combatens ; et dedens y estoit le seigneur de Montferran [Gontaut-Biron ¹⁶⁸] et y avoet bien vi^{xx} bassinetz et iii^{xx} balestriers et y avait canons et ii collartz ; et le siege à toutes parts ; et duret [s'étendait] ledict siege bien une lieu et plus ¹⁶⁹.

[18] Et le conte d'Armagnac, au tens de Blaye, s'en retourna ; et quant fut arrodès [à Rodez], fut malade en sorte que ne y retourna plus ; et le siege estoit devant Borc jusques apres Noel, et par le maulves tens que fit, de eaulx et froet, et par deffault de vivres furet contreniés lever le siege à leur gran deshonneur [14 janvier 1407 ¹⁷⁰] ; et y moruret, tant de mal estre [dysenterie], artiherie et traict, plus de mille personnages ; et plus de mille qui fusret prins en la desconfite de la mer, tant alan que venen ¹⁷¹ ; et fusret menés à Bourdeaux et en Medouc et à Libourne, en tant que pour siege la

165. Redite de la p. 20.

166. Dès le 30 juin, François Uguccione, archevêque de Bordeaux, écrivait : « *nous sumes en perilh de perdition* » (OHE, p. 109).

167. Pour Courcelles (III, art. Castillon), ce mariage avec Gaston de Foix ne se fit pas et elle épousa Jean de Gramont, en 1406 ou 1407.

168. Fils de Marguerite de Biron, dame de Montferrand, et époux de Sybille, fille d'Aymeric Foucher des Chabanes. Selon les *Registres de la Jurade* (9 octobre 1406), et pour l'éditeur de la PCG, c'est Peyroat de Puchs qui était capitaine dans Bourg assiégée.

169. PCG, n° 85, confirme les deux articles sur le siège de Bourg : « Item l'an .M. .CCCC. .VI. fo lo ceti de Borc per lo duc de Horlhens e lo grant mestre de Fransa. E i eran lo conte de Foys, Armanhac, le senhor de Labrit, lo senhor de Pons, mossenhor Johan Arpadayne et plusors capitaynes de la part de Fransa justa .XV. milia combatens o plus. E duret de la bespro de Totz Sans entro a .XII. senmanas prop Sent Alary de jeney [13 janvier] e s'en leberen an grant dessonor, e foren combatutz en la mar per mossenhor de la Barda [Bernard de Lesparre], per la gen de Bordeu, per lo navily d'Anglatera et de Bayona, e foren arsas duas naus dabant Borc. »

170. H. Ribadieu (*Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français*, Bordeaux, rééd. 1990) détaille cette affaire.

171. Les Bordelais détruisirent l'escadre française devant Saint-Julien du Médoc, le 23 décembre 1406, et firent trois cent soixante sept prisonniers dont vingt chevaliers.

couronne de France ne print plus grand deshonneur ; dont les Gascons se orguilheret et tout Bourdeloys ¹⁷².

Et le duc d'Orlheans s'en rettourna à Paris, auquel ne luy souvint honte ne vergoingne qu'il heut prins ; et Blaye se randit autre foys angloys ; et sce fut en l'an mil IIII^e et VI ; et le plus des Angloys s'en vindret en Perigort ; et Archanbaud d'Abzat, qui tenoit Carlutz, le layssa et se mist à Chastel Neuf [Castelnau] ¹⁷³ ; et sceu [ceux] qui estait demeurés anpres messire Amanieu ¹⁷⁴, à Moruscles, le bougaret [délivrèrent] et fut fondu et s'en allaret à Limeilh, où le seigneur les reculhit, et, de là enhors, en leur conseilh prinret Bigaroco et en fisret de grans maulx.

Et apres, les gens du seigneur de Puyguilhen [Goth] et de Ramonnet de Sort prinret Jaure ; et de là enhors, nous fisret guerre et à tout le pays ; et apres, prinret une Roche [Rocadou ?], costé Miramon ; et apres, prinret Alas ; et apres, prinret Crueyssa sur Dourdouigne ¹⁷⁵.

[lacune de deux pages ¹⁷⁶]

Jean sans Peur défait les Liégeois à Othée (23 septembre 1408)

... [33] les Liegeos, lequel [évêque de Liège ¹⁷⁷] estoit frere le duc d'Aulande [Hollande], beau frere dudict duc de Bourgoingne ¹⁷⁸ ; si que, au moys de septenbre, il vint en ledict duc d'Aulande, pres de là où estoit le siege, quatre lieux en bien xx mil combatens ; et ausi tost que les Liegoys scuret qu'il estoit entré au pays, ilz s'en partiret du siege bien XL mil combatens ; et vindret an Liege et se rafrescharet et an lessaret VIII mille des plus mal arranchés au siege ; et les XXXII mille s'en vindret à l'ancontre dudict duc de Bourgoingne et, pour euffre [offre] ne pour chose qu'il leurs offrit, ilz ne vouluret rien faire qu'ilz ne se combatisset ; et pour sce, il

172. La Guyenne, c'est-à-dire Bordeaux et les Gascons, s'était défendue seule, sans aide de Londres.

173. Il rend Carlux, le 29 octobre 1408, pour 5 200 francs payables par Pons de Beynac (Courcelles, IX, d'Abzac, p. 9) ; en 1405, sous les ordres du sire de Lesparre, il avait rendu Castelnau-de-Berbiguières au comte de Clermont, maréchal de France, moyennant une composition (*ibid.*, p. 90). Par un livre de comptes on apprend qu'en 1407 : « par le capitaine de Montignac, Pierre de Fleury, escuyer, et le conseil de M^{re} [le duc d'Orléans] fut ordonné que le lieutenant du juge et led. procureur allassent à Chateaufort où M^{re} Jehan Bonnevaux avoit mis le siège, pour requere led. M^{re} Jehan que led. château fut mis en la main de M^{re} le duc, comme à luy appartenant, parce que la demoiselle à qui il étoit, s'étoit rendue en l'église » (BNF, Coll. Pér., t. 57, f^o 113).

174. Pour Courcelles, Amanieu de Mussidan était déjà fort âgé en 1401.

175. Au bas de la page et à l'envers : En la mise commencé au XI^e article ... de IIII.

176. E : il y a ici une lacune considérable, il manque au moins un feuillet, dont on aperçoit encore quelques vestiges. Il est clair d'ailleurs que ce qui suit ne se lie pas avec ce qui précède.

177. Jean de Bavière, dit Jean sans Pitié (1373-1425), prince évêque de Liège (sans être prêtre).

178. Par un double mariage en 1385 : sa sœur Marguerite avec le duc de Bourgogne, lui avec Marguerite, sœur du duc.

arrancha sa bataille [mit en ordre ses troupes] et ordonna par tel partit qu'ilz se combatiret ; et dura la bataille plus de 11 heures ; et sur la fin de la bataille, venait à secours d'une gran ville [Huy] bien viii mil et plus, en tant que tout fut desconfit ; et y mourut bien de Liegoys, le cappitaine [Perwez] et ses 11 filz et bien xxx mille ou environ de mors ; et lendemain, s'en alla an Liege et print la possetion et mit tout le pays à subjection ; et se fet, ledict evesque s'en alla à Paris.

Et apres, le duc de Bourgoingne s'en alla à Paris en son beau frere le conte d'Austreavan [Ostrevant], frere dudict evesque, en moult gran gens ; et on avoet amené à Tours le roy et la reyne et monseigneur de Guyene [le Dauphin] [mi-novembre] ; et tous les seigneurs y estait ; en tant qu'il fut tracté par ledict conte et le gran maistre d'Hostel que le roy et tous viendrait à Nostre Dame de Chartres. Et là, par devan le roy, vindret en l'esglise le duc de Bourgoigne et [Charles] le filz de monseigneur d'Orlheans, qu'estoit seigneur car sa mere [Valentine Visconti] estoit morte bien 11 moys paravan en son lit [4 décembre] ; et la paix se fit de leurs peres ; et il le pardonna du commandement du roy et le roy l'avoet pardonné auparavant [9 mars 1409] ; [34] en icellui accort estait le roy de Navarre, [le roi] de Cecille [Sicile] et monseigneur de Berry et de Bourbon et gran nombre d'aultres seigneurs, ducz et contes.

Concile et conclave de Pise (25 mars - 7 août 1409)

Et apres, au moys d'avril mil m^{me} ix, fut le conceilh general ordonné à Pisa pour faire la sustraction des deux papes [Grégoire XII et Benoît XIII] ; auquel conceilh allaret du reaulme de France gran quantité de prelatz et le conte de Vendosme pour le roy de France, et de Angleterre aussi gran nombre de prelatz et seigneurs ; et pessaret à Paris, où estait bien m^{me} chevaux [cavaliers] de Guyene ; et de tous aultres pays y avoet grans gens, en tant que le conseil se tint moult long tenps et le plus soulennel que personne avoet oy parler ; et furet cités l'antipape de Roma [Grégoire XII] et l'autre qu'estoit à Perpigne, que s'appellat Pierre de La Luna ¹⁷⁹ ; et pource que fusret contumax, furet apres plusieurs dilations condenpnés comme ireges [eretge : hérétique] et scixmatix ; et fusret faictes deux images representans leurs personnes et furet bruslées.

Et apres, le x^e jour de juing, fut ordonné par le gran conceilh que tous les cardinals d'ung costé et d'aulture intrasset inconclavi pour fere la ellection ; et sur ce, le xv^e jour dudict moys de juing, intraret inconclavi xiiii cardinaulx de la partie de celluy de Roma et x de la partie de desca [le

179. Le 16 juin 1408, pour échapper à Boucicaut, Benoît XIII avait quitté Porto Venere sur ses galères et s'était rendu à Perpignan pour y tenir un concile.

collège avignonnais], en tant que estait xxiiii ; et demeuraret inconclavi xi jours et eslisret, par la grace de Dieu et Saint Esprit, en papa maistre Pierre de Candie [Alexandre V], maistre en theologie et frere cordelher, et du pays de Gressia [Grèce], cardinal de Milla [Milan], gran personnage et homme de bien et oleré [E : p.ê. éclairé] ; et sce fut faict à Piza, le xxv^e jour de juing l'an mil iiiic x ¹⁸⁰ ; et ledict de Candia estoit de la université de Paris ; et les nouvelles vindret ycy le premier jour d'oust ¹⁸¹, les plus certaines.

Affaires de France et d'Europe (1409)

[35] Et pendent ce tens, monseigneur de Lebret, connestable de France, maria sa filhe [Catherine, 30 juillet] an le filz de Montagut [Charles], gran maistre d'Ostel du roy, et donna sa filhastre [Isabelle de La Trémoille ¹⁸²] au filz de Morinot [Pierre de Tourzel], qu'estoit gouverneur de monseigneur de Berry.

Pendent ce tens, le roy d'Angleterre fut mescan [meschéant : malheureux] et fut enclous [enfermé] ; et le premier filz se allia an les nolles [nobles] et print les plus fortz chasteaulx d'Angleterre et le trezor du roy ; et envoyaret enbassadeurs en France seigneurs de gran noblesse, au commansemén d'oust [1409 ? ¹⁸³]

Les Escoussoys auparavan avait desconfit et prins bien viii^c homes d'armes et viii mil combatens, que fusret mortz sur la marche d'Esscosse des Angloys ¹⁸⁴.

Et en ce tens, estoit le gouverneur de tout Guyene le seigneur connestable [d'Albret] ; et le seigneur de Limeilh avoet heu son pardon du tout sce qu'il avoit faict et promist que d'hors en avan ne feroit que tout bien.

Ledict papa, esleu par ledict conseil general, se intitulet Allexandre Quart [pour « Quint »], lequel fit vicaire en Angleterre le cardinal de Bourdeaulx [Uguccione], et en France le cardinal de Turi [Thury] et [le cardinal] de Bar, et Penestra [Mallese] en Arragon ¹⁸⁵.

180. En fait, le 26 juin 1409 ; il succéda à Grégoire XII, pape à Rome, et à Benoît XIII, pape à Avignon, qui refusèrent tous deux d'abandonner leur dignité pontificale.

181. Paris a reçu la nouvelle, le 7 juillet, trois semaines plus tôt (Lehoux, III, 152).

182. Fille d'un premier mariage de Marie de Sully, sa femme (Courcelles, III, art. La Trémoille, 15).

183. Henri, prince de Galles, participa, de 1402 à 1408, aux combats contre les rebelles gallois. Dès 1406, la rumeur courait de la déposition du roi par son fils. L'hiver 1408, névrotique, le roi parut devoir mourir (OHE, p. 100), ce qui laissa le pays aux mains de son fils. Son rétablissement l'année suivante et la reprise de son autorité ne fut pas au goût de ce dernier (P. EARLE, *Henry V*, p. 69). Ni l'OHE ni Lehoux (*op. cit.*) ne se risquent à parler d'arrestation. On prorogea les trêves, le 26 septembre 1408, les ambassadeurs anglais étant Hugh Mortimer et John Catterik (Arch. mun. de Périgueux, EE.17).

184. Je n'ai trouvé aucune *Histoire d'Ecosse* relatant une telle victoire sur les Anglais.

185. Eubel, *op. cit.* : Alexandre V nomma, le 13 juillet 1409, de Bar son légat en France puis, le 7 novembre, Thury ; ne mentionne pas l'Aragon pour Mallese qui, le 3 septembre, se serait retiré dans ses foyers, ni rien sur Uguccione.

Après, en septembre l'an mil III^e IX, les Genoies se peubleuret [*poblar* : peupler] et traysret monseigneur Bourciquaut, qui estoit gouverneur pour le roy de France ; et sce pendent que l'avait envoyé pour assieger la cité de Alexandrie , ilz envoyaret querir Fachinquant [Facino Cane ¹⁸⁶], qu'estoit leur ennemy, et fisret paix et le misret dedens, et avecques luy bien II^e personages ¹⁸⁷.

[36] En icelluy temps [E : 13 septembre 1409], estoit morte madame d'Orleans, filhe du roy [Isabelle de France], qu'avoit esté mariée auparavan en Angleterre.

Reliques de saint Front, affaires périgourdines et d'Eglise (1409-1411)

Et apres, en octobre, pour le debat qu'avoet esté entre le chappitre Saint Fron et le chappitre Saint Estienne, pource que chescun disoit avoer le chef [la tête] monseigneur saint Fron ; et fut ordonné par les II chappitres que le maire, maistre Helies Chabrol, et maistre Guillaume de Merle, juge maire [pour mage], et maistre Giraud Chabrol, procureur, et le seigneur de Causade [Cognac] et Arnaud de Bernabé et Bernard Favier, Helies de Blanquet, Pierre Ortrix, Pierre Breton, Helies de Taurel, maistre Guillaume de La Rocha, Helies Fayart et Heliot de Bernabé, filz de Arnaud ¹⁸⁸ ; et y estait tous les chanoynes et le vicaire Saint Estienne ; et mostreret ung beau joyel faict à maniere d'une custode ¹⁸⁹, qui poet poyser VI marc, où estoit ung chef tout entier mot [moult] petit.

Et apres, le mercredi que fut l'avan vespre monseigneur saint Fron [23 octobre 1409], les chanoynes Saint Fron mostresret les piesses du chef monseigneur saint Fron et les ossemens, que visret toute maniere de gens par l'espace de IIII heures.

Et ce pendent, estoit venu à Limoges le seigneur de Le Bret, connestable de France et lieutenant desca la Dordogne ; et pour tenir le pays en seureté et pour bouger [délivrer] certenes places des Angloys et pour fere Ramonet de Sort francoys, lequel tenoit prins le seigneur de Grignoux, il afoyatga ¹⁹⁰ [leva un fouage] de Limosin et de Perigord et de Xeinctonge et aultres pays et d'Angoumois, pource qu'il avoit esté à Limeilh et mys le seigneur en subiection ; et print le Roc et pandit [37] XII ribaux qu'il y avoet ; il fit composition en ceulx de Bigeroc [Bigaroque] affin qu'ilz se rendissent en

186. Condottiere piémontais, il servit d'abord Jean-Galéas Visconti, qu'il aida dans sa lutte contre Mantoue ; après la mort de son protecteur (1402), il s'empara d'une partie de l'Italie du Nord.

187. Le 6 septembre 1409, à l'issue des « Vêpres génoises », Théodore II Paléologue, marquis de Montferrat, entra dans Gênes.

188. Inconnu de Mme A. Higounet-Nadal, *op. cit.*.

189. Boîte liturgique, souvent à parois de verre, servant à contenir l'hostie ou le ciboire.

190. En marge : une croix.

certene somme et, sce fet, mena le seigneur de Limeilh à Paris et demanda plus argen et ne heut xxx mille escutz et luy delivra Bigeroca sceulement.

Pendent cecy, mourut le papa [Alexandre V, 3 mai 1410] et fut esleu en papa [Jean XXIII ¹⁹¹] à Boulouigne [Bologne] par les cardinals, lequel estoit cardinal de Boulouigne, lequel fit mettre le siege au palays de Avigne.

Duran ce tenps, le roy Loys [II d'Anjou] estoit venu de Roma, qui avoet heu troys victoires contre son adversere Lancelaut [Durazzo] ; et quant fut à Marcelhe, se conclut le accord du palays d'Avignon, où avoet esté le siege plus de deux ans, en tant qu'ilz se rendiret au roy pour et au nom du pape : et estait plus de ⁱⁱⁱⁱc dedens qui se tenait pour Pierre de La Lune, d'Arrago, qui se disoit papa ¹⁹² ;

Dernières nouvelles locales (1411-1415)

et pendent ce tenps, estait les treves ; et estoit seneschal de Perigort le seigneur de Bourdelhe, juge mage maistre Guillaume de Merle, licentié, et maire de la ville Arnaud du Chastanet ¹⁹³ et juge de consulat maistre Helies Chabrol ; et le sestier du blé valoit xx sols et la charge du vin ii frans.

L'an mil ⁱⁱⁱⁱc xii, xv jours avant Sainct Fron [10 octobre 1412], le feu se print en la rue de l'Agulharie au premier son [sommeil], où se brusla bien XL maisons ¹⁹⁴.

Ung tenps apres, estant le conte de Dorsset à Riberac [début 1413 ¹⁹⁵], on fit – ceste ville – le mur de costa [du côté de] Valade et curer les fossés et aultres plusieurs grans reparations, estant seneschal le seigneur de Bourdelhe, maire maistre Helies Chabrol.

Pendent icelluy tenps, le conte Archanbault se tenoit à Bourdeaux bien pouvremen, que on ne tenoit compte de luy.

[38] En l'an mil ⁱⁱⁱⁱc xiii, fut basti la tour de Barrat et le mur que va à l'Aubertarie.

191. Baldassare Cossa, cardinal-légat de Bologne en 1409, élu le 17 mai 1410 contre Benoît XIII (tendance avignonnaise) et Grégoire XII (tendance romaine).

192. Lafaye, sénéchal de Beaucaire, était arrivé en Avignon avec ses troupes, dès avril 1410, pour mettre le siège au palais où la garnison aragonaise était retranchée depuis 1398. Rodrigue de Luna, neveu de Benoît XIII qui s'en était échappé en mars 1403, ne rendra la place que le 22 novembre 1411.

193. Elu fin 1410. Lui succèdent Arnaud de Barnabé fin 1411, Hélié Chabrol fin 1412, Hélié Dupuy fin 1413. Il revient fin 1414 (A. de Froidefond, « Liste chronologique des maires de Périgueux, depuis 1200 », *Annales de la Société d'Agriculture de la Dordogne*, t. xxxiv (1873), p. 451 et sq.).

194. En marge : « Nota ».

195. PCG, n° 88 : « Item l'an .m. .cccc. . xv. [en fait en novembre et décembre 1412 (selon n. 143)] foren en Guiayna mossenhor de Horc [York], mossenhor de Clarenza, mossenhor Dorset, e prengoren Berbesio [Barbezieux] e Sotbisa [Soubise] e Lobiron [?] ». Au printemps 1413, Dorset succéda à Clarence (OHE, p. 114) et engagea des opérations sporadiques « en Angolesme, accompagné de bien quatre mille hommes de trait et de bien ^{vi}c hommes d'armes d'Angleterre » (Lehoux, III, 307).

Et aussi, estant maire maistre Helies Chabrol, fut basti le mur entre Boucharia et Charreda.

Et l'an suisvant [1414], estant maire mestre Helies Dupuy, fut fet le mur de Barrat et la tour jusques à l'Aubertaria.

Et apres, estant maire Arnaud du Chastanet, fut fet le mur de Talhefer jusques à la tour ¹⁹⁶ que est plus pres de la tour de Blanquet ; et sce fut l'an mil III^e xv.

En l'an mil III^e xix ¹⁹⁷, estant maire Helies Dupuy, et apres fut maire Arnaud du Chastanet et en son commencement fut evesque messire Berengier d'Arpagon [14 mars 1414 (Eubel)], lequel fit grans nouveletés ¹⁹⁸ et debatz, tant aux chappittres que [à] la ville, grans extortions aux gens d'Esglise.

[les pp. 39 à 44 (f^o 45v^o à 48) sont vierges]

[f^o 49] EXTRAIT d'un Ms. de la Maison de ville de Périgueux, contenant divers faits relatifs à l'histoire du Périgord, dans les XIV^e et XV^e siècles. ¹⁹⁹

[f^o 50] Extrait d'un manuscrit de l'hotel de ville de Perigueux, le 2 juin 1756 ; on en trouvera une copie ancienne dans le sac de Chancelade, sur les memoires concernant divers faits relatifs à l'histoire du Perigord, coté PP. ²⁰⁰

[f^o 51 à 68v^o : texte du ms. D]

[f^o 69^o] Extrait d'un manuscrit de l'hotel de ville de Perigueux

[le f^o 70 est vierge]

C.-H.P.

196. Cette tour, entre la porte Taillefer et la tour Blanquet n'est pas connue autrement.

197. Eubel fixant l'élection de Bérengier d'Arpajon au 14 mars 1414, donc sous la mairie d'Hélie Dupuy, il faut supposer une faute du traducteur ou du copiste, qui aura mis 1419 (xix) pour 1414 (xiv).

198. Terme de procédure : entreprise faite sur le possesseur d'un héritage (La Curne de Saint Palaye).

199. Titre de la main de Lespine.

200. Titre sans doute de la main de Penchenat.

*Index des noms de personnes et de lieux
(renvoie aux pages du manuscrit C signalées ici par des numéros
entre crochets)*

- A -

ABZAC (Adhémar d'), S^{gr} de la Douze, Français, 27
 ABZAC (Archambaud d'), capitaine anglais, 27, 28, 18
 ABZAC (Bertrand d'), fils d'Adhémar : capitaine anglais, 27
 Agonac, c^{on} de Périgueux, 1, 20
 Agulharias (Las), près de Brantôme, 28
 Aiguillon, arr. d' Agen, Lot-et-Garonne, 26
 ALBRET (Catherine d'), fille de Charles I^{er}, 35
 ALBRET (Charles I^{er}, S^{gr} d'), connétable de France, 20, 23, 27, 29, 30, 17, 35, 36
 ALBRET (Marguerite d'), épouse de Raymond II de Montaut, dame de Mussidan, 29
 ALENÇON (Jean I^{er}, comte d'), 29, 30
 ALEXANDRE V, Pierre de Candie, pape (1409-1410), 34, 35, 37
 Alexandria-de-la-Paille, Piémont, 35
 Allas, forteresse, Saint-André d' Allas, c^{on} de Sarlat, 18
 ALLEMAGNE (les empereurs d'), 20
 ANGENTES (Regnault d'), chevalier, 14
 Angers, 21
 ANGLAIS (les), 11, 22-27, 29, 30, 18, 35, 36
 Angleterre (l'), 31, 32, 19, 26, 30, 36
 ANGOUMOIS (le sénéchal d'), voir BATAILLE
 ANJOU (Louis II d'), roi de Sicile, 34, 37
 Aragon (l'), Espagne, 17, 35, 37
 ARAGON (Yolande d'), femme de Louis II d'Anjou, reine de Naples et de Sicile, 21
 ARMAGNAC (Bernard VII, comte d'), 16, 26, 30, 17, 18
 ARPEDANNE, voir HARPEDANNE
 Arsits (la tour des), 5
 ARTRIX (Pierre), bourgeois, 7, 36
 ARUNDEL (Richard Fitzalan, comte d'), 31

Aubergerie (la tour de l'), 25, 38
 Auberoche, forteresse du comte, Le Change, c^{on} de Savignac-les-Eglises, 1-4, 6, 9-11, 13, 15, 16, 32, 19
 AUDRAX (Andrieu), capitaine de Montagner, 23
 AUVERGNE (Jean d'), voir COTHET
 AUVERGNE (les gentilshommes d'), 28
 Avignon, Vaucluse, 19, 22, 37
 AYBOLLE (Philippe), 3

- B -

Badefol-sur-Dordogne, forteresse, Calès, c^{on} de Cadouin, 26
 BAR (Louis de), cardinal, 35
 BARBAZAN, voir GUILHEM
 BARBE BLANCHE, « Anglais » de Courbefy, capitaine de Razac, 12
 BARBE D'OR, voir RIVIÈRE
 Barrat (la tour), ou des Sendres, 38
 BARRIÈRE (Amaury), S^{gr} de Reilhac, chevalier du comte, 31
 BARRY (Geoffroy), Breton, capitaine de La Rolphie, 2, 4, 6
 BAST (le S^{gr} du), 26
 BATAILLÉ (Guillaume), sénéchal d'Angoumois, 21, 23, 30
 BAVIÈRE (Guillaume II de), comte d'Ostrevant, puis comte de Hainaut et de Hollande), 33,
 BAVIÈRE (Isabeau de), reine de France, 20, 33
 BAVIÈRE (Jean de), prince évêque de Liège, 33
 BAVIÈRE (Robert de), empereur, 20
 Béarn (le), 26, 33
 BÉARNAIS (LE), voir FONTAINES
 BEAUFORT (Jean ROGER de), S^{gr} de Limeuil, 25-27, 29, 18, 35, 37
 BEAUFORT (Nicolas ROGER de), S^{gr} de Miremont, époux de Marguerite de Galard, dame de Limeuil, 25

- BEAUFORT (Raymond ROGER de), vicomte de Turenne, 25, 28
- BEAUFORT (Thomas), fils de Jean « de Gand », comte de Dorset, 37
- BENOÎT XIII, pape, 19, 22, 24, 27, 17, 34, 37
- BÉRENGER D'ARPAJON (Geoffroy), évêque de Périgueux, 38
- Bergerac, c. l. arr., 23
- BERNABÉ (Arnaud de), maire en 1387, 1391, 1395, 1399, 1403, 1407, 1410, 1411, 1415 et 1419, 6, 7, 13, 14, 16, 32, 21, 24, 36
- BERNABÉ (Héliot de), fils d'Arnaud, bourgeois, 36
- BERRY (Jean, duc de), 8, 14, 16, 20, 34, 35
- Berry (le), 15,
- Bessous, château, Le Chalard, c^{on} de Saint-Yrieix, Haute-Vienne, 23
- BÉTHUNE (Robert de), vicomte de Meaux, 3, 9
- BEYNAC (Aymar de), coS^{gr} de Commarque, 25, 28
- BEYNAC (Boson de), coS^{gr} de Commarque, 28
- BEYNAC (Pons de), S^{gr} de Commarque, 28
- Bigaroque, forteresse, c^{on} de Saint-Cyprien, 18, 37
- Bigorre, Hautes-Pyrénées, 24
- BLANQUET (Hélie de), maire en 1405 et 1409, 36
- Blanquet (la tour), 38
- Blaye, Gironde, 17
- BLOIS (Jean ou Guy, bâtards de), fils de Jean II de Châtillon, comte de Blois et duc de Gueldre, 3
- BODINAT (Guillaume de), S^{gr} de La Mothe, 15
- BOIS (Bertrand du), agent du comte, 8-10
- BOIS (N..., femme de Bertrand du), 10
- Bologne, Italie, 37
- BONNEBAUD (Jean de), sénéchal de Rouergue, 14
- BORDEAUX (sénéchal de), voir DURFORT
- Bordeaux, 16, 31, 19, 20, 23, 25-27, 30, 17, 18, 37
- BORDELAIS (les), 18
- BORDES (Arnaudon de), S^{gr} de Montlieu, 29
- BOTAS (Guillaume de), maire en 1382, 1386 et 1390, 2
- BOUCHART (Perrot), capitaine de Bourdeille, 15, 16
- Boucherie (la tour), près de la porte Boucherie, 4, 38
- BOUCICAUT (Jean II le Meingre, dit), maréchal de France, 14, 16, 32, 26, 27, 17, 35
- BOURBON (Jacques II de), comte de La Marche, 29, 30
- BOURBON (Jean 1^{er} de), comte de Clermont, 24, 26, 29, 30
- BOURBON (Louis de), comte de Vendôme, 29, 30, 34
- BOURBON (Louis II, duc de), 24, 26, 34
- Bourdeille, château comtal, c. l. de c^{on}, 1, 2, 4, 9, 12, 15, 16, 32, 19, 20
- BOURDEILLES (Arnaud de), sénéchal de Périgord, 20, 24, 25, 27, 28, 37
- BOURGOGNE (Jean sans Peur, duc de), 27, 30, 33
- BOURGOGNE (Philippe le Hardi, duc de), 8, 20, 22
- Bourg-sur-Gironde, Gironde, 17, 18
- BOUTEILLER (Guillaume le), S^{gr} de Saint-Chartrier, sénéchal de Limousin (1390-1418), 11-13, 23, 29, 30
- BOUTEILLER (N. le), 28
- BOVINE (Mondisson, dit Le Fils de la), homme du comte, 5, 6
- BRAINE, voir ROUCY
- Brantôme, c. l. c^{on}, 27-29
- BRÉBANT (Pierre, dit « Clignet », de), amiral de France (1405-1408), 21, 30
- BRETAGNE (duc de), voir MONTFORT
- Bretagne (la), 2, 8, 31, 26
- BRETAGNE (les barons de), 19, 30
- BRETENOUX (Raymond de), évêque de Sarlat puis de Périgueux, 22
- BRETON (Geoffroy le), dit « Le Bretonnet », 2, 3
- BRETON (Pierre), bourgeois, consul en 1405, 36
- BRETONS (les), 23
- Brive-la-Gaillarde, Corrèze, 28
- BRUNISSENDE, voir PÉRIGORD
- BRUOL (Bernard), 13

- C -

Calais, c. l. Pas-de-Calais, 30
 CALHE (Guillaume), juge du roi, 2
 CAMPAGNE (Guillaume de), chevalier français, 21
 Campagne, forteresse, c^{on} du Bugue, 25
 CAMPREDON, capitaine français, 27
 CANE (Bonifacio, dit Facino), condottiere piémontais, 35
 Carlux, c. l. de c^{on}, 27-29, 18
 Carmarthen, Pays de Galles, 26, 30
 CAROUI (Yves de), chevalier français, 21
 Carsac, forteresse, Carsac-Aillac, 28
 CARTULE (Jacques), écuyer, 3, 6, 7
 CASTELBAJAC (Bernard de), sénéchal de Périgord (du 28 novembre 1399), 19
 CASTELBON, voir FOIX-GRAILLY
 Castelnau-de-Berbiguières, forteresse, Berbiguières, c^{on} de Saint-Cyprien, 18
 CAUMONT (Jean de), S^{gr} de Lauzun, 26
 CAUMONT (Nomparr, S^{gr} de), 32, 26
 Caumont, arr. de Mirande, Gers, 26
 Caussade, forteresse, Trélissac, c^{on} de Périgueux, 10
 CAUSSADE, voir CUGNAC
 Cazal, forteresse, Trémolat, c^{on} de Sainte-Alvère, 24
 Chabanes (Les), forteresse, Sorges, c^{on} de Savignac-les-Eglises, 10, 11
 CHABROL (Giraud), procureur, 36
 CHABROL (Guillaume), procureur, 2
 CHABROL (Hélie), maire en 1408, 1412, 1416 et 1420, 36-38
 Chalais, ville forte, c. l. c^{on}, Charente, 24, 26, 27
 CHALNEYRO, laboureur, 1
 CHALON (Louis II de), comte de Tonnerre, 23
 CHAMBARLHAC (Jean de), sénéchal de Périgord (1400-1410), 20, 23, 24, 30
 Champcevinel, c^{on} de Périgueux, 20
 Champs (la tour de), ou des Anges, 24
 Chapelle-aux-Brocs (la), c^{on} de Brive, Corrèze, 28, 29
 Chaptor, près de la tour Mataguerre, 24
 CHARLES VI, roi de France, 1, 2, 7-9, 29, 30, 17, 33

Charrada (la tour), sur la rive de l'Isle, 21, 38
 Chartres (Notre-Dame de), Eure, 33
 CHASSAIGNE (Mondisson de la), damoiseau, S^{gr} de Gabillou, 11, 25, 26
 CHASSAREL (Pierre), chanoine, 7
 CHASTANET (Arnaud de), consul en 1397, maire en 1414 et 1418, 16, 37, 38
 CHASTEL (Guillaume du), chevalier, 21, 23
 CHATART, voir ROCHEDAGON
 CHAUMONT (Bernard de), maire en 1384, 1388, 1392 et 1396, 12
 CHENIN (Regnaud ?), S^{gr} de Mauzé, 28
 CLARENS (Jean de), chevalier du comte, 3, 12
 CLÉMENT VII, antipape, 1
 CLERMONT, voir BOURBON
 CLISSON (Olivier IV, S^{gr} de), connétable de France (1336-1407), 7
 Coderc (place du), devant l'hôtel du consulat, 6
 COGES (Pierre), envoyé du comte, 7
 Commarque, forteresse, Sireuil, c^{on} de Saint-Cyprien, 28, 29
 COMTE (Jean de), consul en 1400, 3, 14, 16
 Conway, château, près de Chester, Pays de Galles, 32
 COTHET (Jean), dit « d'Auvergne », capitaine d'Auberoche, 2-4, 10, 12
 COUCY (Enguerrand VII, S^{gr} de), capitaine général entre Loire et Dordogne, 3
 Courbefy, forteresse, c^{ne} de Saint-Nicolas, c^{on} de Châlus (Haute-Vienne), 13, 23, 24
 CRAON (Pierre de), S^{gr} de La Ferté-Bernard et de Sablé, 7, 8
 Creysse-sur-Dordogne, forteresse, c^{on} de Bergerac, 18
 CUGNAC (Jean de), S^{gr} de Caussade, 36

- D -

DARTENSÉC (Raymond), agent du comte, 8, 9
 Dartmouth, Devon, 23
 DAUPHIN (de Viennois), Louis, duc de Guyenne, 29, 33

DAVIES (Meregat), ou Daria, homme du comte, 6
 Dax, c. 1. arr., Landes, 26
 DERBY (Jean, comte) puis duc de Bedford, 3^e fils d'Henri IV, 32
 Dordogne (la), rivière, 24-26, 36
 DORSET, voir BEAUFORT
 DROYN, homme du comte, 6
 DUPUY (Hélie), maire en 1413, 1417 et 1421, 38
 DURAC (Arnaud), dit « Naudonet de Périgord », capitaine de Bourdeille pour le comte, 2, 4, 12
 DURAS (le S^{er} de), voir DURFORT
 DURAZZO (Ladislas de), dit « Lancelot le Magnifique », roi de Naples (1386-1414), 37
 DURFORT (Gaillard de), S^{er} de Duras, sénéchal de Bordeaux, puis de Guyenne après la mort de Robert Knolles en 1407, 32, 21, 25
 DURFORT (Pierre de), évêque de Périgueux, 1, 2, 14, 20, 22, 25

- E -

ECOSSAIS (les), 20, 35
 Ecosse (l'), 19, 35
 Eguillerie (rue de l'), 37
 ESNEVAL (Perseval d'), dit « de Cologne », sénéchal de Poitou (1386) puis de Périgord, 2
 Espagne (une nef d'), 19
 EVREUX (Charles le Noble, comte d'), fils de Charles le Mauvais ; roi de Navarre, 19, 34
 EVREUX (Jeanne d'), sa sœur, duchesse de Bretagne, 19

- F -

FAIZ (Pierre de), bourgeois, 6
 FARGES (le S^{er} des), 26
 Farges (les), ancienne porte, dite « tour Malet », 21
 FAVIER (Bernard), bourgeois, maire en 1400 et 1404, 1, 3, 6, 7, 16, 25, 36
 FAYART (Hélie), consul en 1397, 36

FAYDIT (Guillaume), bourgeois, 16
 Flandres (des chariots de), 14
 FLEURY (Jean), chevalier anglais, 22
 FOIX (Archambaud de Grailly, comte de), 24, 26, 30, 17
 FOIX-GRAILLY (Jean de), vicomte de Castelbon, 24, 26, 30
 FOIX-GRAILLY (Pierre de), 17
 FONTAINES (Pierre de), dit Peyrot le Béarnais, capitaine de routiers, 27
 Force (La), forteresse, même c^{on}, 23
 FOUCAULT (Pierre), abbé de Brantôme, 27
 FOUCHER (Aymeric), chevalier, S^{er} des Chabanes, lieutenant du sénéchal de Périgord, 2, 7, 8, 16
 Fr... (le château de), Montignac, 8
 FRANÇAIS (les), 6, 21, 28
 FRANCE (Isabelle de), reine d'Angleterre, 31, 19, 36
 France (la), 3, 8, 11, 13, 31, 32, 19, 21, 23, 24, 27, 29, 30, 18, 34, 35
 FRANÇOIS (Jean le), dit « le Moine », homme du comte, 1
 FRONT (saint), patron du Périgord, 22, 36

- G -

Gabillou, c^{on} de Thenon, 11
 Gales (Pays de), 30
 GALLOIS (les), 4, 5, 27
 Garonne (la), fleuve, 26
 GASCOGNE (les chevaliers de), 32
 GASCONS (les), 18
 Gênes, Italie, 17, 27
 GÉNOIS (les), 35
 Giraudo (la tour), plus tard tour Malet, 24
 GLYN DWR (Owain), prince des Gallois, 30
 GONTAUT-BIRON (Gaston V de), S^{er} de Montferrand, capitaine anglais, 17
 GOTH (Bertrand ? de), S^{er} de Puyguilhem, 18
 Grèce (la), 34
 GRÉGOIRE XII, pape à Rome (1406-1415), 17, 34
 GRIGNOLS (le S^{er} de), voir TALLEYRAND
 GROSSOLES-FLAMMARENS (Bernard de), 26

GUILHEM (Arnaud), S^{gr} de Barbazan,
maréchal de Poitou, sénéchal
d'Agenais, 21

Guyenne (la), 16, 30, 34, 35

GUYENNE, voir LANCASTRE

- H, I, J -

HANGEST (Jean de), S^{gr} de Hugueville,
grand maître des arbalétriers (1403-
1407), 30

HARPEDANNE (Jean), sénéchal de Périgord
(1393-1399) puis de Saintonge, 11,
21-23, 28, 30

HENRI IV, Henri « Bolingbroke », comte
Derby puis duc de Lancastre et de
Hereford, roi d'Angleterre en 1399,
31, 32, 19, 20, 22, 27, 30, 35

HOLLANDE (comte de), voir BAVIÈRE

Huy, Belgique, 33

IRLANDAIS (les), 31

Irlande (l'), 31

JAUBERT (Guillaume), homme du comte, 7,
10

Jaure, forteresse, c^{on} de Saint-Astier, 18

JEAN XXIII, antipape, 37

- L -

LACHÈZE (Michel), marchand, 1

LACROTZ (Hélie), homme du consulat, 32

LANCASTRE (Henri de), prince de Galles et
duc de Guyenne, futur Henri V, 32, 35

LANCASTRE (Jean « de Gand », duc de),
père d'Henri IV, 31

Lancastre (le commun de), 31

LANCASTRE (le duc de), voir HENRI IV

LANCASTRE (Thomas, duc de Clarence et
de), 2^e fils d'Henri IV, 32

LANDRIC (Fortanier de), maire en 1354-
1357, 1371 et 1375, 6

Langon, c. l. arr., Gironde, 26

LAONNOIS (vidame de), voir MONTAIGU

LARCHEVÊQUE (Jean II), S^{gr} de Parthenay,
21

LAVAL (Aymeric de), chanoine, 7

Libourne, c. l. arr., Gironde, 29, 18

LIÈGE (l'évêque de), voir BAVIÈRE

Liège, Belgique, 33

LIÉGEOIS (les), 33

LIMEUIL (le S^{gr} de), voir BEAUFORT

Limeuil, c^{on} de Sainte-Alvère, 25-29, 18, 36

Limoges (la vicomté de), 14

Limoges, Haute-Vienne, 14, 22, 29, 36

LIMOUSIN (le sénéchal de), voir

BOUTEILLER

Limousin (le), 20, 36

LIMOUSIN (les gentilshommes de), 14, 28

LOMBARD (Raymond), marchand, 1

LOMBARDS (les), 17

Londres, Grande-Bretagne, 31, 32, 30

Lourdes, c.l. c^{on}, Hautes-Pyrénées, 24

LUNA (Pierre de), voir BENOÎT XIII

- M -

Malemort, forteresse, c^{on} de Brive,
Corrèze, 28, 29

MALLESET (Guy de), dit « cardinal
penestrin », évêque de Poitiers, 35

Mans (Le), Sarthe, 8

MARCHE (le comte de la), voir BOURBON

MARCHEZ (Alain du), Breton, capitaine de
Roussille, 2, 4, 12

MAREUIL (Geoffroy, S^{gr} de), 28

Margot (hôtel de), 21

Marseille, Bouches-du-Rhône, 22, 24, 37

MARTEL (Guillaume), porte-oriflamme, 14

MARTEL (Jean), 14

MASTAS (Louise de), 9, 21

Mataguerre (la tour), 24

MAUZÉ (le S^{gr} de), voir CHENIN

MEAUX (le vicomte de), voir BÉTHUNE

Médoc (le), Gironde, 18

MENS (le bâtard de), 3, 4, 6

MERLE (Guillaume de), bachelier ès lois,
maire en 1398, juge mage le 17 février
1399, 19, 24, 36, 37

MIGASSE, voir VIRAZEL

MILAN (cardinal archevêque de), voir
ALEXANDRE V

MIREMONT (le S^{gr} de), voir BEAUFORT

Miremont, Mauzens-Miremont, c^{on} du
Bugue, 18

Moissaguel, forteresse, c^{on} d'Issigeac , 26
 MONFORT (Jean IV de), duc de Bretagne, 8, 19
 MONFORT (Jean V de), duc de Bretagne, 19
 Montagrier, c. l. c^{on}, 23
 MONTAIGU (Charles de), filleul du roi, 35
 MONTAIGU (Jean de), vidame de Laonnois, surintendant des finances et grand maître d'Hôtel du roi, 14, 30, 33, 35
 Montauban, Tarn-et-Garonne, 26
 MONTAUT (Amanieu de), dit « de Mussidan », 2, 18
 MONTAUT (Joyne de), fille de Raymond II, épouse de Jean Harpedanne, 22
 MONTAUT (Marguerite de), fille de Raymond II, épouse de Jean de Beaufort, 25
 MONTAUT (Mariote de), fille de Raymond II, d^{lle} de Mussidan, dame de Blaye, 17
 MONTAUT (Raymond II de Castillon de), S^{gr} de Mussidan, 27, 29
 MONTERON (Jacques, S^{gr} de), maréchal de France, sénéchal de Saintonge, 26
 Montendre, Charente-Maritime, 21
 Montignac-sur-Vézère, château comtal, c. l. de c^{on}, 1, 3, 5-10, 12-16, 32, 19, 21
 MONTLEZUN (Hugues de), damoiseau, 25, 26
 Montlieu, S^{gr}e, arr. de Jonzac, Char.-Mar., 29
 Montréal, forteresse, Issac, c^{on} de Villamblard, 23
 MORNAY (Pierre de), sénéchal de Périgord (1381-1390), 2
 Mortagne-sur-Gironde, Charente-Maritime, 26
 MORTEMART, voir ROCHECHOUART
 MORTIERS (Bertrand, dit Berni de), 27
 Moruscles, forteresse, Génis, c^{on} d'Excideuil, 18
 MOSNIER (Guillaume), capitaine de Caussade pour le roi, 10
 Mothe (La), Bessay, Allier, 15
 Moulin (le), fortifié, sur la rive de l'Isle, 21
 MUSSIDAN, voir MONTAUT
 Mussidan, c. l. c^{on}, 27, 29

- N, O -

NAVARR (le roi de), voir EVREUX
 NORMANDIE (les barons de), 30
 NORTHUMBERLAND, voir PERCY
 ORGEMONT (Guillaume d'), trésorier des guerres, 14
 ORLÉANS (Charles, duc d'), 33
 ORLÉANS (Louis, duc d'), 8-10, 15, 32, 19, 20, 22, 23, 25, 27, 30, 17, 18
 Orme des Vieilles (l'), gibet de Périgueux, 3
 OSTREVANT, petit pays du Hainaut, voir BAVIÈRE

- P, Q -

Paris (l'université de), 34
 Paris (le conseil en parlement de), 7, 20
 Paris (Notre-Dame de), 31
 Paris, 7, 8, 16, 31, 30, 18, 33, 34, 37
 PARTHENAY, voir LARCHEVÊQUE
 PASCAUT (Arnaud de), consul en 1388 et 1397, 3
 PERCY (Henri), comte de Northumberland, tué en 1408, 27, 30
 PÉRIGORD (Archambaud V, comte de), 1-3, 5, 7-11
 PÉRIGORD (Archambaud VI, comte de), 9, 10, 12, 13, 15, 16, 31, 32, 19-21, 23, 25, 17, 37
 PÉRIGORD (Brunissende de), sœur cadette d'Archambaud VI, 9, 16, 21
 PÉRIGORD (la comtesse de), voir MASTAS
 Périgord (le), 2, 9, 11, 31, 29, 18, 36
 PÉRIGORD (Naudonnet de), voir DURAC
 Périgueux (la cité de), 4, 5
 Périgueux (la commune de), 7, 11, 16, 21
 Périgueux (la ville, ou le consulat, de), 3, 8, 13, 15, 16, 20, 21, 37, 38
 PÉRIGUEUX (maire, ou consul, de), 1, 2, 7, 9, 12, 13, 32, 21, 22, 24, 25, 36-38
 PÉRIGUEUX (Talleyrand de), consul pour la Cité en 1394, chambellan des Archambaud, père et fils , 31
 Perpignan, c. l. arr. Pyrénées Orientales, 34
 PÉRUSSE (Audoin III de), S^{gr} des Cars, 28

PERWEZ (Henri de), « mambour »
 (protecteur) de Liège, et Thierry, son
 fils, archidiacre proclamé évêque, 33
 PETIT (Bernard de), licencié ès lois, maire
 en 1389, 1393, 1397, 1398 et 1401, 1,
 9, 22
 Petit-Musc (rue du), Paris 4^e, 7
 PEYROUSSE (le S^{er} de), 28
 Picardie (la), 2
 PICQUET, écuyer d'écurie du roi, capitaine
 de Montignac, 15, 16, 25
 PIERREBUFFIÈRE (Louis, baron de), 28
 Pise (le concile de), 34
 Plazac, c^{on} de Montignac, du temporel de
 l'évêché, 14
 POITOU (le sénéchal de), voir TORSAY
 PONS (Renaud VI, S^{er} de), vicomte de
 Turenne et de Carlat, S^{er} de Ribérac,
 Montfort, Aillac, Carlux, etc.,
 conservateur des trêves pour la France,
 11, 21, 27
 PONT (Bernard du), connétable
 d'Auberoche, 1
 Pont (la porte du), devant le pont de
 Tournepiche, 6
 PORTIER (Thibault), familier du duc de
 Berry, 14
 Port-Sainte-Marie, arr. d'Agen, Lot-et-
 Garonne, 26
 Prêcheurs (le couvent des Frères), 4, 5, 11,
 16
 PRÉVOST (Jean), S^{er} de la Force et de
 Masduran, 23
 Puyguilhem, c^{on} de Sigoulès, 18
 Quercy (le), 4

- R -

Raffuol, (la tour), 21, 24, 25
 Razac-sur-l'Isle, forteresse, c^{on} de Saint-
 Astier, 12
 Ribérac, c. l. arr., 37
 RICHARD II, roi d'Angleterre, 31
 RIEUX (Jean de), maréchal de France, 26,
 30
 RIGUAUD, connétable de Roussille, 12
 Riviera ligure (la), Italie, 17

RIVIÈRE (R. de la), dit « Barbe d'Or »,
 neveu de G. Barry, homme du comte,
 6
 Roc (Le), forteresse, Trémolat, c^{on} de
 Sainte-Alvère, 36
 Rocardou, forteresse, c^{ne} de Manaurie, c^{on}
 du Bugue, 18
 ROCHE (Guillaume de la), consul en 1391-
 92, 7, 36
 ROCHECHOUART (Aymeric de), S^{er} de
 Mortemart ; sénéchal de Limousin
 (1383-1389) ; capitaine général en
 Poitou et Saintonge en 1392, 4, 6-8,
 13, 14
 ROCHEDAGON (Chatart de), ou « de
 Vieulet », capitaine d'Auberoche, 15,
 16
 ROCHEFOUCAULD (Guy VIII, S^{er} de la), 28
 Rodez, Aveyron, 18
 Rolphie (La), forteresse du comte, 1, 2, 4-7
 ROME (l'antipape de), voir GRÉGOIRE XII
 Rome, Italie, 17, 37
 Rossel (jardin de), 4
 ROUCY (Charles de), comte de Braine, 23
 ROUERGUE (le sénéchal de), voir
 BONNEBAUD
 Roussille, forteresse du comte, Douville,
 c^{on} de Villamblard, 1, 2, 4, 7, 9, 12, 32
 Royan, Charente-Maritime, 21
 RUTLAND (Edouard d'York, comte de),
 petit-fils d'Edouard III, lieutenant du
 roi d'Angleterre en Guyenne, 19, 22

- S -

Sablé, c. l. de c^{on}, Sarthe, 8
 Saint-Etienne (le chapitre cathédral de), 36
 Saint-Front (le chapitre collégial de), 36
 Saint-Jean-d'Angely, Charente-Maritime,
 3
 Saint-Jean-de-Côle, c^{on} de Saint-Pardoux-
 la-Rivière, 23
 Saint-Laurent-sur-Manoire, c^{on} de Saint-
 Pierre-de-Chignac, 16
 Saintonge (la), 9, 16, 22, 26, 36
 SARLAT (évêque de), voir BRETENOUX
 Sarlat, c. l. arr., 27

SAVOISY (Charles de), S^{gr} de Seignelay,
chambellan du roi, 30
 SCALES (Robert), son neveu, 22
 SCALES OF NEWCELLS (Robert, lord), 22
 SCROPE (William), comte de Wiltshire,
trésorier en 1398-1399, 31
 SEGUY (Hélie), consul, 6
 SENS (Renaud de), bailli de Blois, 19
 Septfons, Trélissac, c^{on} de Périgueux, 1
 SERVANT (Hélie), notaire royal à
Périgueux, consul en 1391-92, 7
 SERVIENT (Hélie), archidiacre puis évêque
de Périgueux, 1
 SICILE (la reine de), voir ARAGON
 SORT (Ramonet de), capitaine de
Castelnau-de-Berbiguières, 24, 28, 18,
36

- T -

Taillefer (la porte), 4, 6, 38
 TALLEYRAND (Hélie III), S^{gr} de Grignols,
7, 36
 TAUREL (Hélie de), bourgeois, 36
 Thiviers, c. l. de c^{on}, 10
 THURY (Pierre de), cardinal, évêque de
Maillezais, 35
 TIGNONVILLE (Guillaume de), conservateur
des trêves en Guyenne, 8
 TONNERRE, voir CHALON
 Torrel (le), tour de l'enceinte, sur la rive de
l'Isle, 21

TORSAY (Jean de), S^{gr} de La Mothe-Saint-
Héray, sénéchal de Poitou, 23, 28
 Toulouse, Haute-Garonne, 2
 TOUR (Jean de la), 4
 Tours, Indre-et-Loire, 33
 TOURZEL (Morinot de), S^{gr} d'Alègre, 35
 TOURZEL (Pierre de), 35
 Trélissac, c^{on} de Périgueux, 20
 TRÉMOILLE (Isabelle de la), 35
 Trémolat, c^{on} de Sainte-Alvère, 25
 TURENNE (le vicomte de), voir BEAUFORT

- U, V, W -

UGUCCIONE (François), cardinal,
archevêque de Bordeaux (1384-1412),
35
 Uzerche, abbaye, c. l. c^{on}, Corrèze, 28
 Valade (la tour), 37
 VENDÔME (le comte de), voir BOURBON
 VIGONNOIT, 26
 VILETTE (Philippe de), 3
 VILLARS (Archambaud de), chevalier
français, 21
 VIRASEL (Aymeric ou « Migonet » de), dit
Migasse, capitaine de Roussille,
sénéchal du comte, 4-6
 VISCONTI (Valentine), duchesse d'Orléans,
33
 VOUDENAY (Guillaume de), capitaine
français, 13
 WENCESLAS, empereur, 20

Une centenaire... la fontaine Plumancy à Périgueux

par Christian SALVIAT

Il y a plus d'un siècle, la fontaine Plumancy fut construite par la ville de Périgueux qui voulait rendre hommage au sous-intendant militaire Plumancy qui avait fait de la municipalité sa légataire universelle.

En 1866, le conseil municipal de Périgueux baptise une place du nom de place Plumancy (sous-intendant militaire de première classe, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, médaillé de Sainte-Hélène, né à Périgueux, paroisse de Saint-Front le 14 septembre 1788, décédé à Paris le 29 février 1860). Jean Plumancy fit de sa ville natale sa légataire universelle : il laissa 201 299 francs et cent volumes de sa bibliothèque à celle de la ville de Périgueux. Après avoir retrouvé sa tombe au cimetière Montparnasse à Paris, la ville vota le 19 décembre 1861 un crédit de 4 000 francs pour faire élever un monument sur son tombeau, ce qui fut fait.

C'est en 1890-1891 que l'on construisit la fontaine de la place Plumancy ; on avait tout d'abord prévu d'y installer l'ancienne fontaine, autrefois située sur la place de la Claûtre et qui « moisissait dans les ateliers de la ville » (*dixit* le maire), mais la municipalité trouva bien modeste cette fontaine destinée « à perpétuer le souvenir de l'amenée des eaux du Toulon en ville ». On décida de faire du neuf.

Depuis le 15 janvier 1890, la ville avait les plans et devis de Lambert, architecte. C'est le 12 mars suivant, ratifié par la délibération municipale du 21 mars, approuvée par le préfet le 14 avril que l'on décida d'implanter cette fontaine. Le 22 avril suivant, on signe un traité entre Georges Saumande, maire de Périgueux, et Lambert, architecte à Périgueux, 10, rue des Vieux-Augustins (de nos jours rue Saint-Simon).

Où placera-t-on exactement cette fontaine ? Elle ne fut pas implantée à l'aveuglette. Il est décidé que le monument sera dressé à la résultante moyenne des axes des six rues qui aboutissent à la place, mais exactement dans l'axe de l'avenue (*sic*) Gambetta.

La place Plumancy peut être considérée comme un cercle de 64 mètres de diamètre ; la hauteur du monument étant de 9 m, forme le septième de ce diamètre et ne pourrait être augmentée sans inconvénient pour la bonne proportion. Il restera en voie libre 27 m de chaque côté de la grille jusqu'aux maisons ce qui constitue deux voies faisant ensemble à peu près la largeur totale des six rues aboutissantes. Il ne pourra y avoir d'obstruction.

Voici la sommaire description technique de cette fontaine :

Elle se compose d'une vasque et d'une colonne surmontée d'une statue, le tout en pierre de Vilhonneur premier choix, taillée, poncée, lissée et rejointoyée à la litharge, la hauteur du monument est de 9 m au-dessus du sol. Il est spécifié que la statue sera d'une seule pièce et pèsera environ 4 000 kg, elle aura 2,60 m de haut. La vasque de 1,05 m de haut et de 6,60 m de diamètre repose sur une chambre souterraine à quatre branches dont une communique avec l'extérieur par une ouverture ronde avec plaque de fermeture. La colonne est creuse et reçoit à l'intérieur les appareils de lumière et les jets d'eau ; cette partie creuse qui mesure 0,78 m de diamètre comporte une échelle pour l'entretien des appareils lumineux.

Quatre lentilles de quarante centimètres de diamètre projetant la lumière d'une lampe à gaz brûlant 680 litres à l'heure. La moitié de la lumière sera projetée en lumière diffuse sur la place, l'autre moitié sera projetée à 150 mètres en faisceaux parallèles qu'on pourra colorer à volonté. Les appareils à eau comprennent quatre bouches à pression et quatre à chute, et huit bouches de rechange pour modifier la forme des jets ; chaque bouche peut recevoir une installation de lumière électrique, le maximum d'eau consommée ne dépassera pas 8,80 litres à la seconde.

La dépense se chiffre à 21 430 francs, qui se décompose ainsi (des prix à faire sourire de nos jours) :

- statue de 2,60 m	4 500 F
- sculptures diverses, feuilles, rosaces, chapiteaux	2 500 F
- fouilles, maçonnerie, fers	10 730 F
- articles divers	2 200 F
- honoraires d'architecte, frais d'études, voyages	1 500 F

Avec les branchements eau et gaz, la dépense sera exécutée d'après un modèle qui sera approuvé par l'administration municipale.

Cette fontaine étant le complément des travaux d'amenée des eaux du Toulon, elle devra être payée sur les fonds de l'emprunt de trois millions contracté pour l'adduction d'eau en 1883 mais toutefois, Lambert ne pourra réclamer aucune indemnité au cas où l'autorisation ministérielle nécessaire pour l'imputation de la dépense sur les fonds de l'emprunt viendrait à retarder les paiements qui seront faits de la manière suivante :

- la moitié de la somme à l'érection du monument en pierre épannelée et l'autre moitié aussitôt après l'achèvement complet de l'ouvrage et après réception par la commission de sept membres nommés le 11 février 1890 par le conseil municipal.

- le traité est fait à forfait moyennant la somme de 21 000 francs.

- Barret, entrepreneur à Périgueux, peut alors se mettre au travail car c'est lui qui érigera le monument. Quant à la description plus classique de cette fontaine que tout Périgourdin connaît bien (au moins de vue) reprenons celle assez exacte de Robert Benoît dans la *Petite histoire de Périgueux*, 1938.



« Ce monument est représenté par une grande vasque en granit (?) d'où devaient jaillir les eaux lumineuses qui – hélas ! – ne jaillirent que l'espace d'un soir. Une colonne sculptée sert de piédestal à la ville de Périgueux représentée par une belle femme en costume du Moyen Age, ceinte des armes de la ville et fièrement adossée à un minuscule clocher de Saint-Front. »

L'effet obtenu par ce monument n'est pas très heureux et la ville de Périgueux a été surnommée très irrévérencieusement par nos malicieux compatriotes : *Mme Plumuncy*. L'intendant Plumuncy était célibataire.

Le 20 mai 1891, la commission nommée le 11 février 1890 accompagnée de Lambert, architecte et de Godard, directeur des travaux municipaux, réceptionne la fontaine qui vient de se terminer et décide que le deuxième et dernier pacte de 10 500 francs peut-être payé à Lambert.

Le 25 mai, Godard reconnaissant que le trottoir entourant la fontaine a été exécuté suivant les règles de l'art, prononce la réception de ce dernier. Le résultat de ces travaux ?

La fontaine a été débarrassée de son entourage de planches le 23 mai 1891, mise en service le 24 mai. Dès le lendemain, *L'Avenir de la Dordogne*, le journal de Périgueux fait remarquer quelques imperfections : tout d'abord les jets ascendants projettent l'eau à une très grande hauteur et il y a des rejets d'eau en dehors de la vasque. Mais surtout le journal précise : « depuis que l'on a retiré le cercle de planches qui entouraient la fontaine, on allume la lampe placée au centre des quatre lentilles servant de réflecteurs qui doivent porter au loin la lumière. Si les lentilles sont assez puissantes, la clarté de la lampe est trop faible. Elles font l'effet de quatre points lumineux et la lueur qu'elles projettent autour du monument est blafarde. Il y a urgence à remplacer la lampe à gaz par la lumière électrique, ou si on ne peut le faire, compléter par des becs de gaz l'éclairage de la place. »

Il est à noter que c'est cette seconde solution qui sera adoptée, on installera quatre lampadaires sur le trottoir entourant la fontaine. Comme le dit Pierre Benoît, cette fontaine fonctionna très peu de temps, l'éclairage de cette dernière étant très défectueux et il est à supposer également que la consommation d'eau était trop importante pour les installations de la ville. A elle seule elle consommait plus du dixième de l'eau conduite en ville.

Et aujourd'hui, cent ans plus tard ?

En 1982, ce monument a été restauré. Il est de nos jours propre, il n'a plus cette couleur gris sale que n'était même pas celle de la pierre patinée. D'un point de vue esthétique, il a été débarrassé de la grille en fer qui l'entourait. Ce monument que l'on n'appelait plus fontaine depuis longtemps a retrouvé ses lumières et surtout ses jets d'eau. Combien de Périgourdins savaient avant cette remise à neuf que c'était une fontaine ?

L'effet actuel est certainement plus heureux que ne le disait Robert Benoît. La fontaine Plumancy – puisque tel est le nom que l'habitude lui a donné – apporte un peu de fraîcheur, au sens propre comme au figuré, sur cette place qui serait bien nue sans elle. C'est tout de même beaucoup mieux qu'un vulgaire sens giratoire garni de panneaux indicateurs.

D'après les comptes municipaux, cette remise en état aurait coûté 700 000 francs ; neuve elle avait coûté 22 000 francs ! En moins d'un siècle, les prix ont bien changé !

C. S.

Le mouchoir de Jeanne Blondel ou le Grand Séminaire de Périgueux

par Pierre POMMAREDE

Elle s'appelait Jeanne, Jeanne Blondel et elle était née à Sainte-Alvère ¹. Ses vieux biographes, dans le style ampoulé de l'époque, écrivent que ses parents « étaient aussi recommandables par leur piété que par le rang qu'ils occupaient dans la société. » En fait, son oncle Sicard était dit bourgeois, et habitait Saint-Amand de Vergt ². Jeanne avait déjà une sœur nonnette chez les Ursulines et c'est en priant dans le monastère de Sainte-Claire de Périgueux qu'elle décida de devenir clarisse. Elle reçut la vêtue le 18 septembre 1786, sous le nom de sœur Saint-Paul.

Les sœurs de Sainte-Claire étaient venues résider à Périgueux, au bord de l'Isle, vers 1220, du vivant de leur fondatrice. Le chapitre leur avait offert l'église Saint-Jacques et quelques bâtiments non loin du moulin, encore appelé de Sainte-Claire.

1. Le 1^{er} juin 1761.

2. Lieu-dit village de La Coste de Merlande ; E. Roux, *Les Ursulines de Périgueux*, Périgueux, Ribes, 1915, p. 258.

Chaque abbaye ou monastère a ses petites industries : fromage, gâteaux ou fruits confits. A Périgueux, les sœurs fabriquaient des massepains. Et sœur Saint-Paul était bonne pâtissière ³.

C'est ainsi que tout a commencé, à quelques encablures de la Révolution.

Périgueux, comme Rome et Athènes, est environné de sept collines. Au nord, s'élève celle que les grimoires appelaient Puyradieux, puis La Garde, en souvenir d'un poste de guet et d'une chapelle que l'on considérait comme miraculeuse. Sur cette colline de La Garde s'élevait une vieille maison – on disait, dans les salons feutrés du XVIII^e siècle, une *campagne* – où vivait un vieux monsieur célibataire. Ce riche gentilhomme qui possédait maison au Thoin et domaine à Merlande ⁴ s'appelait Martin de Jaillac, un patronyme s'originant au château de Jaillac, à Sorges.

Tout ceci aurait pu être banal si M. de Jaillac n'avait eu une passion, qui n'était guère coupable. M. Seguin aimait les chèvres, M. de Jaillac affectionnait les massepains, et les allées et venues étaient nombreuses entre la rivière et la colline où les gâteaux étaient entourés de pièces d'étoffes que les Clarisses appelaient *mouchoirs*. C'est la fin du premier acte, au moment où des messieurs graves se retrouvaient à Versailles et rêvaient de réformer le pays.

Quand le rideau se lève, les Clarisses ont été expulsées, emprisonnées dans le couvent de la Visitation ⁵, puis, parce que leur monastère a été transformé en caserne et en hôpital ⁶, à la recherche d'une maison hospitalière.

A La Garde, M. de Jaillac range ses tiroirs, découvre un mouchoir oublié, demande s'il existe encore des Clarisses et si elles fabriquent encore leurs massepains. On lui amène sœur Saint-Paul. La Clarisse ne redescendra guère au bord de l'Isle. Non seulement elle est bonne cuisinière, mais fort entendue en affaires et, de surcroît, infirmière dévouée. Le maître de maison lui permet, en 1813, de regrouper à La Garde ses quatre compagnes qui ont survécu à la Révolution. L'année suivante, avant de mourir, il légua sa propriété à Jeanne Blondel, avec une petite fortune (150 000 francs or)... et presque autant de dettes.

3. R. P. Ambroise de Bergerac, *Biographie de Jeanne Blondel*, Paris, Poussielgue, 1867, p. 267 et sq.

4. Au lieu-dit La Lande, commune de La Chapelle-Gonaguet.

5. A l'emplacement du jardin des Arènes.

6. Sur son emplacement avaient été construits les abattoirs de la ville. Aujourd'hui, c'est la caserne des pompiers.



Ancien couvent des Clarisses, 38, route de Paris.

Sœur Saint-Paul mourra à La Garde le 23 octobre 1834, un an avant que l'on ne commençât à bâtir la chapelle qui fut celle du Grand Séminaire (1917-1935). On y vénérât une statue dite *Notre-Dame de La Garde*, qui avait conforté dans ses épreuves l'ancienne sœur cuisinière, devenue supérieure du couvent. Cette Vierge à l'enfant, « paratonnerre d'une voluptueuse cité dont les riches boulevards se déroulent à ses pieds »⁷, qui n'avait pas fait vœu de stabilité est confiée par les Clarisses exilées volontairement en Espagne (1905)⁸ aux évêques de Périgueux, au monastère de la Visitation (1915), au grand séminaire (1917)⁹, avant de prendre place dans la nouvelle chapelle des filles de Saint-François, rue Beaulieu, jusqu'au départ des Clarisses (1975).

7. Suivant l'expression de Mgr Georges Massonnais.

8. Comme les Religieuses les plus âgées n'avaient jamais vu de train et qu'elles avaient peur de monter dans le wagon, un chef de gare complaisant fit faire des manœuvres devant le quai. P. Pommarède, *Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1976, p. 321.

9. Monseigneur Urtasun avait fait le voyage de Vitoria pour demander aux Clarisses d'offrir leur monastère à son oncle Mgr Légasse pour y bâtir un séminaire. Les religieuses votèrent affirmativement avec des fèves noires et blanches. (Souvenir de sœur Raphaël, une légendaire Clansse de Périgueux.)

Cette statue, couronnée par Mgr Dabert en 1899, était revêtue d'une robe de satin brodée par la comtesse de Mirandol. Les jours de fête on la « décorait » de la Légion d'honneur offerte par le cardinal Mathieu ¹⁰. Il ne faut pas la confondre avec une autre statue, dite aussi N.-D. de La Garde, provenant de la vieille chapelle bâtie à l'emplacement du lycée Laure-Gatet.

Autrefois les gentilshommes laissaient tomber leurs gants pour provoquer un duel ; don José chantait pour remercier Carmen de « la fleur qu'elle lui avait jetée » ; les sultans déposaient un mouchoir pour désigner l'élue de leur sérail. Il y a deux siècles, l'avenir d'un couvent tenait dans le mouchoir d'une Clarisse.

P. P.

10. L. Entraygues, *Notre-Dame du Périgord*, Périgueux, 1928, p. 39.

Roger Constant et la saga du Regourdou

par Alain ROUSSOT

Roger Constant, « l'homme du Regourdou ¹ », s'est éteint le 27 décembre 2002 à Montignac, à l'âge de 81 ans. Il est de notre devoir d'évoquer cet homme haut en couleur, parlant fort et franc qui, durant près d'un demi-siècle a fait le bonheur des médias – journaux, radios et télévisions – après sa découverte de restes humains néandertaliens en 1957, ses démêlés avec les milieux officiels, son acharnement à poursuivre l'exploration du site et les problèmes financiers qui s'ensuivirent jusqu'à la fin de sa vie. Nous nous bornerons à un succinct rappel des faits qui marquèrent la vie hors du commun de notre ami Roger.

Romain Roger Constant naquit le 11 mai 1921 à La Chapelle-Aubareil où ses parents étaient agriculteurs. Il eut un frère jumeau, Jean, décédé en avril 2000. Roger passa son enfance dans son village natal où il obtint son certificat d'études. Vers l'âge de 18 ans – nous a-t-on dit – il s'engagea dans la marine, la Royale, où il ne serait resté qu'un an. Nous n'avons que peu d'informations sur cette période et Roger ne l'évoquait guère. L'armistice de juin 1940, le démantèlement d'une partie de l'escadre française le 3 juillet suivant à Mers el-Kébir et la mainmise de l'Angleterre sur une partie de notre flotte expliquent-ils la fin de cette courte carrière maritime ?

1. La carte de l'Institut géographique national indique « Regourdou », sans article ni accent sur le «e», mais tout le monde dans le pays dit habituellement « le Regourdou ». Nous ferons de même.

Revenu en Périgord, sans doute chez ses parents, Constant hérita en 1952, d'un oncle et d'une tante, la petite propriété du Regourdou, pour l'essentiel plantée de vigne, avec une petite maison de trois pièces et une grange.

En 1953, moyennant une modeste pension, l'abbé André Glory fut hébergé au Regourdou. En effet, depuis l'année précédente, l'abbé était chargé de relever les gravures de Lascaux et de faire quelques reconnaissances dans les galeries de la grotte. Une petite équipe de bénévoles l'aidait. Sur les conseils de l'abbé Breuil, j'en fis partie ; n'habitant pas à proximité, je fus moi aussi logé chez Roger. Il nous aidait parfois, notamment lors d'une tentative de désobstruction du boyau terminal du diverticule axial (le Méandre). Nous intervenions le soir après le départ des visiteurs, jusque tard dans la nuit. A. Glory n'a pas logé au Regourdou les années suivantes.

En 1954, estimant qu'il existait une cavité à quelques mètres devant sa ferme, R. Constant entreprit une fouille qui peu à peu s'approfondit de plusieurs mètres, révélant un gisement moustérien dans une grotte effondrée. En fait, l'idée de Roger était de trouver un réseau karstique rejoignant celui de Lascaux, donc de découvrir l'entrée primitive de la célèbre grotte car certains estimaient – à tort – que l'entrée actuelle n'était pas celle d'origine. Vers 1956, il obtint du professeur Bordes, depuis peu nommé directeur des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine, l'autorisation de poursuivre sa fouille ; à cette même époque, il installa dans la maison un petit musée ouvert au public où il présentait quelques collections préhistoriques, dont une partie issue du Regourdou.

En 1957, dans la nuit du 22 au 23 septembre, eut lieu la mémorable découverte de restes humains néandertaliens, en présence de Maurice Vidal, son ami du Moustier, lui-même passionné de préhistoire. Les circonstances précises de la découverte sont un peu confuses, de même que la présence d'autres intervenants, dont l'un aurait subtilisé le crâne... Diverses rumeurs ont couru mais il serait imprudent de se prononcer.

François Bordes se rendit au Regourdou le 26 septembre et confirma l'âge moustérien des restes humains, dont la splendide mandibule, encore en place. Fin septembre et début octobre se succédèrent plusieurs anthropologues et préhistoriens prévenus par F. Bordes : Henri-Victor Vallois, Jean Piveteau, Eugène Bonifay, Georges Laplace-Jauretche, etc. Cette kyrielle de sommités ne manqua pas d'inquiéter R. Constant qui craignait de se voir dépossédé de sa découverte.

De fait, c'est bien une tentative de mainmise qui fut envisagée – au mépris de la loi – en proposant à l'inventeur d'échanger le fossile original contre des moulages... Mais le « paysan » du Regourdou ne se laissa pas impressionner, soutenu par la municipalité de Montignac qui donna même sa démission (refusée par la préfecture). Après maints palabres, un accord fut

enfin trouvé : les restes humains seront exhumés par E. Bonifay en la présence de F. Bordes et, bien entendu, celle de R. Constant, puis expédiés à Paris où ils seront étudiés par J. Piveteau avant de revenir au Regourdou.

Dès 1957, R. Constant avait été sommé de cesser toute intervention sur le gisement et c'est E. Bonifay qui fut chargé d'une fouille programmée, de 1960 à 1965. A cette occasion il mit au jour plusieurs constructions de pierrailles, plaquettes et dalles associées à des crânes et autres ossements d'ours bruns, témoins sans doute de rites originaux mais pour le moins énigmatiques. Si les restes humains ont déjà fait l'objet de plusieurs études, la monographie du site n'est, hélas, pas encore publiée (voir bibliographie en fin d'article).



Le Regourdou, 27 septembre 1957. De gauche à droite : Roger Constant, Jean Gaussen, François Bordes et Paul Fitte (cl. Díaz).

Faute de pouvoir fouiller le gisement, à partir de 1966 Constant entreprit de creuser à droite de sa grange. Avec acharnement, il dégaga une structure d'érosion karstique fossile, en forme de puits, d'une trentaine de mètres de profondeur, prolongée au fond par des galeries ensablées. Ces travaux de « taupé titanesque » lui valurent jusqu'à la fin de sa vie de graves déboires financiers, des plaintes au tribunal à la demande de l'architecte des Bâtiments de France, des menaces de saisie et d'expropriation...

En 1974, la Smithsonian Institution à Washington (National Museum of Natural History) présenta une reconstitution de sépulture néandertalienne inspirée de celle du Regourdou, dans un de ces dioramas dont les Américains sont friands, et qu'ils réussissent fort bien. Fureur de Roger Constant qui écrit tous azimut : à l'ambassade de France aux États-Unis, au ministre des

Affaires culturelles, au président de la République française, à celui des Etats-Unis, etc. Tous lui répondent, ou lui firent répondre, de manière courtoise mais évasive. L'affaire n'eut pas de suite concrète. En fait, informé du projet, R. Constant n'était pas hostile à cette reconstitution, mais aurait voulu que la publication du site précédât cette présentation muséographique et que fussent préservés ses droits d'inventeur et de propriétaire du site.

En 1984, couvert de dettes, R. Constant dut se résoudre à céder les restes humains au musée du Périgord où ils sont actuellement exposés en bonne place.

Après aménagement d'un vaste enclos protégé, trois ours bruns venus du parc de Gramat – deux mâles et une femelle – furent introduits en 1988 au Regourdou, donnant au site un regain d'intérêt, mais entraînant de nouveaux soucis administratifs pour son propriétaire ; il les surmonta encore et se vit récompensé cinq ans plus tard par la naissance de deux beaux oursons, maintenant dans la force de l'âge.

Le 26 décembre 1993, une portion importante de la paroi calcaire du gisement s'éboula au-dessus de la zone fouillée. Nouvelles inquiétudes pour le propriétaire. La masse effondrée attend toujours d'être déblayée...

En octobre 1998, Roger Constant fut victime d'un accident cérébral provoquant une hémiparésie. Peu après, il fut placé à la maison de retraite de Montignac. Les enfants de son besson, Jean-Claude et Michèle Constant, ont pris en charge la gestion du site... et des cinq sympathiques plantigrades. Deux ans plus tard fut tourné un téléfilm de Marcel Jullian, *Le vieil ours et l'enfant*, inspiré d'une vie romancée de R. Constant, incarné par Jacques Dufilho. Parmi ceux qui l'ont vu lors de sa diffusion en 2001 sur France 3, les avis sont partagés...

Le 27 décembre dernier nous a donc quitté l'ami des ours, fossiles et vivants, et aussi des chiens, après avoir consacré plus de quarante ans de sa vie passionnée au site qu'il avait eu le mérite de découvrir et de tenter de mettre en valeur. Ceux qui l'ont bien connu savent que, sous des dehors frustes, voire excentriques, Roger Constant était un homme chaleureux et sensible, plus fin et plus sensible qu'il n'en donnait l'illusion. Ce « préhistorien libre », comme il se qualifiait, n'aura laissé personne indifférent ².

A. R.

2. Jean-Claude et Michèle Constant, ainsi que Jean-Philippe Alibert, nous ont apporté d'utiles précisions sur la vie de R. Constant. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Bibliographie

Nous donnons ici les références concernant le Regourdou, que nous connaissons ou que nous avons glanées dans les publications, sans pouvoir toujours les vérifier. Ne sont pas prises en compte les mentions occasionnelles éparses dans de nombreux ouvrages ³.

- Binant (P.), *Les sépultures du Paléolithique*, Paris, éditions Errance, 1991, p. 21-22.
- Bonifay (E.), Un ensemble rituel moustérien à la grotte du Regourdou (Montignac, Dordogne), *Atti del VI congresso internazionale delle Scienze preistoriche e protostoriche*, vol. II, 1962 [1965], p. 136-140, 2 pl. h.-t.
- Bonifay (E.), La grotte du Regourdou (Montignac, Dordogne). Stratigraphie et industrie lithique moustérienne, *L'Anthropologie*, t. 68, 1964, p. 49-64, 7 fig.
- Bonifay (E.), L'homme de Néandertal et l'ours (*Ursus arctos*) dans la grotte du Regourdou (Montignac-sur-Vézère, Dordogne, France). *Actes du colloque d'Auterives-en-Royans, Isère (1997)*. Liège, Eraul 100, 2002, p. 247-254, 1 fig.
- Bonifay (M.-F.), Analyse taphonomique des ursidés de la grotte sépulcrale néandertalienne du Regourdou (Dordogne), *L'homme de Néandertal*, vol. 6, *La subsistance*, Liège, Eraul 33, 1989, p. 45-47.
- Bonifay (E.) et Vandermeersch (B.), Dépôts rituels d'ossements d'ours dans le gisement moustérien du Regourdou (Montignac, Dordogne), *C. R. de l'Académie des sciences de Paris*, t. 255, 1962, p. 1635-1636.
- Brézillon (M.), *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Larousse, 1969 et 1979, p. 205.
- Catalogue of Fossil Hominids, Part II : Europe*, London, British Museum, 1971, p. 164-165.
- Delpech (F.), L'environnement animal des Moustériens Quina du Périgord, *Paléo*, n° 8, 1996, p. 31-46, 12 tabl. (dont Regourdou).
- Gambier (D.), Etude ostéométrique des astragales néandertaliens du Regourdou (Montignac, Dordogne), *C.R. de l'Académie des sciences de Paris*, t. 295, 1982, p. 517-520, fig.

3. On notera que l'inventeur du site et des restes humains n'a été associé à aucune publication, contrairement à un usage de courtoisie. *Non erat dignus !*

- Maureille (B.), Rougier (H.), Houet (F.) et Vandermeersch (B.). Les dents inférieures du Néandertalien Regourdou I (site de Regourdou, commune de Montignac, Dordogne). Analyses métriques et comparatives, *Paléo*, n° 13, 2001, p. 183-200, 11 fig., 8 tabl.
- Ogilvie (M.-D.), Curran (B.Y.) et Trinkaus (E.), Incidence and patterning of dental enamel hypoplasia among the Neandertals, *American Journal of Physical Anthropologie*, t. 79, 1989, p. 25-41, fig., tabl.
- Piveteau (J.), Les restes humains de la grotte du Regourdou (Dordogne), *C. R. de l'Académie des sciences de Paris*, t. 248, 1959, p. 40-44.
- Piveteau (J.), La grotte de Regourdou (Dordogne). Paléontologie humaine, *Annales de Paléontologie (Vertébrés)*, t. XLIX, 1963, p. 285-305, t. L, 1964, p. 155-194 et t. LII, 1966, p. 163-194, fig., tabl.
- Schwartz (J.H.) et Tattersall (I.), *The Human Fossil Record. Terminologie of Genus Homo (Europe)*, New York, Wiley-Liss, 2002, p. 304-307, 2 fig.
- Vallois (H.-V.), Le sternum néandertalien du Regourdou, *Anthropologische Anzeitung*, t. 29, 1965, p. 273-289, fig.
- Vallois (H.-V.) et Félice (S. de), Le sternum néandertalien du Regourdou, note complémentaire, *Anthropologische Anzeitung*, t. 35, 1976, p. 229-253, fig.
- Vandermeersch (B.), in Leroi-Gourhan (A.), *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 894.
- Vandermeersch (B.) et Trinkaus (E.), The postcranial remains of the Regourdou I Neandertal: the shoulder and arm remain, *Journal of Human Evolution*, t. 28, 1995, p. 439-476, fig., tabl.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE

Petit-Breton, un champion cycliste à Périgueux

par Brigitte et Gilles DELLUC

Parmi les célébrités de la Dordogne, Périgordins de souche ou non, voici un grand champion cycliste qui a sa place dans notre Histoire : Lucien Mazan, né à Plessé, à quelques kilomètres de Nantes (Loire-Inférieure, aujourd'hui Atlantique) le 18 octobre 1882. Comme on le verra, une partie de sa vie et de celle de sa famille se passe à Périgueux : cela explique qu'il soit question de lui dans la présente note. C'est sans doute la première fois que l'on traite d'un sportif dans notre Bulletin...

L'Argentin devient Petit-Breton

Lucien Mazan a été surnommé tout d'abord *l'Argentin*, ayant passé une partie de son enfance outre Atlantique. Sa famille a dû s'expatrier en Argentine à la suite d'une sombre histoire politico-religieuse. A Buenos-Aires, il a été chasseur au *Jockey-Club*, puis vendeur et coureur cycliste à la succursale Peugeot. Il est devenu un des meilleurs espoirs de ce pays. Là-bas,

il a pris le surnom de *Breton*, car son père voyait dans cette activité une déchéance. L'existence d'un homonyme lui fait vite choisir *Petit-Breton*.

De retour en France, il devient la gloire du Vélo-Club de Levallois, puis il va enchaîner les victoires pendant trois années. Contentons-nous de les énumérer. Il court sur cycles Clément puis Peugeot.

Le Bol d'or est une épreuve éreintante : 24 heures en piste, en partie derrière motocyclette, au vélodrome Buffalo à Paris. Il le gagne en 1904, pulvérisant le record de vitesse de cette épreuve : 852 kilomètres en 24 heures. Il bat le record du monde de l'heure l'année suivante, de deux mètres seulement. Et à nouveau, une année plus tard, plus nettement : 41 kilomètres et 110 mètres en 60 minutes. « L'homme qui a fait cela est un athlète dans toute l'acception du mot ! », s'exclame le sportif journaliste Henri Desgrange, fondateur du Tour de France en 1903.

La route maintenant. Le Tour de France le met en vedette. Il court dans la catégorie des coureurs poinçonnés, ceux qui doivent effectuer l'épreuve sur la même machine (Ollivier, 1981, 2001 et 2002). Il est vainqueur en 1907¹ et récidive en 1908. C'est la première fois qu'un champion remporte deux fois de suite cette épreuve (comme le feront Leducq, Magne, Maes, Bartali, Coppi...). Il est aussi vainqueur de Paris-Tours en 1906, de Milan-San Remo en 1907, de Paris-Bruxelles en 1908 et du Tour de Belgique en 1908. On admire cet athlète intelligent, endurant et brillant sur tous les terrains.

Deux années étincelantes. Mais à l'issue de sa deuxième victoire dans le Tour, arrivé en vainqueur au Parc des Princes, il déclare : « C'est terminé aujourd'hui. J'abandonne le sport cycliste ».

Un grand champion commerçant à Périgueux

Le champion réside depuis peu au Quartier latin. Mais il aspire à « faire une fin », à s'établir commerçant en province. A Nantes par exemple, ou encore à Cognac ou à La Rochelle. Par hasard, il est passé à Périgueux et a trouvé chaussure à son pied :

« J'ai étudié l'affaire sur place, écrit-il en septembre 1908. J'ai cru voir qu'elle était très bonne à tous points de vue.

« J'ai arrêté mon magasin et notre future demeure ainsi que mon atelier qui, d'ailleurs, ne font qu'une et même maison. Le magasin est très joli et très vaste. De l'autre côté, il y a un autre magasin qui servira d'atelier momentanément. L'appartement se trouve au-dessus et comprend six pièces, cuisine et cabinet. Le tout me donne droit à deux caves et aussi à deux mansardes pour le prix de 1 500 francs [...]. C'est un très joli pays.

1. Sur cycle Peugeot « à guidon réversible », précise une carte postale de l'époque.



Petit-Breton à la grande époque de ses victoires. Il vient de remporter le Tour de France 1907. Il récidivera l'année suivante. C'est la première fois qu'un champion s'adjuge (et, chaque fois, sur le même vélo), deux victoires consécutives. En cartouche : **Petit-Breton périgordin**. Après sa deuxième victoire, en octobre 1908, ce « géant de la route » s'installe à Périgueux. Sur cette carte postale publicitaire, il est croqué, à la fin de cette année-là, par son ami Mich qui lui dédicace ce dessin.

« J'ai également arrêté un employé très intéressant, M. Ribes, qui est encore chez l'agent actuel de Peugeot » (Bastide, 1985).

Le magasin ouvre le 15 octobre 1908 (Penaud, 2003). Lucien vient juste d'avoir 26 ans. Il est comblé d'honneurs et se marie en novembre avec Marie-Madeleine Macheteau, une « payse » : son père est chapelier à Vallet (Loire-Inférieure). Une nouvelle existence commence à Périgueux.

Une nombreuse et bientôt fidèle clientèle fréquente le magasin de la place du 4-Septembre (aujourd'hui André-Maurois ou « des Jets d'eau ») au coin de la rue du 4-Septembre : elle achète bicyclettes, motocyclettes, voiturettes et les fait réparer au garage Petit-Breton². En face, au coin de la rue Louis-Mie et de la place, s'élève l'Hôtel du Commerce de Louis Didon, « maître d'hôtel » (comme il aime se nommer), passionné d'automobile et de tourisme (il a une Léon-Bollée puis une De Dion-Bouton), ainsi que d'histoire et d'archéologie et bientôt de préhistoire³.

MM. Camblong et Maschet demandent au champion, rangé des courses, de parrainer la création d'un cyclo-club à Périgueux.

Cette association est fondée le 7 mars 1911 (Penaud, 1999). Malgré cela, Petit-Breton s'ennuie un peu. Il s'intéresse à l'aviation et veut passer son brevet de pilote. Il a rencontré l'aviateur Eugène Lefèvre, venu plusieurs fois évoluer au-dessus de Périgueux-Aviation à Chamiers. Dans quelques mois, en juillet 1909, Blériot va traverser la Manche.

2. C'est à peu près à cet emplacement que sera bâtie la Poste de Périgueux. Guy Penaud mentionne un terrain acquis par la ville à la famille Lacoste. Les lieux seront cédés à l'Etat avec une partie des terrains de Sainte-Ursule en 1924 pour faire édifier, par l'architecte Paul Cocula, l'hôtel des Postes que nous connaissons, inauguré en 1931 par Georges Bonnet, ministre des P.T.T. depuis 1930. L'Hôtel du Commerce, ouvert en 1883, prend alors le nom d'Hôtel du Commerce et des Postes. Il sera *kommandantur* durant l'Occupation, entouré de chevaux de frise en 1944, et démoli en 1965 pour construire un grand immeuble (Penaud, 2003).

3. Louis Didon (1866-1927) est célèbre pour ses fouilles des abris Blanchard et Labattut à Sergeac en 1910 et 1912. Il participe depuis les années quatre-vingt-dix aux activités du Véloce-Club Périgourdin qui deviendra l'Automobile-Club du Périgord. Il a concouru dans la course d'automobiles de 1898 (Périgueux-Mussidan-Bergerarc-Le Bugue-Périgueux). Cet habile « maître d'hôtel », comme il se nomme, est aussi un grand collectionneur : il lèguera à notre compagnie d'importantes archives, déposées aux archives départementales (série 2J). On lui doit, en 1907, la restauration de la Maladrerie, au pied d'Écorneboeuf.



L'entreprise de Petit-Breton à Périgueux. Elle occupe l'emplacement où l'on bâtera la Poste, au coin de la rue du 4-Septembre et de la place du même nom (aujourd'hui André-Maurois). A droite, l'Hôtel du Commerce tenu par Louis Didon. Entre les deux, le chêne de la Liberté. En bas : **Affiche publicitaire.** La maison Les Fils de Peugeot frères utilise le portrait de Petit-Breton et récapitule son palmarès de 1908. Napoléon semble déçu et envieux : il a eu besoin, lui, de dix ans pour remporter ses principales victoires.

La guigne

Petit-Breton a moins de trente ans, un âge d'or pour un champion. Dès le printemps de 1909, il revient à la compétition et enchaîne courses sur courses, mais aussi déboires après déboires : pluie torrentielle ; mal aux reins ou aux genoux ; poussières aveuglant le coureur ; chutes nombreuses provoquées par un matelot ivre, un chien errant, un concurrent maladroit, un suiveur encombrant, une fillette inattentive, un pavé trop saillant ; accusation d'attente avec des concurrents ; retard au départ ; abandons... Une guigne imméritée, car Petit-Breton est méticuleux au point d'emporter sa bicyclette dans sa chambre d'hôtel (René Vietto fera de même plus tard) (*L'Équipe*, 2003).

Des coureurs nouveaux sont là, dont Henri Pélissier qui rappelle aux connaisseurs le Petit-Breton d'il y a quelques années. Comme lui, un élégant mousquetaire.

Petit-Breton est très populaire malgré ses échecs ou peut-être à cause d'eux. Le commerce de Périgueux, confié à son épouse et à son frère Paul ⁴, est de plus en plus florissant. Il acquiert une villa à Boulogne-sur-Seine, pour aller s'entraîner au Bois, et un domaine dans le Morbihan. Honneur au courage malheureux.

Les années précédant la guerre, roulant désormais sur cycle Alcyon, le champion continue. Mais il ne remporte plus de courses ni même d'étapes. Il se classe presque toujours parmi les premiers (deuxième, troisième, quatrième...), sauf accident bien entendu. Au Tour de France, il finit par abandonner chaque année de 1910 à 1914. Il fait figure de doyen. Une deuxième fille, Yvonne, lui est née là-bas, à Périgueux.

Voici la guerre, la Grande Guerre. Le soldat de 2^e classe Lucien Mazan, *alias* Petit-Breton, matricule 3 401, est mobilisé le 3 août 1914 comme agent vélocipédique de l'état-major à l'École militaire de Paris. L'armée utilise les compétences.

4. Avec lequel il est parfois confondu (Pommarède, 1980).

L'estafette des taxis de la Marne

Après la retraite de Charleroi, c'est l'invasion de la France. Les Allemands arrivent jusqu'à la Marne. Il faut du renfort pour le front. On attribue au général périgordin Louis Clergerie, chef de d'état-major du gouverneur Gallieni, une idée décisive, dans la soirée du 6 septembre. Celle de réquisitionner les fameux taxis parisiens. Ils transporteront, à quarante kilomètres de la capitale, le complément des troupes de fortune que Gallieni a décidé d'envoyer à l'armée Maunoury, lancée sur le flanc découvert de l'ennemi. Planton de l'état-major, Petit-Breton s'en va, tard dans la soirée, réveiller le lieutenant responsable de la réserve des taxis et lui remettre l'ordre. Ces voitures partent dans la nuit, roulant « au compteur », et débarquent leurs passagers à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Paris. Ils rejoignent l'armée Maunoury sur l'Ourcq. Ces troupes formeront l'aile gauche du dispositif franco-britannique, étendu devant Montmirail et les célèbres marais de Saint-Gond. L'offensive est arrêtée et Paris est sauvé. Après ce succès, la guerre de mouvement va bientôt s'enliser dans les tranchées pour quatre années.

Tandis que son frère est pilote d'une escadrille Spad, Petit-Breton devient le chauffeur du sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Abel Ferry, neveu de Jules Ferry. Avec ce Lorrain, il se porte constamment sur la ligne de feu.

Il est ensuite affecté aux liaisons postales de la région parisienne. Sa famille a quitté Périgueux pour Boulogne-sur-Seine. Un troisième enfant est né.

Et c'est l'accident. Le dernier. A une vingtaine de kilomètres du front. Le 20 décembre 1917, dans la nuit d'hiver, en face de sa voiture, une charrette à cheval barre la route ⁵. Un choc terrible. Petit-Breton meurt sur le coup. On saura plus tard que le charretier était ivre...

La Paix revenue, pendant longtemps, les spectateurs des grandes courses, pour crier leurs encouragements aux coureurs, continueront à clamer : « Vas-y Petit-Breton ! Hardi Petit-Breton !

Cela méritait d'être rappelé en cette année où l'on célèbre le centenaire de la création du Tour de France.

B. et G. D. ⁶

5. Coïncidence, le 26 décembre 1917, le général Clergerie est mis en disponibilité (Penaud, 1999).

6. U.M.R. 6569 du C.N.R.S. Muséum national d'histoire naturelle.

Quelques références

BASTIDE R., 1985 : *Petit-Breton, la belle époque du cyclisme*, Denoël, nombreuses photographies. Les auteurs de la présente note ont largement utilisé cette biographie.

DELLUC B. et G., 1981 : A propos de la fouille de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne) en 1910-1911. Louis Didon et Marcel Castanet, *Bull. de la Soc. d'études et de rech. préhist. des Eyzies*, n° 30, p. 63-76.

DELLUC B. et G., 1981 : La dispersion des objets de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne), *Bull. de la Soc. d'études et de rech. préhist. des Eyzies*, n° 30, p. 77-95.

L'Équipe, 2003 : *L'Équipe en ligne*, www.lequipe.fr

OLLIVIER J.-P., 1981 : *Histoire du cyclisme breton, de Petit-Breton à Bernard Hinault*, édition J. Picollec.

OLLIVIER J.-P., 2001 : *ABCédaire du Tour de France*, Flammarion.

OLLIVIER J.-P., 2002 : *Le Tour de France, la Bretagne et les Bretons*, Le Layeur éditeur.

PENAUD G., 1999 : *Dictionnaire biographique du Périgord*, Fanlac (cite *Le Journal du Périgord*, 21, juin 1994).

PENAUD G., 2003 : *Le Grand Livre de Périgueux*, La Lauze.

POMMARÈDE P., 1980 : *Périgueux oublié*, Fanlac. Trois cartes postales représentent Petit-Breton ; une quatrième représente en fait son frère Paul, champion de France amateur.

Les cent ans de l'amiral de Presle

Discours de notre Président, P. Pommarède
lors de la séance mensuelle du mercredi 5 mars 2003

« Vous me permettrez bien, mes chers collègues, de saluer et de complimenter l'amiral de Presle. Tout simplement parce que notre collègue Georges de Presle a célébré son centenaire le 13 février dernier à Saint-Martial-Laborie, commune de Cherveix-Cubas.

Et si nous avions, dans notre Société, un certain nombre d'amiraux et de généraux qui honoraient notre Compagnie, je pense au général Delabrousse-Mayoux, au colonel Santenard, nous soufflons rarement cent bougies à la fois. Je ne vois, amiral, dans la route qui mène vers la rue du Plantier seulement quelques collègues que vous battez d'une courte tête étoilée : mademoiselle Darnet, M. Rousset, madame Déroulède et Marguerite Thévenot.

Pour célébrer des anniversaires, la famille se réunit ; vous aviez eu la bonté d'y prier le président de la Société et le ménage Ribadeau Dumas. Il y a eu un moment d'émotion, lorsque vos petits et arrières-petits-enfants sont venus, coiffés de bachis sur lesquels étaient inscrits les noms des bâtiments que vous aviez commandés – de la Belle-Poule au Dixmude – entonner, devant l'ancien pacha, Les Gars de la Marine où Saint-Martial rimait avec amiral.

Vous n'accepteriez pas que l'on prolonge cet hommage. Je me contente de rappeler que durant la première guerre mondiale vous étiez élève à Saint-Joseph avant d'être admis à Navale en 1921, de participer à la bataille du Rif, de l'Indochine (1927-1929), de l'Escaut et de Dunkerque durant la dernière guerre, avant de rejoindre Oran, l'Autriche, Terre-neuve, puis l'OTAN et le SHAPE jusqu'en 1958, époque à laquelle vous prenez la direction de l'hôpital Saint-Joseph à Paris. Aux nombreuses croix de guerre de différents pays vous ajoutez la cravate rouge de Commandeur de la Légion d'honneur.

Ce palmarès, une ministre des Armées, un chef d'Etat-Major général de la marine, à l'occasion de votre centenaire, viennent de le rappeler. Le Conseil municipal de Cherveix-Cubas au grand complet est venu vous apporter ses félicitations. Ici, dans notre vieil hôtel, nous voudrions seulement, dans la grande famille que constitue notre Compagnie, vous souhaiter un bon anniversaire,

- en mémoire de votre grand-père, qui, en 1874, fut l'un de nos membres fondateurs,

- en mémoire de votre père, chevalier de saint Grégoire le Grand, longtemps maire de Cherveix-Cubas, qui resta très attaché, malgré ses préoccupations agricoles, à notre Société,

- en reconnaissance des travaux que vous nous avez apportés : en 1959, un rapport sur votre propriété de Saint-Martial-Laborie ; en 1972, une monographie de cette ancienne paroisse, depuis 1554.

Il me reste à signaler que votre fils Hubert, colonel de Cavalerie, membre de notre Compagnie, est présent à vos côtés. Il est la quatrième génération des Presle dans notre Société. Comment ne pas souhaiter que votre petit-fils, séminariste à Paris, ne nous rejoigne quelque jour : ce serait la cinquième génération.

Nous vous offrons, avec nos vœux et nos compliments, nos souhaits de joyeux et doux automne ; que vous gardiez longtemps les marques de jeunesse et de bonté qui ensoleillent votre regard.

Horace avait raison : Coelum non animam mutant qui trans mare currunt. (Ils changent de ciel, mais ils ne changent pas d'âme, ceux qui courent les mers.) »

P.P.

VIENT DE PARAÎTRE

Michel Combet, *Jeux des pouvoirs et familles. Les élites municipales à Bergerac au XVIII^e siècle*, Fédération Historique du Sud-Ouest, Pessac, 2003, 553 pages, illustrations (40 €).

L'auteur, notre collègue Michel Combet, maître de conférences en histoire moderne (IUFM d'Aquitaine - Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine, Université de Bordeaux III), offre au public la version abrégée de sa thèse de doctorat consacrée aux élites bergeracoises du XVIII^e siècle.



Cette recherche s'inscrit dans le cadre des études consacrées à la France urbaine qui se sont multipliées au cours des trente dernières années et dont une première synthèse a été réalisée sous la direction de Georges Duby avec la monumentale *Histoire de la France urbaine*. Elle se focalise sur les élites municipales de Bergerac au XVIII^e siècle, dans une démarche prosopographique consistant à examiner les biographies des acteurs de la vie de la cité dans un processus dynamique faisant ressortir les relations et les conflits qui tissent les liens sociaux.

Elle porte sur une ville qui, avec 6 000 habitants seulement au XVIII^e siècle, n'en est pas moins la plus peuplée du Périgord, devant Périgueux et

Sarlat qui ne dépassent pas respectivement 5 000 et 4 500 âmes. De ce fait, elle s'estime en droit de revendiquer un rôle éminent dans la vie de la province, malgré l'absence de siège épiscopal et d'élection et la mise en sommeil depuis le XVI^e siècle de son présidial. Elle peut toutefois mettre en avant son sénéchal et surtout la présence d'un subdélégué de l'intendant de Bordeaux qui a autorité, au nord et au sud de la Dordogne, sur de nombreuses paroisses des élections de Périgueux et de Sarlat. C'est le vignoble qui assure la prospérité économique de la ville, avec l'exportation des vins en direction de la Hollande, au point que l'auteur qualifie la période 1650-1750 de « siècle hollandais ».

Le projet est ambitieux : il s'agit de restituer dans sa globalité les origines sociales, la vie et les comportements des familles qui tiennent le pouvoir municipal à Bergerac. Michel Combet y réussit parfaitement, croisant avec bonheur, histoire politique de l'Ancien Régime dans ses aspects institutionnels et juridiques, histoire urbaine, histoire économique et sociale avec les méthodologies de l'histoire culturelle et de l'histoire des mentalités.

Le cadre chronologique retenu est le XVIII^e siècle, de 1700 à 1790, avec des extensions en amont et en aval, de la Révolution à la Restauration, permettant de suivre l'évolution sur la longue durée des familles concernées.

L'ouvrage est construit en trois parties, précédées par une introduction méthodologique proposant une définition de la notion d'élite.

La première partie intitulée : « Pouvoir royal, pouvoir local, subordination et conflits » procède tout d'abord à une analyse des familles accédant au corps de ville avec le renouvellement des maires et des consuls dans le cadre d'un système largement dominé par le pouvoir royal en la personne de son représentant sur place, le subdélégué. L'exclusion des protestants du corps de ville dès 1681 limite la base sociale du recrutement, les familles les plus notables de Bergerac s'absentant de la scène publique pour se réorienter sur les activités économiques, quitte à y revenir quelques décennies plus tard après conversion. L'Edit de révocation et les mesures qui l'ont précédé et suivi entraînent une mutation totale du pouvoir municipal. Une élite cède la place à une autre, même si la cassure s'avère moins radicale qu'il n'y paraît compte tenu des liens de famille et des relations économiques entre catholiques et protestants dans un milieu finalement très étroit.

De nombreux conflits d'autorité marquent cette période, le pouvoir royal tendant à rogner les libertés communales et à remettre en question certains privilèges. C'est le cas en matière de justice par la suppression en 1749 du baillage et prévôté royale dont les titulaires étaient nommés par le corps de ville et confirmés par le roi depuis que celui-ci avait rendu la seigneurie de Bergerac avec la haute, moyenne et basse justice aux habitants

en 1641. C'est également le cas en matière de fiscalité avec l'augmentation sensible des impôts au cours du siècle, bien que les Bergeracois soient, au moins en partie, exemptés du paiement de la taille.

Dans la deuxième partie consacrée aux « familles au pouvoir », l'auteur analyse les plus notables de la ville dans leurs stratégies d'ascension sociale, avec la constitution de véritables dynasties dont la plus célèbre, celle des Gontier de Biran, incarne le pouvoir de l'Etat aussi bien par sa branche aînée exerçant le ministère public au tribunal du sénéchal que par sa branche cadette à la subdélégation, l'un comme l'autre alternant pour occuper la charge de maire de Bergerac (8 maires de 1693 à 1790).

Hiérarchie des honneurs, hiérarchie des fortunes : on constate une dichotomie entre richesse et pouvoir. Les six parentèles politiquement dominantes au XVIII^e siècle ne figurent pas parmi les grandes fortunes de la ville. Ces dernières, protestantes pour la plupart, édifiées sur le commerce international du vin, ayant leur assise foncière dans le terroir de l'ancienne vinée, se désintéressent de la vie politique locale dont elles ont été écartées par la Révocation au profit de familles moins fortunées, souvent originaires des petits bourgs voisins, qui se sont substituées à elles. Convertie, « dragonnée », l'ancienne place de sûreté protestante a perdu ses élites municipales protestantes.

La troisième partie de l'ouvrage aborde les élites bergeracoises dans leur aspect culturel en analysant tout d'abord les indices constitués par la maîtrise de l'écrit, l'éducation scolaire, les liens avec les lieux de savoir, les livres et les bibliothèques.

En l'absence de collège digne de ce nom, les enfants de la bourgeoisie bergeracoise doivent aller étudier à Bordeaux au collège de Guyenne, à Agen, à Périgueux, Sarlat ou Mussidan. Ceux qui suivent des études universitaires fréquentent les universités de Bordeaux et Toulouse et celle de Cahors jusqu'à sa suppression en 1651.

Les lieux de culture sont eux aussi limités en dehors de l'atelier puis loge maçonnique fondé en 1747 et de la société mesmérénne. Les bourgeois bergeracois préoccupés par les idées nouvelles, le mouvement intellectuel et les publications peuvent se tourner vers l'abbaye de Chancelade, aux portes de Périgueux, centre intellectuel actif, notamment dans le domaine historique, célèbre pour la richesse de sa bibliothèque ou, en l'absence d'académie à Bergerac et à Périgueux, vers l'Académie de Bordeaux, rehaussée du prestige de Montesquieu, dont les concours attirent des candidats prestigieux parfois venus de l'étranger.

L'absence de bibliothèque publique en Périgord avant la Révolution fait de la lecture une activité individuelle et privée à laquelle peu de

Bergeracois se livrent avant le règne de Louis XVI. Les belles bibliothèques sont rares. Les livres sont limités en nombre, plus fréquents chez les gens à talents que chez les négociants, souvent professionnels ou utilitaires.

Le conformisme religieux semble de rigueur. La bourgeoisie protestante a eu le choix entre l'émigration et l'exil ou la soumission et l'absorption par le catholicisme. La majorité préfère rallier la religion dominante avec la persistance d'une mentalité protestante qui se traduit chez les néocatholiques par une tiédeur marquée envers le culte marial, le culte des saints ou concernant les dons à l'Eglise ou aux confréries.

On note, en revanche, le succès précoce des sociétés de pensée où se retrouvent catholiques et protestants dans des lieux de rencontre et de discussions où ces derniers se trouvent réintégrés dans un climat de tolérance qui participe du mouvement des Lumières. Dès 1747, la loge anglaise *La Parfaite Harmonie* de Bordeaux établit un atelier à Bergerac, le premier en Périgord, qui devient en 1766, la loge *La Fidélité*, et regroupe jusqu'à la Révolution plus de cinquante membres réguliers. A la fin de l'Ancien Régime, les adeptes du magnétisme animal fondent la société mesmérénne de *L'Harmonie* qui accueille nombre de maçons, mais se transforme, deux ans avant la Révolution, en club ouvert aux courants de pensées extérieurs dont l'intérêt pour la science préfigure la *Société Médicale de Bergerac*, fondée en 1806 par le sous-préfet Maine de Biran.

Bergerac n'a pas connu, au XVIII^e siècle, de grande politique d'urbanisme ou d'aménagement. Elle n'a pas non plus bénéficié des largesses d'un mécène qui aurait eu à cœur son embellissement. A la veille de la Révolution, la ville garde l'aspect d'un gros bourg rural, mal intégré aux grands réseaux de communication, dont le pont sur la Dordogne, le seul de la vallée, « symbole chancelant du pouvoir municipal », est emporté par la crue de mars 1783 et ne sera reconstruit qu'en 1825. Ville mal aimée par ses élites, négligée même, Bergerac apparaît, à la fin de l'Ancien Régime, en perte de vitesse, dans une province qui souffre de retard économique, largement dominée et contrôlée par le pouvoir central.

Un index permet de retrouver aisément les noms des personnes citées. Enfin, cartes et plans, graphiques et tableaux viennent compléter utilement l'ouvrage, agrémenté de portraits de plusieurs représentants de ces élites bergeracoises, notamment celui du philosophe François-Pierre Gontier de Biran, dit Maine de Biran.

Patrick Petot

Brigitte et Gilles Delluc, *Lascaux Retrouvé*, Pilote 24 édition, Périgueux, 2003, 368 pages, illustrations. Préfaces de Denis Vialou et Gérard Fayolle (27,50 €).

Les auteurs, nos collègues Brigitte et Gilles Delluc ont été les collaborateurs et les amis du Pr André Leroi-Gourhan et ont participé à la grande étude pluridisciplinaire *Lascaux Inconnu*. Ils sont docteurs en Préhistoire et chercheurs au laboratoire de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, U.M.R. 6569 du C.N.R.S. (Paris et Abri Pataud, Les Eyzies).

Un seul chercheur a étudié les objets du sol et déchiffré les gravures des parois de Lascaux : André Glory, un prêtre venu d'Alsace. Après dix ans d'efforts, il meurt dans un accident de la route.

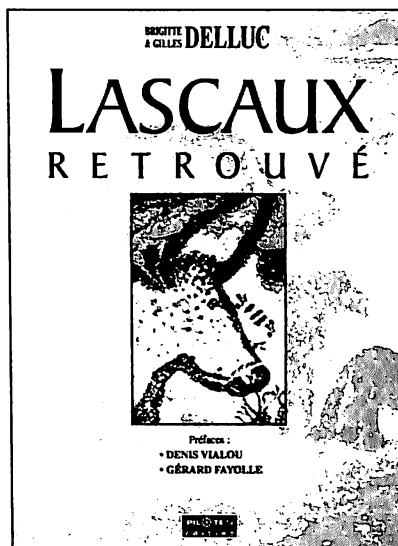
Il n'a pas eu le temps de publier ses résultats : son trésor disparaît.

Souvent incompris, mal-aimé et jalouse, l'abbé était caché par l'ombre de l'abbé Breuil. Mais, durant vingt ans, son nom est mêlé à la découverte et à l'étude des autres grottes ornées de la Dordogne.

Le livre *Lascaux Retrouvé* est un éclairage neuf sur Lascaux. Le lecteur explorera la caverne sous la conduite de celui qui l'a le mieux connue. Il lira avec avidité des textes inédits. Il découvrira avec curiosité les péripéties de la vie d'André Glory : ses éprouvantes conditions de travail, ses graves ennuis de santé, ses difficultés avec l'administration et ses observations sur le saccage et la pollution de la grotte. Il est passionné par les nombreuses anecdotes, souvent inédites et inattendues, qui l'émaillent.

Une masse d'informations, jusqu'ici négligées, ignorées ou confidentielles, a été recueillie. Préhistoriens et spéléologues ont fourni des témoignages précis. Une vingtaine de dépôts d'archives oubliés ont été explorés. De nombreux documents proviennent des archives mêmes de l'abbé Glory. Disparues pendant trente ans, elles viennent d'être retrouvées à Saintes et au Bugue.

Lascaux Retrouvé est un récit vivant. Pas un roman. Il fait sans cesse référence à ces précieuses sources.



La bibliographie est riche de plus de 300 références, toutes appelées dans le texte. L'index des noms de personnes comporte 250 noms et celui des sites préhistoriques plus de 100.

Les préfaces sont signées par le Pr Denis Vialou, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, préhistorien mondialement connu, et par Gérard Fayolle, maire du Bugue, ancien sénateur de la Dordogne et président du Conseil général.

Une vraie re-découverte de Lascaux

Lascaux Retrouvé est un livre d'aventures vraies. Les aventures d'un homme et celles de la plus belle grotte ornée du monde. Cette épopée est replacée dans la petite histoire d'une région que connaissent bien les auteurs, deux des meilleurs spécialistes en art préhistorique. Pour l'un d'eux, c'est même de l'histoire vécue.

La rédaction

NOTES DE LECTURE

Brigitte et Gilles Delluc, *La Vie des hommes de la Préhistoire*, éditions Ouest-France, Rennes, 2003, 127 p., 200 photos couleurs, tableaux et cartes. 15 €.

Derrière la couverture représentant un aspect du grand plafond de la grotte de Rouffignac, ce livre cache une approche foncièrement séduisante de la préhistoire. Ce qui frappe le plus dans cet ouvrage ? La simplicité du propos, la limpidité du savoir des auteurs et la surprenante manière de réfléchir les temps préhistoriques.

Brigitte et Gilles Delluc, spécialistes incontestés, nous donnent ainsi à voir d'après le climat, la géologie, la paléontologie humaine ou encore l'anthropologie, la vie de l'Homme préhistorique.

Il est important de souligner, que ce livre didactique de préhistoire générale est accessible à tous. Une manière de mieux comprendre nos origines...

Bernard Fournioux, *Montignac au Moyen Âge. Histoire du peuplement et de l'occupation du sol*, à compte d'auteur, 2003, 240 p., dessins à la plume, photographies et cartographie. 26 €.

L'auteur aborde dans cet ouvrage le phénomène des bourgs castraux en Périgord en s'appuyant sur l'étude du bourg de Montignac durant le Moyen Âge. Au fil des treize chapitres, il aborde la constitution du « réseau paroissial montignacois » et l'apparition des trois paroisses de Montignac dont la plus ancienne serait Saint-Pierre-es-liens ; le *castrum* de Montignac et

ses faubourgs ; la constitution du domaine des seigneurs de Montignac mais aussi le nom des « nobles... *tenus au serment de fidélité et à l'hommage pour leur fief* » ; ou encore l'évocation des familles qui ont tenu la châtellenie du IX^e au XVII^e siècle, des Grimoard aux Hautefort, sans oublier les comtes de Périgord et les Albret.

Bernard Fournioux, médiéviste, n'est pas seulement un « dévoreur » d'archives, il s'est également rendu sur le terrain, traquant les témoignages archéologiques.

Un glossaire, des notes abondantes et de nombreuses références archivistiques complètent cette publication très fouillée.

Guy Penaud, *Le Grand Livre de Périgueux*, éditions La Lauze, Périgueux, 2003, 601 p., photographies et plans. 45 €.

L'illusion donnée par un rangement des mots par ordre alphabétique laisse croire que l'on a entre les mains un dictionnaire sur la ville de Périgueux. Il s'agit plutôt d'une nomenclature très détaillée qui du premier nom retenu « Abadie » au dernier « Zone d'activités économiques » égraine méthodiquement les lieux, les monuments, les événements de la cité.

Guy Penaud, nous offre ainsi à parcourir l'histoire et la petite histoire de la ville de Périgueux comme nous feuillettons un album de famille...

La rédaction

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans cette rubrique leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication à :

Marie-Pierre Mazeau-Janot
directrice des Publications du Bulletin de la S.H.A.P.
Service de Presse
18, rue du Plantier - 24000 Périgueux

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Nos prochaines soirées à 18 h 30 au siège : 9 juillet, 10 septembre et 12 novembre 2003.

Les conférenciers et les thèmes seront annoncés pendant les réunions mensuelles et par la presse locale.

DEMANDE DES MEMBRES

- L'abbé Michel Graziani (Presbytère, 24170 Belvès) recherche des informations sur « le hameau des Grèzes (Le Buisson), où d'importants alignements mégalithiques bordant la voie ont été détruits il y a quelques années » et se demande s'il a des relations avec les voies anciennes (« chemin de la reine Blanche » et « hypothétique voie romaine Pontours-Cahors »). De même il cherche tout renseignement sur la maison-forte de Lascaminas (Belvès), qui est située sur une « voie ferrée » et qui aurait un souterrain partant d'un vieux puits. Enfin, il cherche à comprendre « comment était franchie la vallée de la Nauze à Belvès, surtout en bas de Larzac ».

On trouvera quelques indications sur les voies anciennes dans une contribution de B. et G. Delluc et P. Fitte (*B.S.H.A.P.*, 1993, p. 186-194) : « A propos du chemin de la Reine Blanche à Cadouin et à Molières ».

AUTRE DEMANDE

- Frère Marie-Gérard Descamps (prieuré Saint-Jean-Baptiste, Plaisance, 24410 Echourgnac) recherche les lieux en Dordogne, où l'on conserve le souvenir de saint Adalbalde ou Adelbaud ou Adelbret. La date de

sa fête est le 2 février. Ce saint, qui vivait en 652, a été assassiné « dans les solitudes du Périgord ». Il était fils de sainte Gertrude. Sa femme, Rictude, après sa mort, fonda le monastère d'Hamages, près de Marchiennes (Nord) et y fit rapatrier le corps de son époux. Les quatre enfants du couple furent tous déclarés saints.

CORRESPONDANCE « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », écrire directement à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, 16-18 rue du Plantier, 24000 Périgueux, ou utiliser son courriel : dellucbg@wanadoo.fr

Tenir compte d'un délai incompressible de deux mois minimum.

BRIGITTE ET GILLES DELLUC

Léo Drouyn en Dordogne

1845-1851

dessins, gravures, plans et textes



Disponible en librairie ou au siège de la Société
53,35 € (+ 4,57 € de port)

Edition de la Société historique et archéologique du Périgord
16/18, rue du Plantier 24000 – Périgueux
tél. et fax : 05.53.06.95.88

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2003

● Compte rendu de la séance du 5 février 2003	259
du 5 mars 2003	266
du 2 avril 2003	270
● Editorial	275

Thème : Périgueux

● Le cloître de la cathédrale Saint-Front (Thierry Baritaud)	277
● Evolution topographique de Périgueux des origines au Moyen Age (John Lascaud)	285
● Les possessions de Peyrouse à Périgueux et banlieue (Louis Grillon) .	289
● Petite chronique de Périgueux (1385-1415) (Claude-Henri Piraud)	299
● Une centenaire... La fontaine Plumancy à Périgueux (Christian Salviat) .	351
● Le mouchoir de Jeanne Blondel ou le grand séminaire de Périgueux (Pierre Pommarède)	355
● Roger Constant et la saga du Regourdou (Alain Roussot)	359
● Dans notre iconothèque : Petit-Breton, un champion cycliste à Périgueux (Brigitte et Gilles Delluc)	365
● Les cent ans de l'amiral de Presle (Pierre Pommarède)	373
● Vient de paraître : <i>Jeux des pouvoirs et familles. Les élites municipales à Bergerac au XVIII^e siècle</i> , de M. Combet (Patrick Petot) ; <i>Lascaux retrouvé</i> , de B. et G. Delluc	375
● Notes de lecture : <i>La Vie des hommes de la préhistoire</i> (B. et G. Delluc) ; <i>Montignac au Moyen Age. Histoire du peuplement et de l'occupation du sol</i> (B. Fournioux) ; <i>Le Grand Livre de Périgueux</i> (G. Penaud)	381
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	383

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Marie-Pierre Mazeau-Janot
et Pierre Ortega avec la collaboration de la commission
de lecture et de Sébastien Pommier

Photo de couverture : Vue du Puy-Saint-Front, détail du tableau *Portrait de Mgr Machéco de Prémieux* par A. Gautier. XVIII^e siècle.
Collection musée du Périgord, ville de Périgueux. Cliché Ph. Jacquinet.

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette au format Word. La mise en page est inutile, il est préférable de faire une saisie au « kilomètre ». Les illustrations doivent impérativement être libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications du Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.